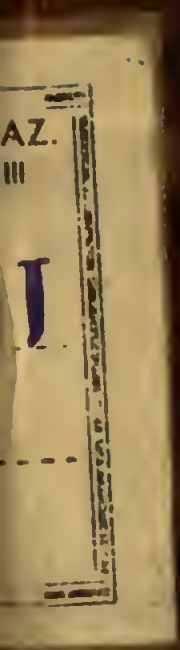
AZ.
III

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LVIJ
C
41
NAPOLI

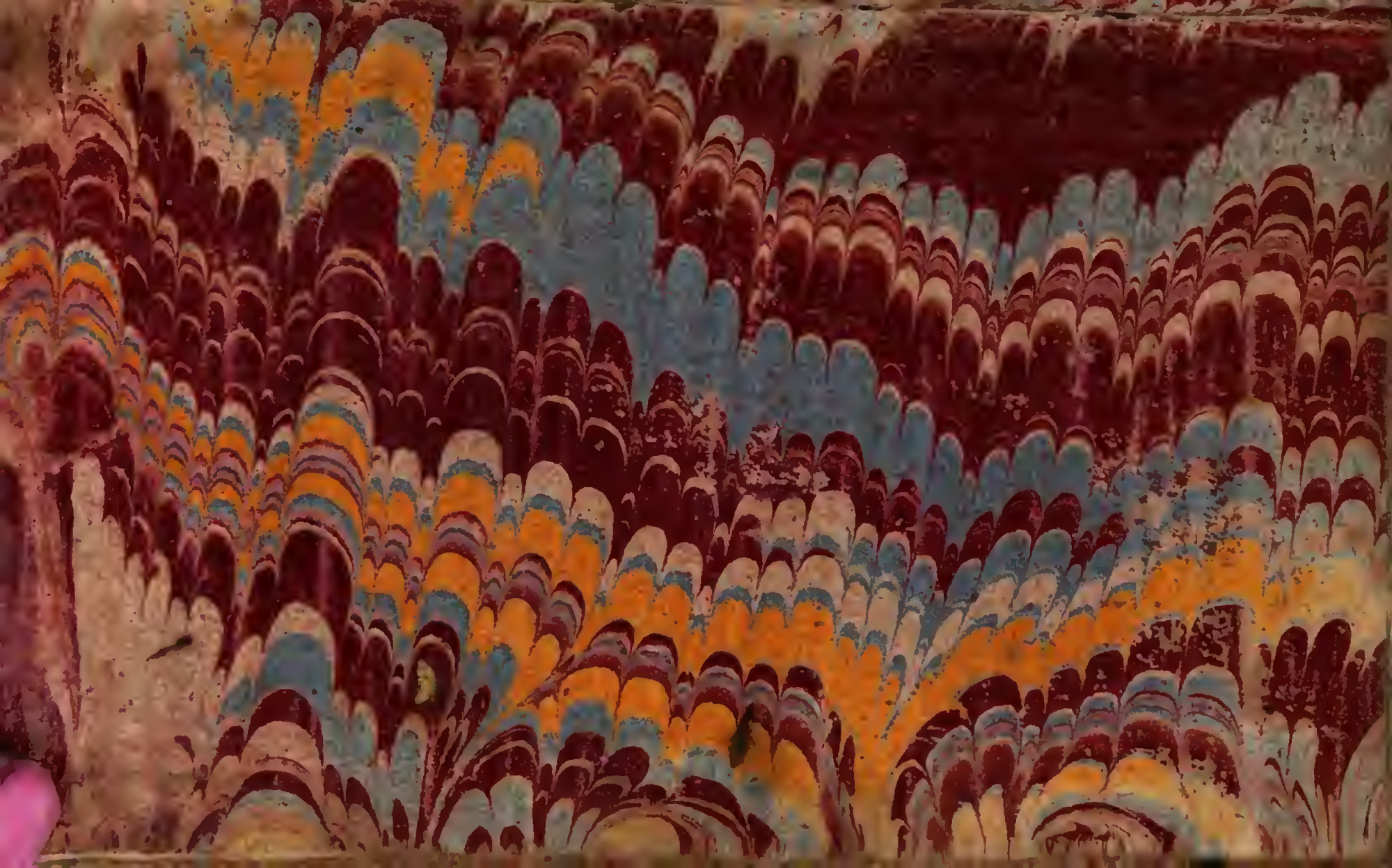

LVII.
C.
41.

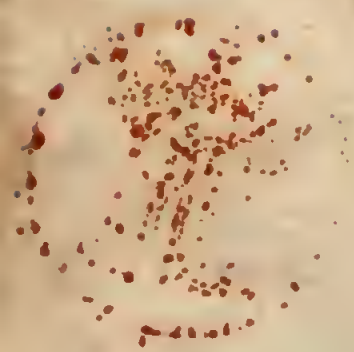

CRITIQUE
DU NEUVIEME LIVRE
DE L'HISTOIRE
DE M. VARILLAS

Où il traite des Révolutions arrivées en Angleterre en matiére de Religion.

Traduite de l'Anglois de

MONSIEUR BURNET

Docteur en Theologie.

A AMSTERDAM,
Chez PIERRE SAVOURET
dans le Warmoestraat MDCLXXXVI.

A MONSIEUR BURNET

Docteur en Theologie.

MONSIEUR

Comme il n'y a perſonne qui preme tant d'interêt dans ce Livre que Vous, il n'y a perſonne auſſi à qui j'en puiſſe dédier la Verſion, avec plus de juſtice. Si c'étoit une piéce d'éloquence, où l'on eût autant d'égard à l'expreſſion qu'aux choſes, je pourrois entrer ici en partage avec Vous; mais

on ne considere en cette occasion, que la solidité des preuves, & elles vous appartiennent entierement. C'est vous qui en êtes le garand, & qui êtes principalement obligé de les défendre, si on les attaque. Ainsi Vous auriez eu sujet de vous plaindre de moi, si j'avois entrepris d'en disposer comme d'un Ouvrage, où j'aurois eu quelque droit. Il est vrai que quand ce seroit mon propre Ouvrage, je n'aurois pu choisir personne qui fût plus capable d'en juger, que l'Auteur de l'Histoire de la Réformation d'Angleterre. Il a paru dans cette belle Histoire, une si profonde connoissance des affaires de l'Angleterre, une si grande sincerité, & un desinteressement si entier, que

que l'on n'en ſauroit ſouhaiter davantage dans un Hiſtorien accompli, & dans un Juge éclairé. Les intrigues les plus embroüillées de quatre Regnes, y ſont démélees avec une netteté admirable. Les diviſions les plus échauffées de deux partis, d'ont l'un ou l'autre a neceſſairement tort, y ſont racontées d'une maniére à perſuader à tout le monde que ce n'eſt point par paſſion, ou par une envie aveugle de favoriſer la Religion de l'Egliſe Anglicane, que Vous avez fait voir que l'Egliſe Romaine s'eſt injuſtement ſeparée de ſa Communion, mais uniquement pour rendre temoignage à la Verité. C'eſt ce qui paroit par le recueuil de pie-

ces Authentiques, que Vous y avez ajoûté, par où l'on voit que Vous n'avez avancé aucun fait considerable que sur de bonnes autoritez, quoi que Vous en aiez tiré un bon nombre de l'oubli, où ils étoient comme ensevelis. Mais quand Vous n'auriez pas apporté aussi exactement, que vous l'avez fait, les preuves sur lesquelles vous vous êtes fondé, le témoignage solennel que l'auguste assemblée d'un Parlement a rendu à vôtre Histoire, mettroit tout ce que vous y rapportez hors de contestation.

Tout cela est si connu, qu'il n'est pas necessaire que j'en entretienne le public, en Vous parlant, MONSIEUR, *à la tête de vôtre*

Ou-

Ouvrage. Il vaut bien mieux que je Vous fasse ici excuse, de ce que je n'ai peutêtre pas rendu toute la force de l'Original, quoi que j'aie tâché de le traduire aussi fidelement qu'il m'a été possible. Il n'est pas aisé de traduire mot pour mot, & de se faire entendre, mais il n'est pas moins difficile de rendre beauté pour beauté, lors que le Livre que l'on traduit est aussi bien écrit que l'est vôtre Critique Angloise. J'avouë que j'aurois eu de la peine à entreprendre cette Version, si la solidité de vos raisons ne m'avoit paru si sensible que je me suis persuadé, qu'il n'en échapperot rien au Lecteur, malgré la foiblesse de mon style. C'est ce qui m'a fait

embrasser avec plaisir cette occasion de vous témoigner avec combien de passion je suis, MONSIEUR, *Vôtre tres-humble & tres-obeissant serviteur &c.*

AVER-

AVERTISSEMENT
DU
TRADUCTEUR.

LA Religion & l'Hiſtoire ont cela de commun, que comme l'une & l'autre apportent des avantages qu'on ne ſauroit exprimer, lors qu'elles ſont veritables: il n'y a rien de plus nuiſible, lors qu'on y mêle des fauſſetez; particuliérement quand on le fait par malice, & pour tromper ceux qui ne ſont pas capables de reconnoître l'impoſture. On n'a que trop d'exemples dans les ſiecles paſſez, d'Auteurs qui ont mêlé malicieuſement des men-

mensonges, ou dans la Religion, ou dans l'Histoire : mais il faut avoüer que le nôtre les surpasse en une chose, qui le fera peut-être mépriser à la posterité. C'est que nous avons eu plus de gens qui ont fait l'un & l'autre tout à la fois ; qui en corrompant la verité de l'Histoire, ont tâché d'appuier des doctrines nouvelles, qui s'étoient introduites parmi les Chrétiens. Comme il se trouva au siecle passé des personnes assez courageuses, pour attaquer ces erreurs, ceux qui ont cru qu'il étoit de leur interêt de les défendre, n'ont rien oublié, pour noircir ceux qui entreprirent de réformer nôtre Occident, ou au moins pour rendre leur conduite suspecte. L'Histoire de la Réformation se trouvant mêlée dans celle de la plûpart des évenemens de ce temps-

temps-là, on ne ſauroit faire aucun changement conſiderable dans l'Hiſtoire de ces faits, ſans faire naître au Lecteur une autre idée de la Réformation, & ſans exciter en lui ou de l'averſion, ou du penchant pour la doctrine des Réformateurs. C'eſt auſſi la voie que pluſieurs Auteurs ont priſe, depuis quelques années, pour rendre la Réformation odieuſe. Peu capables de défendre directement les doctrines de l'Egliſe Romaine, qui ont fait qu'elle s'eſt ſeparée de la Communion des Proteſtans, ils ont entrepris de les ſoûtenir obliquement, en racontant l'Hiſtoire de la Réformation, d'une maniére conforme aux interêts de l'Egliſe Romaine

Entre les Auteurs de ce caractere, il n'y en a point qui aient fait plus de bruit dans le monde

que MM. Maimbourg & Varillas. Les Hiſtoires du *Lutheraniſme* & du *Calviniſme* du premier, que tant de gens ont refutées, n'ont été écrites que pour faire paſſer la Réformation pour une Cabale de Politique. Mais il a fallu pour cela avancer tant de faits d'une fauſſeté notoire, & tant de fictions peu vrai-ſemblables, qu'il n'a pas été difficile à ſes adverſaires de faire voir, que les Hiſtoires prétenduës de cet Auteur ne ſont que de purs Romans. On dit même qu'il travailloit encore, lors que la mort l'a ſurpris, à une piéce de la même ſorte, ſavoir à une Hiſtoire *du Schiſme d'Angleterre*, pour refuter celle de la Réformation de M. Burnet. C'eſt un peu avant ce temps-là, que ce dernier donna au Libraire ſa Critique du Neuviéme Livre de M. Va-

Varillas, de ſorte qu'elle étoit ſous la preſſe, quand on a appris la mort de M. Maimbourg. La fueuille où M. Burnet parle de luy, étoit déja imprimée alors, ſi bien qu'on ne doit pas être ſurpris, s'il en parle comme d'un homme vivant. Sans cela on eut retranché cet endroit, pour ne pas attaquer un mort, ou au moins on n'eut pas parlé de ſa perſonne, qui étant préſentement devant Dieu, n'eſt plus ſoumiſe aux jugemens des hommes, quoi qu'on n'en ait rien dit qui ne ſoit connu de toute l'Europe, ou que tout Paris ne ſâche.

Il eſt difficile de ne pas perdre patience, lors qu'on voit des Auteurs ſemblables à lui, abuſer d'une maniere ſi indigne de leur temps, que de l'emploier tout entier à écrire des fables, & à leur

donner, autant qu'il leur eſt poſſible, le tour d'Hiſtoires veritables, lors que l'on conſidere que *hæ nugæ ſeria ducunt.* Si l'on regardoit par tout les Livres de M. Varillas comme des Romans, tels qu'il ſont en effet, on s'en mettroit peu en peine, mais ceux qui n'ont point de connoiſſance de l'Hiſtoire prennent quelquefois ſes fictions pour des veritez. L'air grave & ſerieux avec lequel il les propoſe, & les circonſtances dont il les accompagne, font illuſion aux perſonnes peu éclairées, & il eſt auſſi juſte de travailler à les détromper, qu'il eſt injuſte d'abuſer de leur ſimplicité.

Si les endroits où cet Auteur s'éloigne de la verité, conſiſtoient ſeulement dans une maniére avantageuſe de raconter les actions de ceux qu'il favoriſe, ou dans la

ſim-

ſimple omiſſion de quelques circonſtances, qui lui auroient pû échapper, on pourroit croire que ſes fautes ne ſont pas tout à fait incompatibles avec la ſincerité & avec la bonne foi. Mais lors que l'on voit qu'il débite des choſes dont aucun Hiſtorien n'a jamais parlé, dont il n'apporte aucune preuve, & qui ſont manifeſtement contradictoires, on ne ſait que penſer d'un Auteur, qui a la hardieſſe d'inventer tout ce qu'il lui plait, & qui n'a pas aſſez de précaution, pour s'empêcher de tomber dans des abſurditez ſenſibles. Comme on ne voit dans cette conduite, que de la témerité & de la mauvaiſe foi, il eſt preſque impoſſible d'en parler, ſans témoigner beaucoup de mépris, ou une extrême indignation. Ces mouvemens paroiſſent d'autant plus

juſtes

juſtes, que ce n'eſt pas ici le dernier Ouvrage de cette nature, dont M. Varillas nous menace. Il dit qu'il fera encore quatre-vint-dix Livres, pour achever l'Hiſtoire de ce qu'il appelle l'Heréſie. Il ſemble envier la gloire de faire en peu de temps un grand nombre de Romans, à cet Auteur celebre dont on a ſi bien dit :

Trop heureux Scuderi dont la fertile plume
Peut tous les mois, ſans peine, enfanter un volume,
Tes livres, il eſt vrai, ſans art & languiſſans
Semblent être formez en dépit du bon ſens,
Mais ils trouvent pourtant quoi qu'on en puiſſe dire
Des marchands pour les vendre &c.

On

On avertit d'avance M. Varillas, que s'il continuë à donner à ſon imagination la même liberté qu'il lui a donnée juſqu'à préſent, il aura beau aſſurer gravement ce qu'il lui plaira d'inventer, le public détrompé une fois ne s'y fiera plus. Apres qu'on aura remarqué dans un ſeul de ſes Livres, un ſi grand nombre de fauſſetez, il ne trouvera plus perſonne qui le croie ſur ſa parole. En effet il n'eſt pas même poſſible de croire qu'un Auteur a quelque connoiſſance de l'Hiſtoire du ſiecle paſſé, qui en parlant de Charles Quint, & de pluſieurs autres Princes, qui prétendoient à la Princeſſe d'Angleterre, nomme entre ces prétendans *l'EMPEREUR & les Rois de France & d'ESPAGNE.* La faute eſt ſi groſſiere, que l'on ne voit aucun

cun moien de l'excuſer. Si l'on dit que c'eſt une faute d'inadvertence, il faut avouër que M. Varillas penſe bien peu à ce qu'il écrit ; & comment pourroit-on ſe fier à un Auteur, qui écrit ſi negligemment ? Si l'on dit que c'eſt un manquement de memoire, il faut qu'il l'ait bien foible ; & qu'il ſoit par conſequent deſtitué d'un ſecours, ſans quoi il eſt impoſſible de s'appliquer heureuſement à écrire l'Hiſtoire. Il eſt auſſi fort difficile d'excuſer la faute qu'il commet ailleurs, en feignant de rapporter en abregé, ce que le Cardinal Cajetan répondit ſur la queſtion du Divorce d'Henry VIII. Il fait dire à ce Cardinal, qu'on avoit autrefois accordé à ce Prince une diſpenſe d'épouſer la Veuve de ſon frere, *pour empêcher l'Heritier d'Angleterre*

de

e s'allier dans des Maiſons SUSPE-CTES d'HERESIE, comme ſi n MDIII que la Diſpenſe fut ccordée, il y eût eu aucun Prin-ce en Europe ſuſpect d'Héreſie! Les Hiſtoriens Grecs & Latins ont bien quelquefois dire à ceux dont ils écrivent l'Hiſtoire, non ce qu'ils dirent en effet en cer-taines occaſions, mais ce qu'ils devoient dire, ſelon la penſée de ces Hiſtoriens. Mais premiere-ment, ces Auteurs ne citent point de memoires d'où ils aient tiré les harangues, que l'on trouve dans leurs Ouvrages, comme M. Va-rillas cite ici *la Conſultation de Ca-jetan.* En ſecond lieu, ils ont be-aucoup de ſoin de les faire par-ler de la maniére dont on pou-voit parler en leur temps, & n'ont garde de leur faire ſuppo-ſer des faits arrivez pluſieurs an-

nées

nées, apres celle dans laquelle ils repréſentent que ces harangues ont été faites. On ne pardonne aux Poëtes qu'avec peine ces ſortes d'Anachroniſmes, & c'eſt une faute qu'on ne tolere point dans un Hiſtorien. Virgile a fait dire à l'Ombre de Palinure parlant à Enée au VI de l'Eneïde:

— *portúſque require Velinos.*

* *V. Aulugel. Liv. X. c. 16.*

Les anciens * Critiques ont remarqué que le Poëte avoit fait une grande faute en faiſant nommer à Palinure, Pilote d'Enée, un lieu, d'un nom qu'il n'a eu que plus de ſix cents ans aprés l'arrivée d'Enée en Italie, car ce ne fut que ſous Servius Tullius, qu'on bâtit la ville de *Velie*, d'où ce port tiroit ſon nom. Ils ſoûtiennent que ſi Virgile a pu faire parler uu mort en Prophete, il n'a pas pû l'introduire priant Enée

née, qui ne l'étoit pas, de chercher un port inconnu en ce temps-là à tout le monde : *Inſcitiſſimè petit ut Æneas Portum Velinum requirat, cùm id nomen eo tempore fuerit nuſquam gentium.* Si l'on a parlé de la ſorte d'un grand Poëte, que dira-t-on d'un miſerable Hiſtorien, qui introduit le Cardinal Cajetan commettant un ſi énorme Anachroniſme ?

On a choiſi ces deux fautes parmi le grand nombre que M. Burnet en a remarquées, en aſſez peu de pages, pour donner au Lecteur, dès cet avertiſſement, une idée de l'exactitude de M. Varillas. Il eſt vrai qu'on ne pouvoit attendre autre choſe d'un Auteur, qui, dès ſes premieres productions, a fait profeſſion de ſuivre les traces de M. Maimbourg. Dans ſon *Hiſtoire du Wicleſianiſme*, qui fait pré-

préſentement les deux premiers livres de *l'Hiſtoire de l'Hereſie*, & qui a été le premier ouvrage que M. Varillas a donné au public, il avouë que c'eſt à l'exemple de ce Jeſuïte, qu'il s'eſt mis à écrire ces ſortes de d'hiſtoires. * *Les ſuccés qu'ont eu les Hiſtoires que l'illuſtre Auteur de la Compagnie de Jeſus avoit donné depuis quelque temps au public, & particulierement celle des dernieres Hereſies, lui firent croire qu'on ne pouvoit rien préſenter de plus agréable au public, que la continuation d'un ſi beau ſujet.* Il étoit aiſé de conjecturer dès lors, ce qu'on pouvoit attendre du digne imitateur d'un ſi fidele Hiſtorien. Mais il eſt certain qu'il a profité depuis ce temps-là, dans la Methode d'écrire l'Hiſtoire, ſelon les idées de M. Maimbourg. En voici des preuves trop conſidera-

Avertiſſ. du Wiclefian. à Lion en 1680.

oles pour les omettre. Ce ſont des paroles touchant la mort de Jean Hus, que M. Varillas avoit miſes dans ſon * *Hiſtoire du Wicle-* *Pag.127.
ianiſme, mais qu'il a retranchées dans celle † *de l'Hereſie.* Apres † Pag. 88.
avoir dit que Jean Hus, un peu avant que d'être attaché au pôteau, refuſa de ſe retracter, avec plus d'opiniâtreté qu'il n'avoit fait en préſence du Concile, il ajoûte dans *l'Hiſtoire du Wicleſianiſme. Il ne perdit ni le jugement, ni la tranquillité, que les plus conſtans perdent ordinairement à la vuë des ſupplices. A ne conſiderer ici que l'exterieur de la vertu, il ſeroit difficile de trouver une mort plus hardie que celle de Jean Hus. Il pratiqua le dehors de tous les actes, que ſuggere la DEVOTION LA PLUS SOLIDE; il parla modeſtement de l'Empereur & du Concile; il excuſa la neceſ-*

ceſſité où il ſe rencontroit de deſavouër les dépoſitions des témoins, par une autre neceſſité plus indiſpenſable, qui étoit celle de dire la verité; il leur pardonna; il pria pour eux; il ne lui échappa aucun mot, qui marquât quaſi la moindre application à ſes affaires temporelles; il fit une confeſſion à Dieu d'autant plus patétique, qu'elle étoit ſouvent interrompuë par de profonds ſoûpirs, & il ſembla que ſa ferveur redoubloit, lors qu'il apperçut le flambeau, qui devoit allumer le bucher. Il n'eſt pas difficile de deviner pourquoi M. Varillas a retranché ces paroles, où il paroiſſoit quelque ſorte de ſincerité: mais il eſt difficile de comprendre, comment on a cru que le public n'y prendroit pas garde.

Il y a encore un autre retranchement, au commencement du ſecond Livre de l'Hereſie. La ſeconde partie de l'Hiſtoire du Wicletianiſme com-

commençoit ainſi: *Il n'eſt rien de plus hazardeux, que de prétendre conſerver par la violence une Religion, qui ne s'eſt établie que par la douceur. Le ſupplice de Jean Hus & de Jerôme de Prague augmenta le nombre des Huſſites, quoi que l'intention du Concile, en exterminant ces Chefs de parti, eût été de retrancher de l'Egliſe ces membres gangrenez, de peur qu'ils ne corrompiſſent le reſte. Comme aucun Philoſophe n'avoit enduré la mort avec une réſolution ſi déterminée; que le feu n'avoit pu leur arracher aucune marque de foibleſſe &c.* L'Egliſe Gallicane a trop de reſpect pour le Concile de Conſtance, pour ſouffrir ſeulement qu'on témoigne n'approuver pas abſolument ſa conduite. Il y a même du crime préſentement à dire, que la violence n'eſt pas un bon moien de conſerver la Religion.

Mais cette omiſſion n'eſt rien, en

comparaiſon de celle-ci. Dans l'Hiſtoire de l'Heréſie, il paſſe fort legerement ſur l'accuſation, que les Proteſtans font contre le Concile de Conſtance, à l'égard de la violation du ſauf-conduit de l'Empereur.

*Pag. 90. §. XXIII. * Mais voici ce qu'il en dit dans le Wicleſianiſme, & qu'on ne trouve pas dans l'Hiſtoire de l'Heréſie: *C'eſt ici l'endroit le plus délicat à traiter de l'Hiſtoire moderne, & le point qui a le plus irréconciliablement partagé les eſprits. La difficulté conſiſte à ſavoir, ſi la foi fut violée à Jean Hus par l'Empereur Sigiſmond, & par le Concile de Conſtance; & quoi que la matiére fût extraordinairement obſcure d'elle même, on n'a pas laiſſé de contribuer tout ce dont la malice & l'artifice étoient capables, à deſſein de l'embrouïller encore davantage. Toutes les paſſions ſe ſont déclarées pour l'affirmative, ou pour la negative, & le plus agiſſant des interêts hu-*

humains, qui eſt celui de la Religion, en a fait ſa propre cauſe. Mais ce qu'il y a de plus étrange & de plus déplorable tout enſemble, eſt que les perſonnes les plus éclairées ont commencé de s'aveugler, en commençant à examiner l'affaire. Il y avoit deux queſtions toutes diſtinctes, & par conſequent indépendantes l'une de l'autre, & l'on n'en a fait qu'une. La premiere étoit ſi l'Empereur avoit executé ſa promeſſe: la ſeconde, ſi le Concile avoit contrevenu à la ſienne. Cependant on a confondu les deux, & traité la queſtion de même maniere, que ſi la parole de l'Empereur eût été celle du Concile, ou ſi la promeſſe du Concile eût été celle de l'Empereur. L'aveuglement s'eſt augmenté, à meſure que les Docles ont voulu entrer en matiere, & quoi qu'il ſoit plus clair que le jour, qu'il y eut deux ſauf conduits en deux termes differents, & ſous diverſes dattes, expediez en fa-

veur du Jean Hus, l'un de la part de l'Empereur, & l'autre de la part du Concile, on ne parle neantmoins que d'un ſeul, & l'on prend plaiſir à mettre ainſi en compromis les deux autoritez, ſavoir la ſpirituelle & la ſeculiere, dont on prétend qu'il étoit émané, ſans conſiderer qu'agiſſant ſur une dangereuſe prévention, il eſt impoſſible de rien décider, qui ne ſoit abſurde. Enfin l'on s'eſt comporté de même, que ſi l'on eût voulu démontrer qu'il y a beaucoup d'ignorance, dans ce que nous penſons le mieux ſavoir. Car on a fait une affaire de Religion de ce qui n'en étoit qu'une de Police, on a traveſti la raiſon d'état en maxime de conſcience. Les Catholiques ont ſuivi les Heretiques dans leurs emportemens, & n'ont pas ſçu ſe contenir dans leur fort, qui conſiſtoit à ne faire leur capital, ni de la défenſe de l'Empereur, ni de celle du

Con-

Concile, à n'entrer dans la discussion des faits, ni de l'un, ni de l'autre, à avouër ingenument QU'ILS N'ETOIENT COUPABLES, s'ils avoient voulu violer leur foi, & à nier que leur exemple serve de regle suffisante aux Catholiques, pour manquer de parole aux Héretiques. Il est donc d'une merveilleuse importance d'établir avant toutes choses, la verité du fait, & de separer les interêts humains d'avec ceux de la Religion, & de quelques Ecclesiastiques qui furent solicitez avec trop de chaleur; de marquer les sinceres & les fausses démarches qui se firent de part & d'autre, & de proposer les justes & les injustes motifs des principaux personnages de la sanglante Tragedie, qui fut représentée à Constance &c. Il y a encore quelques autres choses, qu'il a omises dans l'Histoire de l'Heresie: mais on n'en remarquera

plus qu'une, c'eſt que lors que la nobleſſe de Boheme preſſa l'Empereur ſur ſon ſauf-conduit, ce Prince, * *ne repartit point que ſon ſauf-condit étoit limité & que Jean Hus n'avoit point accompli les conditions, ſous leſquelles il lui avoit été accordé &c. Au contraire ſa Majeſté Imperiale ſembla demeurer d'accord, & même ſuppoſer que le ſauf-conduit fût pur & ſimple, par deux actes: l'un fut la répouſe abſoluë, qu'elle fit aux Gentils-hommes de Boheme, de faire ſortir Jean Hus, ſans condition & ſans délai: l'autre la propoſition generale de ce Prince au Concile, non ſeulement de lui ôter ſes gardes, & de le laiſſer retourner en ſon logis comme auparavant, mais encore de le renvoier en Boheme, s'il en témoignoit le moindre deſir.* Au lieu de cette réponſe, nôtre Auteur nous dit ſimplement que * *la Réponſe de l'Empereur ne les ſatisfit pas.*

* Pag. 107. §. XXV.

* Pag. 80.

Mais

Mais un peu plus bas, il dit le contraire de ce qu'il avoit avancé dans le Wiclefianiſme. Apres avoir rapporté les raiſons que le Concile allegua à l'Empereur, pour n'être pas obligé de rendre la liberté à Jean Hus, il dit * dans ſon Wiclefianiſme: *qu'il ne reſte aucun caractere, qui ſoit ſuffiſant pour décider nettement ſi l'Empereur fut* CONVAINCU *des raiſons du Concile, ou s'il n'eut pas la force de lui reſiſter auſſi longtemps, qu'il auroit été neceſſaire, pour tirer Jean Hus de ſes mains.* Au contraire, dans l'Hiſtoire de l'Heréſie, il dit que † *le Concile repreſenta ſes raiſons à Sigiſmond dans toute leur force, & que ſa Majeſté Imperiale* EN ETANT CONVAINCUE *le laiſſa en pleine liberté d'agir contre Jean Hus.* Que peut-on penſer de ces changemens, ſi ce n'eſt que M. Varillas change de lumieres,

* Pag. 110.

† Pag. 81. & ſuiv.

ſelon que ſon interêt le demande? Quand il n'y a rien à perdre, ni à gagner, il écrit la premiere choſe qui ſe préſente à ſon eſprit; & ſi c'eſt par hazard la verité qui lui vienne dans la penſée, il la dit telle qu'il la conçoit. Mais il en uſe tout autrement, lors qu'en parlant ainſi, il y auroit du danger de perdre la faveur d'un Protecteur *qui a penſé efficacément à lui dans les conjonctures, où tout le monde l'avoit abandonné, du quel les maniéres inimitables, dont il l'a toûjours obligé, ne lui ont pas été moins ſenſibles que les bienfaits qu'il en a reçus.* En cette rencontre il aſſure auſſi froidement le contraire, que ſi deux choſes oppoſées pouvoient être également veritables; & il ſupprime la verité ſans ſcrupule, comme s'il étoit indifferent de la dire, ou de ne la dire pas en écrivant l'Hiſtoire. Ce que l'on dit n'eſt pas une conjecture,

ture, il fait profession ouverte de suivre cette maxime. Il la débite sans détour dans sa Préface, où il dit que lors qu'il s'agit *de matieres de Religion, la conscience s'empare de toutes les puissances de l'ame, & les reduit dans un tel esclavage, qu'on est contraint d'écrire ce qu'elle persuade, sans que l'on s'embarrasse autrement s'il est faux ou vrai.* Sur ce principe, on aura sans doute tort de l'accuser de ne s'être pas mis en peine de dire la verité; & en effet, il n'auroit pû avancer une maxime plus propre à empêcher qu'on ne s'attache à faire de longues Critiques de ses Ouvrages.

Le Lecteur ne sera pas fâché de trouver ici le Canon du Concile de Constance, qui a été l'occasion des réflexions que l'on vient de lire. Il se trouve dans le Tom. VII. des Conciles de l'Edition de Paris, de 1636. Sess. XIX. p. 1075. On le mettra

mettra en François, apres l'avoir cité en Latin.

Quòd non obſtantibus ſalvis conductibus Imperatoris, Regum &c. poſſit per judicem competentem de hæretica pravitate inquiri.

„ Præſens Sancta Synodus ex quo-
„ vis ſalvo conductu per Imperato-
„ rem, Reges & alios ſæculi Principes,
„ hæreticis, vel de hæreſi diffamatis,
„ putantes eoſdem ſic à ſuis erroribus
„ revocare, quocunque ſe vinculo ad-
„ ſtrinxerint, conceſſo, nullum fidei
„ Catholicæ, vel juriſdictioni Eccle-
„ ſiaſticæ præjudicium generari, vel
„ impedimentum poſſe, ſeu debere
„ declarat, quominus, dicto ſalvo
„ conductu non obſtante, liceat judi-
„ ci competenti & Eccleſiaſtico de
„ hujuſmodi perſonarum erroribus in-
„ quirere, & aliàs contra eos debitè
„ procedere; eoſdémque punire quan-

tùm

ùm juſtitia ſuadebit, ſi ſuos erro- «
es revocare pertinaciter recuſa- «
erint, etiamſi de ſalvo conductu «
onfiſi, ad locum venerint judicii, «
liàs non venturi: nec ſic promit- «
entem, cùm fecerit quod in ipſo «
ſt, ex aliquo remanſiſſe obligatum, «
uo ſtatuto ſive ordinatione lectis, «
dem ſtatutum fuit approbatum per «
). D. Epiſcopos nomine quatuor «
ationum, ac Reverendiſſimum «
Patrem D. Cardinalem Epiſcopum «
Oſtienſem, nomine Collegii Cardi- «
alium, per verbum PLACET. «

Le Saint Concile déclare qu'aucun ſauf-
onduit accordé par l'Empereur, par les
Rois, ou autres Princes du ſiecle, à des
hérétiques, ou à des perſonnes ſoup-
çonnées d'Hereſie, dans la penſée de
les ramener ainſi de leurs erreurs,
ne peut & ne doit faire aucun préjudice,
ou obſtacle à la foi Catholique, ni à la

Ju-

Juriſdiction Eccleſiaſtique; en ſorte qu'il ne ſoit pas permis à un juge competant & Eccleſiaſtique, nonobſtant le ſauf-conduit, d'informer touchant les erreurs de ces gens-là, ou de proceder contre eux, ſelon les formes, & de les punir comme la juſtice le demandera, s'ils refuſent opiniâtrément de retracter leurs erreurs, quoi que ſe fiant au ſauf-conduit il ſe ſoient rendus au lieu du jugement, ſans quoi ils n'y ſeroient pas venus: Que ceux qui ont fait de ſemblables promeſſes, lors qu'ils auront fait ce qui eſt en eux, ne demeurent point obligez de les tenir. Ce decret aiant été lû, il a été approuvé par MM. les Evêques, au nom des quatre Nations & par le Reverendiſſime Cardinal Evêque d'Oſtie, au nom du College des Cardinaux, par ces mots NOUS L'APPROUVONS.

Pag. 71. ligne 7. au lieu de 1529, liſez 1524.

CRI-

CRITIQUE
Du Neuviéme Livre
DE L'HISTOIRE
DE M. VARILLAS

où il parle des Révolutions arrivées en Angleterre, en matiére de Religion.

MOnsieur Varillas a donné au public, en peu d'années, un si grand nombre de livres d'Histoire, & ces livres ont été si bien reçus, que cet Auteur semble être comme assûré de l'estime & de l'approbation de nôtre siecle. Il s'imagine que les choses du monde les plus fausses, passeront pour des veritez certaines, dans les ouvrages où l'on verra son nom. Nous sommes d'ailleurs en un temps, où bien des gens croient avoir droit d'en user, comme il leur plaît, à l'égard des Protestans, & peut être que des Auteurs, comme M. Varillas, se persuadent aussi, qu'il

I. Reflexions generales sur les Livres de M. Varillas.

leur eſt permis de dire contre eux tout ce qui leur vient dans l'eſprit. Il font, autant qu'on le peut faire avec la plume, la même choſe que l'on voit faire à d'autres par des voies de fait. Peutêtre même que la conduite de ces derniers, leur a inſpiré le deſſein d'écrire de la ſorte. On ne ſauroit s'empêcher de reſſentir une extrême pitié pour des malheureux, que l'on traite avec une dureté non ſeulement indigne du Chriſtianiſme, mais que la ſeule humanité fait regarder avec horreur. Il ſemble que c'eſt pour diminuer cette pitié naturelle, que l'on s'applique à décrire les commencemens de la Réformation d'une maniére odieuſe, & qui ne peut être propre qu'à inſpirer une violente haine pour les Réformez.

Il eſt vrai que les Princes, qui ſont comme au deſſus des Loix, agiſſent diverſement, ſelon que leurs paſſions les agitent plus ou moins, ou qu'on les ménage avec plus ou moins d'adreſſe. Le deſir de la gloire, joint avec l'ardeur de la jeuneſſe, leur fait entreprendre des guerres auſſi funeſtes dans leurs ſuites, qu'elles ſont difficiles à juſtifier dans leurs commencements. La même ambition jointe à une diſpoſition d'eſprit ſuperſtitieuſe, &

agiſ-

gissant dans un âge plus avancé, leur fait violer des Edits jurez solennellement, & confirmez plusieurs fois de la maniére du monde la plus autentique. Elle peut porter les Princes à des severitez, qu'il est plus aisé de déplorer, que de décrire, & que le respect que nous avons pour l'auguste caractere d'une tête couronnée, nous oblige de supprimer, plûtôt que de les représenter dans toute leur étenduë. Peutêtre qu'une expression trop vive de nôtre douleur sembleroit être une accusation de ceux que nous croions devoir respecter, aprés même tout ce qu'ils ont fait souffrir à nos freres. Il vaut donc mieux supporter patiemment nos afflictions, que de faire éclater nos plaintes à leur desavantage. Mais nous ne nous sentons pas obligez d'avoir les mêmes égards pour de miserables Auteurs, qui ont vendu leur plume, & qui déchirent nôtre réputation, pour s'attirer une recompense de ceux qui ont été les principaux instrumens des souffrances de nos freres. Ceux qui violent toutes les regles de la guerre, ne doivent pas attendre de quartier s'ils sont pris.

On pardonne à un Historien qui favorise son parti, qui met dans tout leur jour les beaux endroits de ceux à qui il veut du

bien, qui fait remarquer avec ſoin tout ce qu'on peut reprendre dans leurs ennemis ; qui ne fait même que toucher legerement les fautes des premiers, & qui juge avec la derniere ſeverité de celles des autres. C'eſt à la verité violer les loix d'une hiſtoire exacte, mais il eſt ſi naturel d'en uſer ainſi, que ſi cela diminuë la créance que l'on auroit en cet Hiſtorien, ſa perſonne n'en reçoit aucun tort & ſa réputation n'en eſt point flêtrie. Mais s'il n'a aucun égard à la verité, ni à l'honnêteté, s'il permet à ſon imagination d'inventer tout ce qu'il lui plait, & s'il ſe donne la liberté d'écrire tout ce qui lui vient dans la penſée ; il ne doit pas trouver étrange qu'on entreprenne de faire au public un fidéle portrait de ſa conduite, & qu'on la lui repréſente telle qu'elle eſt. Encore que la Religion & la conſcience nous obligent de garder bien des meſures, & que les ſentimens dans leſquels on nous a élevez, nous engagent à écrire d'une maniere auſſi moderée qu'il eſt poſſible, ſi ce que nous avons à dire de ceux contre qui nous écrivons, eſt auſſi ſcandaleux que veritable, & que toute la douceur que nous pouvons apporter à le dire, ne puiſſe empêcher qu'il ne s'en trouvent bleſſez, on ne pourra attribuër nôtre

con-

conduite qu'à l'amour que nous avons pour la verité, ou à une legitime indignation que des injuſtices criantes ont neceſſairement produite.

On ne peut pas nier que M. Varillas n'ait une maniere d'écrire, qui eſt fort agreable. Il paroit découvrir bien des ſecrets, & donner des portraits des perſonnages dont il parle, tirez d'apres nature. Il mêle à ſon hiſtoire des réflexions de Politique, qu'on lit avec plaiſir ; quoi qu'il eût bien pû s'en paſſer, puis que ceux qui ont quelque connoiſſance des affaires du monde, ſavent parfaitement que la conduite des Princes, & des Grands n'eſt pas ſi conſtante & ſi reguliére, qu'il luy plait de la repréſenter. Des accidents imprevus, des bizarreries d'un Prince, des intrigues d'amour, des emportemens de jalouſie, & mille autres paſſions ſemblables, ſont les veritables principes de preſque tout ce qui arrive au monde. Ce n'eſt pas toûjours l'interêt qui gouverne les Etats, le caprice & la paſſion ont auſſi leur tour, & ſouvent même ont plus de part que l'interêt dans la conduite des hommes.

C'eſt ce qui m'a toûjours fait juger que les livres de M. Varillas ont un peu trop de l'air des Romans, & que bien des intrigues

dont il parle, ſont trop fines pour être veritables. Il eſt vrai qu'afin de paſſer dans l'eſprit du Lecteur, pour un Hiſtorien digne de foi, il cite des Lettres & des Relations d'où il aſſure qu'il a tiré ce qu'il avance. Mais il ne dit, ni ſi elles ſont imprimées, ni ſi elles ſont encore en manuſcrit. Il ne marque point où il les a vüës; ni où on les peut trouver. Quoique cette maniere de citer ſoit extrémement ſuſpecte, j'avouë que j'aurois eu de la peine à me perſuader, que ces prétendus mémoires que perſonne n'a vûs, ne ſubſiſtent que dans l'imagination de M. Varillas. Mais étant à Paris l'Eté paſſé, je me trouvai heureuſement avec de tres-honêtes gens de la Communion de l'Auteur, qui ſe ſont appliquez particulierement à étudier l'Hiſtoire de France, & qui m'ont découvert ce miſtere. Ce ſont des gens qui n'ont jamais eu de chagrin contre M. Varillas, que celuy que leur a donné la liberté qu'il prend de publier ce qu'il luy plait d'inventer, pour de veritables hiſtoires. Il m'ont aſſuré qu'on ne doit avoir aucune créance pour ce qu'il dit, qu'il a ramaſſé divers petits contes qu'ils coût enſemble, comme il le trouve à propos, ſans avoir aucune bonne autorité pour les ſoûtenir, & que la plûpart des

pieces

pieces qu'il cite ſont de ſa pure invention. Enfin ils parloient de tous ſes livres d'une maniere ſi dure, & ſi mépriſante, que je n'oſe répeter leurs paroles, de peur qu'il ne ſemble que je vueuille imiter le ſtile de nôtre Auteur, le plus méchant modele que l'on pût jamais ſuivre.

Je trouvai qu'il étoit ſi univerſellement décrié à Paris, qu'il a ſans doute raiſon de dire dans *l'Avertiſſement de l'Hiſtoire des Révolutions* que M. l'Archevêque de Paris *a penſé à lui dans les conjonctures, où tout le monde l'avoit abandonné.* En effet je n'ai jamais vû un homme dans un mépris ſi général; & l'on n'attribuë l'eſtime où ſont ſes ouvrages dans les païs étrangers, qu'à ſa maniere d'écrire, à qui il ne manque aucune des beautez de l'hiſtoire que la Verité, & à l'ignorance où ſont les Etrangers à l'égard de l'hiſtoire de France. Il eſt vrai qu'enfin il a trouvé un Protecteur & une penſion, & qu'il nous donne ici un échantillon de la maniére dont il l'a meritée. Mais ſi l'on examine cet ouvrage à la rigueur, il y a bien de l'apparence qu'il l'a perdra, parce qu'on n'a acoûtumé de paier les Ecrivains mercenaires, qu'autant de temps qu'ils ſont utiles. On trouve ici tant de fautes, qu'au lieu qu'en d'autres livres

il faut quelquefois chercher avec peine des matiéres de Critique, il en paroit d'abord ici un si grand nombre, qu'on auroit sujet de craindre de lasser le Lecteur, si l'on entreprenoit de les relever toutes l'une apres l'autre. C'est pourquoi on est obligé de choisir seulement les plus remarquables, & encore on en trouve tant, qu'on ne sait si le Public ne jugera point, que ce n'étoit pas la peine de critiquer un livre si plein de fautes.

M. Maimbourg a proposé au monde un modéle d'écrire l'histoire, que peu de gens sont capables d'imiter, mais qui a tant fait de bruit dans nôtre siecle, que le seul débit de ses livres n'est pas une petite marque que nous avons dégeneré de la vertu de nos Peres. Cet Auteur semble avoir si fort perdu toute sorte de pudeur, & se soucier si peu de l'honnêteté la plus commune, qu'on le regarderoit comme un prodige, si l'on ne savoit pas qu'il a vécu cinquante ans dans la Societé des Jesuites. Comme il n'a aucun égard à la verité, ni à la vrai-semblance, il semble aussi être à l'épreuve des reproches les mieux fondez, & des preuves les plus évidentes qu'il soit possible d'apporter, pour prouver qu'un Historien n'est qu'un lâche prévaricateur. Ces preu-

vçs

ves aiant été proposées d'une maniére à cou-
rir de confusion tout autre que lui, il n'a
i assez de sincerité pour avoüer ses fautes,
i assez d'honneur pour s'en justifier. Il
rouve toûjours de nouvelles matiéres d'é-
rire, & il ne lui manque jamais, com-
ne on m'a dit que lui même s'en étoit ven-
é plusieurs fois, d'une nouvelle piece de
Vin de Champagne, pour échauffer son ima-
ination, & entretenir sa chaleur, jusqu'à
e qu'il ait compilé quelque Histoire nou-
elle. Apres cela il s'imagine que deux ou
rois periodes emportées dans une Preface,
uffisent pour le délivrer d'une éternelle
onfusion, à laquelle ses propres fautes l'ont
ondamné. Il a même la hardiesse de dé-
lier ses livres au Roi, quoi qu'il n'y ait en-
ore eu personne, qu'il ait pû persuader de
a sincerité de ses histoires. Cette adresse lui a
i bien reüssi, qu'il semble que M. Varillas
a luy ait enviée & comme il a un stile plus
châtié, & un air plus fin pour imposer à ses
Lecteurs, il n'y a pas voulu luy être infe-
ieur dans une hardiesse, que je n'oserois
nommer par son nom. Mais quoi que
M. Varillas ait raffiné sur la methode de
M. Maimbourg, c'est à ce dernier qu'est
duë la gloire de l'invention, & la recom-
pence qu'elle merite.

Ecrire l'hiſtoire eſt une eſpece de mêtier, où il eſt bien plus criminel d'avoir de faux poids & de fauſſes meſures que dans les autres, parce que la tromperie s'étend beaucoup plus loin, & cauſe bien plus de préjudice à ceux qui ne la connoiſſent pas d'abord, quoi que dans la ſuite elle ſe découvre aſſez aiſément. S'il y a des degrez dans le menſonge, aſſurément celui qu'on dit le plus hardiment, qui s'inſinuë le plus avant dans l'eſprit, que l'on accompagne de plus de graces & qu'on laiſſe aux ſiecles à venir revêtu de l'apparence trompeuſe de la verité; cette ſorte, dis-je, de menſonge eſt la plus criminelle. Mais il y a des gens dont la conſcience eſt auſſi endurcie, que leur pudeur eſt éteinte, & qui ſont ſans remords interieurs, comme ils n'ont point de ſentiment pour les reproches publics. Un Empereur étonné qu'un Romain extraordinairement endetté pût dormir tranquillement, croioit que ſon matelas étoit enchanté, ne pouvant concevoir que dans le mauvais état de ſes affaires il pût avoir un ſommeil ſi tranquille, à moins qu'il n'y eût quelque vertu aſſoupiſſante dans ce matelas. Ceux qui ſentent en eux mêmes la force que la Verité & la Modeſtie ont ſur une ame droite & ſincere, ont de la peine à

s'i-

s'imaginer par quels moiens d'autres peuvent étouffer ces ſentimens, à moins que la nature ne produiſe quelquefois des hommes d'une diſpoſition toute particuliere.

Mais ſans m'étendre davantage en préambules, je commencerai à faire remarquer à M. Varillas les fautes les plus conſiderables qu'il ait commiſes. Quoi que je n'attendes rien de ſa ſincerité, j'eſpere que le public aura plus de juſtice & d'équité qu'il n'en paroit en nôtre Auteur.

II. Reflexions particulieres ſur divers endroits de l'Hiſtoire des Revolutions.

M. Varillas commence ſon hiſtoire par une vuë générale, qu'il donne des progrés de ce qu'il appelle Héreſie. Cet abregé eſt conçu en ſtile prophetique, & contient les évenemens que l'Auteur ſe propoſe de raconter, comme s'il les prédiſoit. Dans onze pages de ſuite, ſelon l'edition d'Amſterdam, il a ſi peu l'air d'un Hiſtorien, & il eſt ſi plein de figures de Déclamateur, qu'il n'y a perſonne qui ne crût plûtôt lire un Moine peu judicieux, & aveuglé de paſſion, qu'un Hiſtorien ſerieux & ſincere, qui doit écrire de ſang froid, & ne ſe laiſſer jamais entrainer aux tranſports vitieux d'une rétorique paſſionnée. Quoi qu'il ſoit ſans doute plus aiſé de prophetiſer le paſſé que l'avenir, & qu'on s'expoſe moins à ſe tromper: lors que la haine ſe

mêle dans l'hiſtoire, & qu'elle ſe trouve jointe avec une negligence à s'inſtruire de la verité, auſſi grande qu'eſt celle de M. Varillas, elle fait commettre des fautes énormes.

Pag. 5. S'il avoit recueuilli l'hiſtoire de ces derniers ſiecles des Livres ou des Lettres, qu'il cite ſi ſouvent, il n'auroit pas dit que le Gouverneur d'Edoüard VI. fut *un Duc de Northumberland*, puis qu'il n'y a aucune hiſtoire de ce temps-là, qui ne témoigne le contraire. Ce fut *le Duc de Somerſet*, qui fut le Gouverneur de ce Prince; & pour le Duc de Northumberland, quoi qu'il fût chargé du principal ſoin des affaires les deux dernieres années du Regne d'Edoüard, que ce Prince fût en âge de majorité, il ne fut jamais Gouverneur du Roi, ni n'eut d'autre caractere que celui de Conſeiller d'Etat, encore qu'il fût extrémement conſideré d'Edoüard. Ce Duc témoigna en mourant qu'il avoit toûjours été Catholique Romain dans ſon cœur, de ſorte que la profeſſion exterieure qu'il fit de la Religion Réformée, pour mettre à couvert ſes interêts, ne prouve pas plus ſolidement qu'il appartenoit à nôtre Egliſe, que la profeſſion forcée que les nouveaux Convertis font aujourd'hui de la Religion

Ca-

Catholique, prouve qu'ils ſont veritablement de l'Egliſe Romaine.

Dans la même page il dit que Marie Reine d'Ecoſſe, à la perſuaſion du Comte de Morray ſon frere naturel, ſe maria à un ſimple Gentil-homme, qu'il nomme en marge *Henry d'Arley*, ce qui eſt une nouvelle preuve que nôtre Auteur n'eſt pas extrémement bien verſé dans l'Hiſtoire des derniers ſiecles. Cet Henry qu'il appelle d'Arley, étoit *Henry Lord Darly*, fils ainé du Comte de *Lenox*, l'une des principales familles d'Ecoſſe, & l'une des branches de celle des *Stewarts*. Il eſt vrai qu'elle étoit ſortie de cette derniere famille, avant que les Stewarts parvinſſent à la Couronne par la voie du mariage. Mais le Grand-pere de cet Henry fut marié à une femme qui étoit fort proche de la Couronne, Couſine germaine du Roi Jaques IV, & Sœur *d'Hamilton* Comte d'Aran. La mere du Lord Darly étoit auſſi ſœur uterine du Roi Jaques V, étant fille de la Reine Doüairiere d'Ecoſſe ſœur d'Henry VIII. Cette Princeſſe eut de ſon ſecond mariage avec le Comte *d'Angus* (*Dowglaſs*) *Iſabelle Dowglaſs* qui fut élevée dans la Cour d'Angleterre, & que le Roi Henry VIII, donna en mariage ou Comte de Lenox. De ce

mariage naquit le Lord Darly qui étant Cousin germain de la Reine d'Ecosse, étoit le plus proche héritier de la Couronne d'Angleterre apres elle. Il auroit pû être un dangereux Competiteur dans cette succession, étant né & élevé en Angleterre, de sorte que ce mariage, bien loin d'avoir rendu Marie mépriſable à ſes ſujets eſt l'une des plus ſages actions de ſa vie. M. Varillas ne pouvoit rien imaginer de plus honorable à la memoire du Comte de Morray, que de le faire l'auteur d'un ſi ſage conſeil.

Il n'y a pas de quoi s'étonner ſi M. Varillas en uſe de la ſorte à l'égard des particuliers, puis qu'il oſe bien attaquer la famille Roiale d'Angleterre, en revocant en doute ſa nobleſſe. S'il ne vouloit point avoir d'égard pour les Couronnes qu'elle porte, la conſideration du Roi qui regne préſentement, devoit le retenir, & lui apprendre à avoir plus de reſpect pour lui, que de faire ſon biſayeul un ſimple Gentil-homme. S'il avoit eu auſſi quelque conſideration pour la memoire de l'infortunée Marie, il ne ſe ſeroit pas ſi fort étendu ſur ſon hiſtoire. Mais certainement on doit reſpecter juſqu'aux cendres d'une tête couronnée. M. Varillas attribuë à une trop grande facilité, en quoi

quoi il fait consister le caractere particulier de cette Princesse, les malheurs dont sa vie fut traversée, mais ce tableau est si éloigné de la verité, qu'on peut dire que la Reine Marie d'Ecosse a été l'une des femmes les plus spirituelles de son temps.

Il semble que M. Varillas a prétendu à avoir une pension de la Couronne d'Angleterre, & qu'à cause qu'il ne l'a pû obtenir, il tâche de flêtrir autant qu'il peut la race de nos Roi. Il vient de leur faire l'honneur de tirer leur extraction d'un Gentil-homme, quoi que d'un Gentil-homme du dernier ordre, mais en une autre rencontre il n'en use pas si honêtement. Il dit dans son neuviéme livre que Henry VIII. avoit des raisons de souhaiter le mariage de son fils naturel le Duc de Richemont, avec Marie sa propre fille; "que ces raisons n'étoient "que trop connuës, puis qu'il avoit couru par "toute l'Europe des satires qui lui reprochoient que son bisayeul n'étoit pas noble; & "que ç'avoit seulement été par son credit à "la Cour, & par les immenses richesses qu'ils "avoit acquises, qu'il avoit obtenu la permission d'épouser une fille de la maison des "Plantagenets, qui n'approchoit de la Couronne qu'au seiziéme degré, & qui pourtant avoit laissé à son petit fils le droit de "regner.

Liv. 9. Pag. 249.

regner. Il s'étend enſuite fort au long ſur les reflexions qu'Henry VIII. fit là deſſus, & les raiſons qui l'empêcherent d'écrire ſur ce ſujet, comme s'il étoit fort ordinaire que les Rois fiſſent des livres ſur un ſemblable ſujet! Il nous apprend comment ce Prince ſe conſola par le ſouvenir de ce qu'il avoit lû touchant Arſace Roi de Perſe, qui pour n'avoir été que fils d'un ſerrurier, n'avoit pas laiſſé de commencer une maiſon roiale, d'autant plus illuſtre qu'elle avoit duré depuis lui juſ-
„ qu'à Uſſon-Caſſan. „ Sa Majeſté Angloiſe;
„ ajoûte nôtre Auteur, étoit perſuadée qu'il en
„ arriveroit de même à ſa maiſon, ſi ne la pou-
„ vant continuër de mâle en mâle par les
„ voies legitimes, il obtenoit du S. Siege que
„ le Duc de Richemont ſon fils naturel épou-
„ sât ſa fille unique legitime. Il y a ici un ſi grand nombre de fautes, que je ne ſai par laquelle commencer, & quand M. Varillas n'auroit jamais écrit que cette ſeule periode, elle ſuffiroit pour perſuader le Public, qu'il eſt tout à fait incapable de compoſer une hiſtoire judicieuſe.

Je ne m'arrêterai pas ici à faire voir la fauſſeté du crime qu'il impute à Henry VIII. d'avoir voulu faire un mariage inceſtueux. C'eſt de quoy je parlerai en ſon lieu, lors qu'il s'en préſentera une autre occa-

occaſion. Mais ſi Henry VIII. n'étoit pas noble du côté de ſon Biſayeul, c'étoit une étrange maniére de remedier à cet inconvenient, que de ternir de nouveau la famille des *Tudors*, & d'en faire tomber la ſucceſſion entre les mains d'un fils naturel. Le remede que M. Varillas veut qu'Henry ait entrepris d'apporter à ce défaut de nobleſſe eſt auſſi extravagant, que le fait qu'il ſuppoſe eſt faux. Et c'eſt en quoi paroit le peu de ſoin que l'Auteur a eu de s'inſtruire de l'Hiſtoire, puis que cette matiére a une tres-grande liaiſon avec le traité le plus extraordinaire que l'on liſe dans toute l'Hiſtoire de France, dans laquelle il fait profeſſion d'être ſi habile. Je n'ai beſoin de dire autre choſe, pour prouver que les Tudors étoient nobles, ſi ce n'eſt qu'ils étoient du païs de Galles, de la race des anciens Bretons, qui prétendent être les plus nobles de toute la nation Angloiſe, & qui comptent leurs prédeceſſeurs, remontant depuis nôtre ſiecle juſqu'à celui de Jules Ceſar. Il y a eu entre autres la famille des *Theodores*, ou des enfans de *Theodore*, qu'on a appellé par corruption dans les ſiecles ſuivants *Tudors*. Mais M. Varillas ſait ſi peu l'hiſtoire, qu'il a oublié qu'une fille de France, qui fut mariée a Henry V. Roi d'An-

d'Angleterre, & en vertu des droits de laquelle ſon Epoux, & Henry VI. ſon fils ont été couronnez Rois de France dans Paris; que cette Princeſſe, dis-je, apres la mort d'Henry V. épouſa en ſeconde nôces *Owen Tudor* dont elle eut trois fils. Les deux ainez furent faits Comtes de Richemont & de Pembroke, étant freres uterins du Roi, & les plus prochains héritiers des droits qu'il prétendoit avoir par ſa mere à la Couronne de France, que je ſuis neantmoins fort éloigné de croire bons & legitimes. Cela étant ainſi, ce n'étoit pas une choſe extraordinaire pour un homme du rang du Comte de Richemont, que d'épouſer une Dame d'une branche ſi éloignée de la Couronne. Il eſt vrai néantmoins qu'elle n'en étoit éloignée que de ſix degrez, au lieu que nôtre Auteur dit qu'elle n'en approchoit qu'au ſeiziéme, mais je n'inſiſte pas là deſſus, parce qu'il pourroit y avoir une faute de l'imprimeur, & que j'ai trop de fautes claires & eſſentielles à remarquer, pour m'arrêter à celles qui peuvent être douteuſes, ou de peu de conſequence.

Je ſai qu'il y a une certaine ſorte de gens qui ſont beaucoup plus touchez de voir leur ignorance découverte, que d'entendre publier leurs vices. Ils ſont beaucoup plus

jaloux

jaloux de la réputation d'être gens d'eſprit, qu'ils prétendent leur être duë, que de celle d'être gens de bien. Je ne ſai ſi M. Varillas eſt dans cette diſpoſition, mais ſi la ſympathie qu'il y a entre lui & M. Maimbourg ne luy a point fait perdre toute ſorte de ſentiments d'honneur, je ne doutes pas que les remarques que l'on vient de faire ne le fâchent un peu. J'avouë auſſi qu'il eſt difficile de ne pas perdre patience, lors que l'on voit qu'un miſerable Auteur prétend dégrader la plus noble famille qui ſoit au monde.

Ne trouvant plus rien dans la Prophetie, par où M. Varillas commence ſon hiſtoire, qui ait quelque rapport à nôtre ſujet, j'étois dans le deſſein de paſſer outre & d'entrer dans l'examen de ce qui regarde l'Angleterre. Mais il y a une ſi groſſiére bévuë Pag. 6. dans la page ſuivante, qu'il y eſt bon de s'y arrêter un peu. " Il dit que les Suiſſes ſe " réformerent ſous prétexte que l'expedient " le plus ſur, pour ne pas retourner ſous la " domination de la maiſon d'Autriche, étoit " de ſe ſéparer de la communion de l'Egliſe " Romaine, quoi qu'il ſoit certain que les " Suiſſes ne craignoient alors rien de ſemblable. " Il ajoûte que les quatre principaux " Cantons ſe laiſſerent ſéduire en moins d'un " an, "

„ an, que les ſept petits perſiſterent dans la „ créance de leurs Peres, & que les deux „ mediocres laiſſerent au choix de leurs ſujets „ de démeurer dans la foi Catholique, ou „ d'aller au Prêche des Sacramentaires.

Il ſemble qu'un homme qui aſpire à la qualité de bon hiſtorien, devoit au moins commencer ſes études par quelque teinture de Geographie, & s'inſtruire un peu de la Carte de l'Europe. La Suiſſe eſt ſi voiſine de la France, & il y a ſi long temps que les Suiſſes ſont alliez à la Couronne, que ne ſavoir pas la puiſſance de chaque Canton, eſt une ignorance tout à fait indigne d'un Hiſtorien éclairé, & qui merite la plus âpre cenſure que l'on puiſſe faire à un Auteur de cette ſorte. Cependant nôtre Auteur conte Bâle & Schaffouſe parmi les grands Cantons, & Lucerne, Soleurre, & Fribourg parmi les petits. Quoique ces derniers ſoient ſi conſiderables que pluſieurs les mettent entre les grands, il leur préfere Glaris & Appenzel, qui ſont entre les moindres. Voila bien des fautes dans une ſeule periode, mais ce n'eſt pas le tout. Il eſt encore tres-faux que les quatre Cantons Evangeliques aient reçu la Réformation en moins d'un an. Zwingle commença à prêcher en 1519, & il fallut pluſieurs années pour examiner

ſa

a doctrine. Zurich ne la reçut qu'en 525, Berne trois ans apres en 1528, & Bâle l'année ſuivante. Pour Schaffouſe j'avouë que je ne ſai pas quand elle ſe réforma, mais au moins je ſai qu'il a fallu plus de dix ans, pour achever entierement la Réformation de ces quatre Cantons.

Si M. Varillas n'eſt pas favorable à Lucerne parce que c'eſt le lieu de la Réſidence de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, je ne puis n'imaginer ce qui l'a pû obliger de mettre dans le nombre des petits Cantons Soleurre où demeure l'Ambaſſadeur de France, & que pluſieurs rangent parmi les grands Cantons. Mais il y a de l'apparence qu'il ne ſait rien de tout ceci, que par ouïr-dire; & peut être encore qu'il a crû s'exprimer d'une maniere plus élegante en diviſant les Cantons en grands, en petits & en mediocres, & qu'on regarderoit la Réformation, comme un changement précipité, en ne donnant aux quatre principaux Cantons qu'une année pour le faire.

Ce n'eſt preſque pas la peine de s'arrêter à des bévuës de cette ſorte, mais lors que l'on y voit tant de malice mêlée, & qu'elles ſont placées en de certains endroits, où elles ſont le plus expoſées aux yeux du Lecteur, il eſt bon de les faire remarquer en paſſant.

M. Va-

M. Varillas commence son troisiéme Livre, où il fait l'histoire de la Réformation de Luther, par un préambule de 38 pages, où il décrit l'Etat de l'Europe en ce temps-là, si au long & avec si peu de jugement, qu'il emploie quatorze pages à raconter les conquêtes de Selim Empereur des Turcs, & la défaite des Mamelucs. Cette ennuieuse digression n'a aucun rapport avec les affaires de Luther, mais ç'a été un moien de grossir le Volume & d'en augmenter le prix, ce qui pourroit apporter quelque avantage, si une Episode si mal placée ne diminuoit pas extrémement la bonne opinion que l'on pouvoit avoir du jugement de l'Auteur. A quoi sert cette description de chaque Etat de l'Europe, qui semble comme disposer l'esprit du Lecteur à ce qui doit suivre, si ce n'est qu'on suppose que M. Varillas aiant à donner une Comédie au public, fait paroître sur le Theatre par une adresse toute particuliere, un grand nombre d'Acteurs qui frappent d'abord les yeux de ceux qui les regardent, quoi que dans la suite ils ne doivent représenter aucun personnage? Mais puis qu'il veut absolument écrire, sans s'être donné la peine de s'instruire seulement des principales regles que l'on doit observer dans une Histoire, il

faut

faut qu'on luy apprenne de quel préambule il devoit ſe ſervir, puis qu'il étoit réſolu de ne point commencer ſans cela.

Il devoit commencer par décrire l'état de la Religion & des Lettres dans l'Europe. Il devoit raconter les ſcandales que les Papes & la Cour de Rome avoient donnez à la Chrétienté, les déreglements du Clergé ſéculier, l'ignorance & les crimes des Evêques & des Curez, les débauches & les diſſolutions des ordres Monaſtiques & rentez & mendiants. Il devoit marquer de quelle ſorte en étudioit en ce temps-là, quels ſermons on faiſoit au peuple; & ajoûter à tout cela quelque choſe de l'état où étoient alors les Univerſitez de l'Europe, & les Lettres qui commençoient à renaître. Il falloit inſtruire le public des differents interêts, où étoient entrées les diverſes nations de l'Europe, apres le temps des Conciles de Conſtance & de Bâle; & y joindre une relation fidele de la diſpoſition des Cours de l'Europe par rapport à la Religion. Il pouvoit faire de tous ces faits une longue & judicieuſe introduction à ſon Hiſtoire. Enfin apres avoir décrit les ſentiments des peuples à l'egard de tout cela; il vouloit faire paroître vainement la facilité qu'il a à narrer toute ſorte de ſujets, il devoit

devoit faire un portrait de l'état des Egliſes du Levant apres le Concile de Florence, & marquer les effets que cette Aſſemblée a produits Orient, la ruine de ces Egliſes, l'ignorance & la miſere où elles ſont tombées dès qu'elles ſont ſous le joug des Mahometans. Il eſt vrai que ce prélude n'étoit point neceſſaire, pour nous préparer à voir paroître Luther ſur la ſcene, mais au moins il auroit été plus ſupportable, que ce long recit des Conqueſtes de Selim.

III. *Reflexions generales ſur les affaires d'Angleterre.*

Mais je me ſuis trop éloigné de mon deſſein. Je me renfermerai deſormais dans ce qui me regarde. Nôtre Auteur commence l'endroit de ſon Avertiſſement où il parle des affaires de l'Angleterre, par une Maxime tout à fait digne de lui. *Il eſt*, dit-il, *ſans comparaiſon plus difficile d'être exactement veritable dans les matieres de Religion, que dans les autres; parce que dans celles-ci le ſeul interêt, & les ſeules paſſions obligent à mettre le menſonge en la place de la verité: au lieu que dans celles-là la conſcience s'empare pour ainſi dire de toutes les puiſſances de l'ame, & les reduit dans un tel eſclavage que l'on eſt contraint d'écrire ce qu'elle perſuade, SANS qu'on s'embarraſſe autrement S'IL EST VRAI, OU FAUX.* Quelque faux que ſoit ce prin-

principe, il nous donne une veritable idée des ſentiments de M. Varillas touchant la Religion. Selon lui cette lumiere du ciel qui éclaire & qui éleve nos eſprits, nous corrompt & nous ſeduit avec bien plus de force, que ne font l'interêt & la paſſion. Ce qui nous repréſente le Dieu de la Verité, & qui fait que nos ames peuvent égaler la pureté des intelligences celeſtes, aſſervit toutes nos facultez afin de nous délivrer de toute ſorte de ſcrupules, & ne nous inſpirer que de l'indifference pour le menſonge & pour la verité. Peut être que c'eſt là le caractere de la Religion de M. Varillas, encore que ceux qui le connoiſſent parfaitement diſent, qu'il n'eſt pas fort ſenſible pour tout ce qu'on appelle Religion. Et ſi cela eſt vrai, ſa maxime ſe trouvera fauſſe, puis qu'une penſion & l'envie de s'avancer dans le monde, ont banni de ſon cœur l'amour de la Verité, auſſi abſolument que le pourroient faire les principes d'une fauſſe Religion dans l'ame de ſes plus furieux Zelateurs. On ne peut voir ſans horreur mettre la Religion & la conſcience dans le nombre des choſes qui ſont le plus oppoſées à la ſincerité, mais on ſait dans quelle ecole M. Varillas a appris cette étrange

doctrine. Il paroît si fort dévoüé aux Jesuïtes, qu'il est résolu de soûtenir hautement ce qu'ils n'osent dire qu'en secret: & en effet, si nous pouvons juger de lui, par la conformité que l'on voit entre sa conduite & le caractere qu'il donne de la Religion, nous croirons qu'il est entierement persuadé de leurs maximes, puis que jamais homme ne se mit moins que lui en peine de savoir, si ce qu'il assure est vrai ou faux.

Il m'accuse de favoriser le parti des Protestans, & de ne tomber d'accord de quelques unes des fautes d'Henry VIII. que *pour avoir ensuite plus d'occasion d'excuser le miserable Cranmer*. Il semble que cela marque qu'il a lû mon Livre, mais je ne puis le croire, quoique je n'aies pas grande opinion de sa sincerité, ni de sa pénetration. Il n'est pas possible qu'il soit si destitué de sens commun, ou qu'il ait si peu de soin de sa réputation, que de se hazarder à dire un si grand nombre de fausletez notoires, s'il avoit vû les preuves authentiques, sur lesquelles j'ai appuié les veritez qui leur sont opposées. Je ne croi pas même que M. Maimbourg apres cinquante ans de novitiat, soit venu à un degré de confiance capable de soûtenir ces fausletez, s'il

s'il s'étoit seulement donné la peine de lire une fois mon Livre. Je me persuade qu'il croiroit mes raisons assez bonnes, pour entreprendre de diminuër la créance que l'on peut avoir en mon histoire, par quelque chose de plus fort, que n'est une simple affirmation que je suis extrémement partial. Il y a trois ans que mon Livre est assez connu en France, & que l'on en parle assez favorablement, pour meriter que M. Varillas prît la peine de justifier sa Censure. Mais il étoit plus aisé d'en user comme il a fait, & c'étoit agir plus fierement de se contenter d'accuser en géneral un Auteur de partialité, que de descendre dans un détail trop particulier. Si trois ou quatre paroles suffisent pour refuter un assez gros livre, accompagné d'autant de preuves authentiques, qu'on en ait peut-être jamais vû dans aucun livre de cette sorte, ce seroit en vain qu'on se fatigueroit à faire des livres, pour des gens qui auroient l'esprit tourné comme M. Varillas.

Il auroit mieux fait, si au lieu de cela il eût parlé d'un bruit qui étoit si fort répandu dans Paris, qu'on m'en donna avis de divers endroits. On disoit qu'un Ecclesiastique qui a mille belles qualitez, qui est particulierement un homme d'une grande ap-

plication, & qui a beaucoup de ſincerité, à qui par conſequent M. Varillas ne reſſemble gueres, avoit fueuilleté le nombre prodigieux de Manuſcrits, touchant l'hiſtoire de ces derniers ſiecles, qui ſont dans la Bibliotheque du Roi, où il avoit trouvé tant de choſes qui regardoient l'Angleterre, qu'il vouloit publier un volume de memoires touchant nôtre hiſtoire. On diſoit auſſi qu'en de certaines choſes, il s'étendroit plus que je n'avois fait, & qu'en d'autres il ſeroit obligé de ſuivre des ſentimens oppoſez aux miens. Comme les choſes s'augmentent à force de les redire, on aſſuroit qu'il avoit formé le deſſein d'écrire une hiſtoire contraire à la mienne, & qu'il renverſeroit ainſi toute la créance que l'on avoit en mon Ouvrage. Etant arrivé à Paris, quelques perſonnes qui recherchent la verité avec ſoin, réſolurent de nous faire rencontrer enſemble, pour en parler en préſence de quelques uns de nos amis communs. On parut des deux côtez diſpoſez à ſacrifier tout à la verité & M^rs^. Thevenot & Auzout, dont l'érudition & la probité ſont trop connuës, pour avoir beſoin de mes loüanges, firent en ſorte que nous nous rencontrames dans la Bibliotheque du Roi. M. L'Abbé de * * * fit paroî-

paroître dans cette conférence une memoire tres-heureuſe, beaucoup d'exactitude & une grande ſincerité. Il avoüa qu'il n'avoit aucune difficulté à propoſer contre les principaux endroits de mon Hiſtoire, il parla ſeulement de quelques faits de moindre importance, ſur leſquels je lui donnai une pleine ſatisfaction, auſſi bien qu'à nos deux illuſtres arbitres, ſi bien que je m'apperceus d'abord que j'avois affaire à un homme d'honneur. Il inſiſta fort ſur le jugement de la Sorbonne contre le mariage d'Henry VIII. qui ne ſe trouve point dans les Regîtres de cette maiſon. Mais un Docteur de Sorbonne m'a aſſuré que ces Regîtres étoient extrémement défectueux, & qu'on en avoit perdu pluſieurs volumes. Il allegua une Lettre adreſſée à Henry, qu'il avoit vuë, où on dit à ce Prince qu'on craint que la Déciſion de la Sorbonne ne lui déplaiſe; & ce qui lui faiſoit le plus de peine c'eſt que la date de cette Lettre eſt poſterieure à celle de la Déciſion de la Sorbonne, que j'ai fait imprimer apres mon hiſtoire. Je répondis que toutes les autres Déciſions des Univerſitez prononcent ſimplement en faveur du Roi, aulieu que celle de la Sorbonne porte ſeulement que le plus grand nombre des

Docteurs se déclara pour lui, ce qui laisse quelque difficulté dans le sujet de la Décision, parce qu'encore que tout le monde ne soit pas du méme sentiment, on décide au nom de tout le corps, lors que le nombre de ceux qui s'opposent à la Décision n'est pas considerable : mais que la Décision de la Sorbonne faisant mention du plus grand nombre, cela marquoit que quoi que ceux, qui n'y avoient pas consenti, ne fussent pas en nombre égal à aux qui l'avoient approuvée, néantmoins il étoit si considerable, qu'il diminuoit extrémement l'autorité de cette Décision. J'ajoûtai à cela qu'Henry l'aiant fait imprimer l'année même qu'elle fut donnée, sans que personne se soit jamais inscrit en faux contre elle, & le Cardinal Pool au contraire ayant reconnu qu'il s'étoit trouvé à Paris l'année qu'Henry l'obtint, c'étoient deux preuves évidentes que cette piece n'étoit point supposée. Là dessus M: L'Abbé de * * * dit ingenument qu'il avoit vû une autre Lettre, dans laquelle on racontoit en détail la maniere, dont cette Décision avoit été formée dans la Sorbonne. On y disoit, si la memoire ne me trompe, que le nombre des Docteurs qui avoient opiné en faveur du Roi surpassoit les autres d'un, ou de deux,

deux, car le reſte étoit partagé en differents ſentiments. Quelques uns ſuſpendoient leur jugement; les autres n'approuvoient pas à la verité le mariage du Roi & de Catherine, mais ils croioient qu'aiant été une fois conſommé on ne le pouvoit rompre; les autres enfin ſoûtenoient ſans détour le ſentiment du Pape.

Apres quelques heures de converſation, où je ſatisfis entierement la Compagnie par les réponces que je donnai, M. l'Abbé conclut qu'aiant vû beaucoup plus de Lettres ſur le ſujet de mon hiſtoire, que je n'en avois vû, il pourroit, ſi je voulois, me fournir un volume de preuves Authentiques, pour ſoûtenir ce que j'y ai avancé, encore plus gros que celui que j'ay donné au public. Cette addition auroit conſiſté en des Lettres des Ambaſſadeurs de France à la Cour d'Henry VIII, leſquelles ſont dans la Bibliotheque du Roi. Mais je ne demeurai pas aſſez long-temps à Paris, pour en tirer copie.

Au reſte je ne puis m'imaginer ce que c'eſt que ces *Lettre du Cardinal du Bellai*, ſur leſquelles M. Varillas prétend avoir fondé ſa relation, touchant les affaires d'Angleterre. Car comme ce Cardinal n'a eu part qu'à une partie des negotiations qui re-

regardent le divorce d'Henry VIII, ſes Lettres ne peuvent pas contenir la ſuite de cette affaire, & bien moins encore les longues conſiderations, dans leſquelles M. Varillas ſe plaît à s'étendre. Je me ſouviens encore qu'on me dit que ces Lettres du Cardinal du Bellai ſont dans la Bibliotheque du Roi, de ſorte que puiſque tout ce qui y eſt s'accorde avec mon Hiſtoire, il faut neceſſairement que cette citation ſoit du nombre de celles que nôtre Auteur trouve à propos de faire, pour ſoûtenir ce qu'il lui à plû d'inventer.

Il eſſaie de faire paroître quelque lecture, mais il n'eſt pas plus heureux en ceci qu'en autre choſe. Il dit que *Cambden* a fait l'hiſtoire de la Révolution d'Angleterre avec plus de moderation que moi, mais
„ qu'il ne laiſſe pas de favoriſer ſi conſtam-
„ ment les Calviniſtes, au préjudice des Ca-
„ tholiques, qu'il ne faut qu'ouvrir ſon li-
„ vre & en lire la page la premiere venuë
„ pour en demeurer convaincu. On ne ſauroit avoir de meilleure preuve que M. Varillas n'a pas même lû *la page la premiere venuë*, de Camden, que celle-ci, puis qu'il n'a point écrit l'Hiſtoire du Regne d'Henry VIII. Il ne commence qu'au regne d'Elizabeth, & il ne dit rien de ce qui s'eſt paſſé aupa-

auparavant, ſi ce n'eſt qu'il parle en tres-peu de mots de ſa naiſſance, & de ſon éducation, à quoi il a joint une introduction génerale à l'hiſtoire de ſon Regne. Camden a écrit cette hiſtoire avec tant de jugement & ſi peu de partialité, qu'elle lui attira l'amitié & l'eſtime de M. de Thou, qui apres la mort de Camden fit imprimer le ſecond volume de ſon ouvrage, ſur une copie Manuſcrite que l'Auteur lui en avoit envoiée. Peutêtre que M. Varillas ne trouve pas bon que Camden ait découvert tant de ſoulevements & de conſpirations contre Elizabeth, mais c'eſt que ſa Religion s'eſt ſi fort emparée de ſa conſcience, que ne s'embaraſſant autrement ſi quelque choſe eſt faux ou vrai, il ne peut ſouffrir les plus graves hiſtoriens de nôtre ſiecle, parce qu'on trouve dans leurs Ecrits une infinité de crimes, que des gens de la Religion de M. Varillas n'ont pas fait difficulté de commettre.

Apres cela il parle d'un de nos Hiſtoriens qu'il nomme le *Docteur Morton*, & pour faire voir à ſon Lecteur qu'il eſt bien inſtruit de la vie de cet Auteur, il nous dit qu'il a été enſuite Evêque. Mais c'eſt encore ici un Auteur de l'invention de M. Varillas, car quoique nous ayions en un

Docteur Morton, qui a été Evêque de Durham, & qui est mort il y a environ trente ans, il n'a jamais écrit d'Histoire. M. Varillas dit qu'il est plus moderé que Camden, & à ce caractere, je m'imagine qu'il s'est trompé dans le nom, & qu'il a voulu dire le Docteur *Heylin*, quoi que ce nom n'ait pas beaucoup de ressemblance avec celui de Morton. Mais Heylin n'a pas été Evêque, quoi qu'il soit veritable qu'il a écrit avec tant de moderation, qu'à cause de cela il s'est attiré la colere de quelques personnes. Mais c'est à quoi je n'ai pas dessein de m'arrêter. Ce que j'en dis n'est que pour faire remarquer la negligence de M. Varillas, qui apparemment aïant ouï quelcun parler en même temps du Docteur Morton, & du Docteur Heylin, a confondu l'un avec l'autre & a donné à Morton le caractere de Heylin. En suite, comme s'il se repentoit d'avoir loüé la moderation de Morton & de l'avoir préferé à cause de cela à Camden; il attribuë cette moderation à un artifice, si bien *que toute la difference qu'il y a entre l'un & l'autre consiste en ce que Camden se contente de blâmer les Catholiques, sans y apporter d'adoucissement, Morton ne les blâme jamais, sans contrefaire le pitoyable à leur égard,* c'est

c'eſt à dire, qu'il y a quelque reſſemblance entre ſa Methode & celle de M. Varillas. Mais l'Hiſtoire du Docteur Heylin aiant été écrite en Anglois, ſans avoir jamais été traduite en Latin, ou en François, M. Varillas ne ſauroit nous marquer le caractere particulier de cet Hiſtorien, ſur ſa propre connoiſſance. Apres avoir parlé de nos Auteurs, il paſſe à ceux qui ont fait profeſſion de la Religion Romaine, en quoi il donne de nouvelles marques du ſoin qu'il a de ſuivre la maxime de conſcience, dont on a parlé. „ Il dit que Sanders eſt tellement em- “
porté contre les Proteſtans, qu'il n'y a pas “
trop lieu de s'étonner s'ils le contraignirent “
de mourir de faim dans les montagnes du “
Nord d'Angleterre, où il s'étoit refugié. “
Il n'y a en ces paroles, que trois fautes capitales. Premierement le livre de Sanders *du Schiſme d'Angleterre* n'a été publié qu'apres ſa mort, de ſorte que ce livre ne peut pas avoir donné aux Proteſtans occaſion de ſe venger de lui. En ſecond lieu il n'eſt pas mort dans le Nord d'Angleterre, mais en Irlande. En troiſiéme lieu Sanders avoit été envoié par le Pape pour exciter une rebellion en Irlande, & il en avoit reçu un pouvoir immédiatement de Rome. Il étoit ſi intriguant, qu'en effet il

assembla un grand nombre de seditieux qui furent défaits par les troupes de la Reine, de sorte qu'il fût obligé de s'enfuir dans un bois, où on le trouva mort peu de jours après. Comme on ne vit aucune marque de blessure sur son corps, on conjectura qu'il étoit mort de faim. C'est ainsi que rapportent sa mort les Historiens Catholiques Romains, aussi bien que les Protestans, mais M. Varillas, qui est un Auteur fort digne de foi, nous apprend qu'il est mort ailleurs.

Pour ce qui regarde le jugement qu'il fait de Ribadeneira, il est si embrouïllé, que je ne croi pas qu'il soit necessaire que je m'y arrête. Il suffit de dire que c'est un Jesuïte, c'est à dire, un homme tel qu'il le faut à M. Varillas, & que son histoire n'est autre chose que celle de Sanders disposée selon une autre Methode. J'entends celle qui a paru en Latin, car pour l'Espagnole, je ne l'ai jamais vuë. Lesley passe pour un Historien grave & sage, mais il y a de l'apparence que M. Varillas ne le cite que parce que quelcun lui a dit qu'un Auteur de ce nom a écrit de la Réformation d'Angleterre. Il n'en allegue au reste aucun endroit, & en effet cet Auteur n'a parlé des évenemens de ce païs-là, qu'autant qu'ils

qu'ils ſe trouvoient mêlez avec ce qui eſt arrivé en même temps en Ecoſſe.

Enfin M. Varillas prétend de s'appuier principalement ſur les Lettres du Cardinal du Bellai, & s'imagine de perſuader ainſi à ſon Lecteur tout ce qu'il lui plaira. Mais qu'il prenne la peine d'apprendre au public, où l'on peut trouver ces Lettres, car le Volume de celles qui ſont imprimées ne contient rien de ce qu'il en veut tirer. Aiant fait imprimer pluſieurs pieces authentiques de ce temps-là, & aiant marqué au Lecteur les lieux où on les trouve, je puis attendre quelque choſe de ſemblable de M. Varillas: autrement qu'il les cite tant qu'il lui plaira, il faudra qu'il ſouffre qu'on lui diſe qu'on ne ſe fie pas en lui. Je croi avoir donné d'aſſez bonnes raiſons de cette deffiance dans des choſes, où il l'en faudroit croire ſur ſa parole.

Je crains que je n'aies entretenu trop long-temps mon Lecteur, dans l'examen de l'Avertiſſement de nôtre Auteur, & je crains encore que connoiſſant clairement les principes de ſa Religion & de ſa Morale, on ne commence à perdre patience, & qu'on ne ſe ſoucie pas d'entrer dans un examen plus étendu de ſon Neuviéme Livre. Mais il y a de certains Auteurs, qu'il faut traiter

avec quelque ſeverité, & des temps auſquels en eſt obligé de répondre exactement à des choſes qu'on negligeroit en d'autres rencontres. Je tâcherai neantmoins de n'arrêter pas mon Lecteur, par des reflexions inutiles ſur les digreſſions politiques que M. Varillas fait à tous momens ſur les interêts de l'Angleterre, de la France, & de l'Eſpagne. Ce ſont de vains ornemens, par leſquels il tâche de divertir ſon Lecteur, & qui le divertiroient en effet, ſi on les propoſoit comme de ſimples conſiderations qui pourroient avoir eu lieu, mais qui ne ſont pas pardonnables lors qu'on aſſure hardiment, comme fait l'Auteur, que ce n'eſt que par ces conſiderations que les Princes ont agi de la maniére, dont leur Hiſtoire nous l'apprend. Un livre compoſé de la ſorte eſt plûtôt un livre de reflexions politiques ſur les actions des Princes, qu'un livre d'hiſtoire, parce que ces conſiderations n'ont aucun fondement que dans l'imagination de l'Auteur. On doit rapporter dans une Hiſtoire les deſſeins comme on les a conçus, & comme on les a executez, & non pas tels qu'ils pourroient, ou qu'ils devroient avoir été.

IV. Examen particulier

Je vai préſentement entrer dans une matiére, où il me ſeroit beaucoup plus aiſé de

de m'étendre trop, que de n'en dire pas aſſez. M. Varillas a commis un ſi grand nombre de fautes, que quoi que j'aie reſolu de paſſer ſous ſilence les moins conſiderables, j'en trouve une infinité en mon chemin, qui meritent qu'on les releve, & qui m'engagent dans un travail auſſi deſagreable pour moi, qu'il doit être chagrinant pour M. Varillas. *du 9. Livre de M. Varillas.*

1. Il commence ſon hiſtoire du Schiſme d'Angleterre, par aſſurer „ que les erreurs de Wiclef étoient ſi abſolument éteintes, que tous les Anglois, ſans en excepter un ſeul, profeſſoient une même Religion, ſous le regne d'Henry ſept. Je ne puis pas préſentement conſulter les regîtres de ce temps-là, mais j'ai fait voir dans mon Hiſtoire par les regîtres du regne d'Henry VIII, que l'an 1511. deux ans apres la mort d'Henry VII, on condamna quarante-une perſonnes comme Héretiques, dont ſept furent livrées au bras ſéculier, & les autres abjurerent leurs ſentiments. On trouve encore leur procès dans les Regîtres de l'Archevêché de Cantorbery. Il paroît par là que M. Varillas n'a pas grande connoiſſance de nos affaires. Mais il s'imagine que ces maniéres de parler ſi générales & ſi préciſives plairont bien davantage au Lecteur *Tom. 2. pag. 224.*

éteur, que s'il avoüoit qu'il ne sait s'il y avoit encore en Angleterre quelque Viclefistes du temps d'Henry VIII, & s'il ne parloit qu'en doutant des faits, dont il ne peut être assuré. Les sentimens dont on accusa ces prétendus Héretiques, nous font connoître qu'il y avoit dans la nation Angloise quelque disposition à la Réformation, puis que ces sentimens n'étoient pas éloignez de ceux des Protestans. Les principales erreurs dont ils furent accusez, étoient que le Sacrement de l'Autel n'est pas le corps de Jesus Christ, mais du veritable pain; qu'il ne faut pas adorer les images; que les Pélerinages ne sont ni necessaires, ni utiles; que nous ne devons pas adresser nos prieres aux Saints, mais seulement à Dieu. Mais peutêtre qu'on dira qu'il n'y a dans les paroles de M. Varillas qu'une exaggeration, qu'on ne doit pas presser à la rigueur, & qu'il n'étoit pas obligé d'être tout à fait exact dans une figure de Rétorique. Il faut donc que nous fassions voir qu'il en a usé de même en des endroits, où l'on ne peut pas nier qu'une plus grande exactitude ne fût necessaire.

Pag. 228. & seqq. 2. Il suppose comme une verité, dont tout ce qu'il doit dire dépend, que le Prin-

ce

ce Artus étoit extrémement mal ſain, lors " qu'il ſe maria, qu'il relevoit ſeulement " d'une grande maladie, & que les infirmi- " tez de ce Prince étoient ſi viſibles, qu'il en " mourut ſept mois apres ſon mariage. Il eſt " vrai qu'il avouë que trois mots Latins in- " ſerez dans la diſpence qu'on accorda au " Prince Henry de ſe marier avec la veuve de " ſon frere, ſemblent dire que le mariage fût " conſommé. Néantmoins il embraſſe le ſen- " timent des Hiſtoriens qui le nient, & il " répete ſi ſouvent ce qu'il a dit des incom- " moditez du Prince Artus, qu'il ſemble a- " voir crû, qu'il feroit ſans peine entrer le " Lecteur dans ſes ſentiments, par cette " adreſſe. "

Mais il auroit encore pû impoſer plus aiſément, s'il eût cité en marge quelque Lettre, ou quelque recit, où il eût feint, ſelon ſa coûtume, qu'on trouveroit des preuves de ce qu'il dit. Lors qu'on jugea de cette affaire, on examina divers témoins, à qui on avoit fait prêter ſerment qu'ils diroient la verité, leſquels dépoſerent devant les Legats que le Prince Artus étoit de bonne complexion, vigoureux & en bonne ſanté, lors qu'il ſe maria, & qu'il couchoit toutes les nuits avec l'Infante. On attribua même la maladie dont il mourut,

à ce

à ce mariage trop précipité. M. Varillas parle en paſſant de cette opinion touchant la mort d'Artus, ſans penſer à la conſequence naturelle que l'on en peut tirer. Il
Pag. 240. dit qu'Henry VII differa le mariage de ſon ſecond fils, apres avoir obtenu la diſpenſe du Pape, parce que la mort de l'ainé lui faiſoit apprehender de perdre encore le Cadet, s'il le marioit ſi jeune. Il y mêle, à ſon ordinaire des Réflexions politiques, qui ſentent extrémement le galimathias: *Comme il ne lui en reſtoit point d'autre*, dit-il, *ſi la crainte n'étoit pas tout à fait juſte, au moins n'étoit-elle pas tout à fait déraiſonnable.* Si le mariage du Prince Artus n'avoit conſiſté que dans une pure Ceremonie, cette crainte auroit été tout à fait ridicule. Mais il y a d'autres circonſtances qui font voir la fauſſeté de cette penſée, autant qu'il eſt poſſible de le faire dans une choſe de cette nature. Les Hiſtoriens Anglois aſſurent, que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne eut ſoin de tirer des preuves de la conſommation de ce mariage: Et dans la diſpenſe que le Pape accorda en ſuite, on ſuppoſe cela, comme une choſe qui pouvoit être. Nôtre Auteur met en marge * les pro-

* *Etiamſi matrimonium fuerit per cornalem copulam conſummatum.* Au lieu qu'il y a: *Illudque carnali copulâ forſan conſummaviſſetis.*

propres termes dans leſquels il dit que cette Bulle étoit conçuë, par où il paroît qu'il ne la jamais luë, & qu'il s'en eſt fié à quelque autre : à moins que ce ne ſoit ici une ſuite des maximes de ſa Religion, qui fait non ſeulement qu'on ne ſe met pas en peine ſi quelque choſe eſt vrai, ou faux, mais qui engage encore à avancer des fauſſetez de propos déliberé. Au lieu que dans le préambule de la diſpenſe pour le Prince Henry, on dit que le Prince Artus & l'Infante ont été legitimement mariez & ont peutêtre conſommé leur mariage, ce qui laiſſe la choſe en doute, M. Varillas nous dit que la Diſpenſe leur permit de ſe marier, quoique le premier mariage eût été conſommé. Comme les termes qu'il cite ne ſont point de la Bulle, ils donnent auſſi une autre idée ; car de la maniere qu'il les rapporte, ils ne ſemblent contenir qu'une clauſe ajoûtée pour plus de ſureté, au lieu qu'ils contiennent une partie du fait, tel qu'il fut repréſenté au Pape. Quoique cette maniére de repréſenter le fait comme douteux, fût tout ce qu'on pouvoit faire de plus honête en cette occaſion, il ſemble néantmoins que les Eſpagnols qui ſavoient que le mariage avoit été conſommé, réſolurent de faire mettre le fait hors

de

de doute. Ils obtinrent en ce temps-là, ou un peu apres, un Bref daté du même jour que la Bulle, où sans aucun peutêtre, ni autre mot semblable, on dit positivement que le mariage a été consommé. Si la Religion de M. Varillas le dispense, quand il veut, d'écrire la verité : la profonde Politique, dont il fait profession, devoit l'obliger à prendre garde que les fausſetez qu'il avance ne pussent pas être si aisément découvertes.

Pag. 232. „ 3. Il dit qu'Henry VIII. n'avoit que „ douze ans lors que son frere mourut, & que „ son Pere l'avoit destiné à l'Etat Ecclesiasti- „ que. C'est une chose inventée par quelques Auteurs, qui entreprirent de faire un parallele entre ce Prince & l'Empereur Julien, afin de rendre leur comparaison plus juste. Julien avoit fait la fonction d'Anagnoste : on représentoit Henry avec le petit collet, comme un Abbé. Mais lors que son frere mourut, il s'en falloit quelques mois qu'il n'eût onze ans, & les Princes, de la maniere dont on les éleve, ne sont pas ordinairement fort avancez dans les sciences à cet âge. Il ne paroît pas qu'Henry eût été autrement élevé que son frere, qui ne savoit que le Latin & quelques principes généraux des sciences. Les Lettres étoient alors

alors en grande réputation, & le Roi Henry VII. faiſoit étudier ſes enfans, ou pour leur acquerir par là plus d'autorité, ou peutêtre à deſſein de les amuſer, afin qu'il ne penſaſſent pas à ſe mêler du gouvernement pendant ſa vie. Le droit le plus aſſuré qu'ils avoient à la Couronne, leur venoit du côté de leur Mere, de ſorte qu'il leur étoit dévolu par ſa mort, quoi qu'ils ne le miſſent pas en état d'en joüir.

4. M. Varillas dit „ que quand il vint en « penſée à Henry ſept de donner au cadet de « ſes fils la veuve de ſon frere pour épouſe, le « Conſeil d'Angleterre en approuva le deſ- « ſein avec d'autant plus de facilité, qu'apres « la précaution priſe, pour empêcher la con- « ſommation du mariage de l'Infante d'E- « ſpagne avec le feu Prince de Galles, il ne « jugeoit pas qu'il y eût d'autre obſtacle aux « nôces de cette Infante avec le Duc d'Yorc, « que celui qui s'appelle de l'honnêteté pu- « blique. Pour confirmer cela, l'Auteur cite « en marge la Requête du Parlement d'Angleterre à Alexandre VI.

Mais outre qu'on voit encore les dépoſitions du Duc de Nortfolk, qui étoit alors du Conſeil privé, & de deux autres, qui témoignent qu'on ne ne prit aucune précaution pour empêcher la conſommation du

du premier mariage, Warham Archevêque de Cantorbery s'oppoſa au ſecond comme n'étant, ni honête devant les hommes, ni agréable à Dieu, ainſi que lui même le dépoſa enſuite avec ſerment. Le Parlement ne prit aucune connoiſſance de cette affaire, ni ne fit aucune requête au Pape, de ſorte que la Requête que M. Varillas cite, eſt une de ces pieces qu'il lui a plû de ſuppoſer, & que perſonne n'a jamais vûë que lui.

Pag. 235. 5. Il s'étend fort au long ſur les interêts de l'Angleterre & de l'Eſpagne, qui firent faire aux Eſpagnols diverſes démarches oppoſées, avant que de conſentir au mariage de l'Infante avec le Prince Henry, que nôtre Auteur appelle toûjours, par je ne ſai quelle affectation, *Duc d'Yorc*. Il dit » que les Rois Catholiques repréſenterent à » Henry VII. qu'il pouvoit arriver dans la » ſuite du temps que le Prince plus jeune de » quatre ans que l'Infante, eût du dégoût » pour elle; & que ſi cette diviſion domeſti- » que, paſſoit juſqu'à rechercher l'actuelle » ſéparation, le Duc d'Yorc prétendroit avoir » été contraint à ce mariage par ſon Pere.

Tous les hiſtoriens de ce temps-là aſſurent qu'Henry VII. ne fit ce ſecond mariage que par avarice, ne voulant ni rendre la dote

dote de cette Princeſſe, ni lui paier tous les ans les revenus de ſon Doüaire. Le Prince de Galles étoit un trop bon parti, pour trouver tant de difficulté à obtenir l'Infante. On l'appelloit encore à la verité Duc d'Yorc peu de mois apres la mort de ſon frere, pendant qu'on crût que ſa veuve pourroit être enceinte de lui, ce qui prouve évidemment qu'on croioit que le mariage avoit été conſommé. Mais dès que cette raiſon ceſſa il porta le titre que l'on a accoûtumé de donner à l'héritier de la Couronne. Le Roi & la Reine d'Eſpagne ne furent pas ſi difficiles en cette occaſion, que M. Varillas nous les repréſente, puiſque deux ans apres, la bulle aiant été obtenuë, lors que le Prince Henry fut en âge, bien loin de s'engager volontairement à épouſer l'Infante, il fit une proteſtation ſolemnelle entre les mains de l'Evêque de Wincheſter, par laquelle il déclara qu'il ne la vouloit point épouſer, & revoca le conſentement qu'il avoit donné pendant ſa Minorité. Il y a bien de l'apparence que M. Varillas ne ſait rien de cette circonſtance, encore que cet Acte ait été publié par divers Auteurs de ce temps-là, & ſoit reconnu même par Sanders, l'unique Auteur de M. Varillas, plûtôt que le Cardinal du Bel-

Bellai. Les Auteurs du ſiecle d'Henri VII nous parlent beaucoup de la prudence extraordinaire des Rois Catholiques, & c'eſt apparemment pour cela, que M. Varillas leur fait prévoir que le Prince de Galles ſe dégouteroit un jour de leur fille. La raiſon qu'il donne de leur crainte le fait voir aſſez clairement, car on ſait qu'il ne ſuffit point, pour rompre un mariage conſommé, de dire qu'on y a été contraint par la force de la perſuaſion, telle qu'eſt l'autorité d'un Pere. Autrement on pourroit rompre la plûpart des mariages.

„ 6. Nôtre Auteur ajoûte une autre con-
„ ſideration à celle là, c'eſt que la crainte des
„ Rois Catholiques étoit fondée en partie, ſur
„ ce que par la même raiſon que ſa Majeſté
„ Angloiſe avoit conquis la Couronne qu'el-
„ le portoit, elle en pouvoit diſpoſer comme
„ il luy plairoit, & que ſi elle perſiſtoit dans
„ la réſolution d'en priver ſon fils unique,
„ elle ne manqueroit pas de trouver un ſujet
„ propre à recevoir le preſent qu'elle lui fe-
„ roit, ſavoir le Duc de Suffolk, qui demeu-
„ roit à Bruſſelles, qui s'apprêtoit à lui faire
„ la guerre, & qu'Henry pourroit bien ap-
„ paiſer, en le deſtinant pour ſon ſucceſ-
„ ſeur.

Il y a ici tant de fautes, qu'il ſeroit difficile

ficile de dire laquelle eſt la plus groſſiere. Cette opinion que le Roi d'Angleterre peut aliener ſa Couronne, comme il lui plait, pourroit aſſez bien s'accommoder avec la penſée de ceux qui vouloient en exclurre, il y a quelques années, le plus prochain héritier, & encore ces gens là ne faiſoient-ils pas dépendre cela de la ſeule volonté du Roi. Ce ſont ici de nouveaux principes de Politique, que M. Varillas n'établira jamais par les Loix d'Angleterre. Henry VII étoit en effet parvenu à la Couronne, par la deffaite de Richard III, qui l'avoit uſurpée. Mais comme il prétendoit être l'héritier de la maiſon de Lancaſtre, en épouſant l'héritiere de celle d'Yorc, à qui la Couronne appartenoit legitimement, il crut joindre enſemble les titres de ces deux maiſons, & rendre ainſi ſes droits plus aſſurez. Mais cela ne lui donna pas le pouvoir d'aliener la Couronne, comme il le trouveroit à propos; & donne encore moins occaſion de penſer qu'il voulut l'ôter à ſon fils, pour la donner à la perſonne du monde qu'il haïſſoit le plus, & qu'il ordonna en mourant à ce même fils de ne pardonner jamais. Cet homme, pour le dire en paſſant, n'étoit pas *Duc*, mais ſeulement *Comte de Suffolk*,

& M. Varillas ne ſauroit faire un plus grand tort à la ſageſſe conſommée des Rois Catholiques, que de les repréſenter comme craignant qu'Henry VII, ne fit héritier de ſa Couronne le plus grand de ſes ennemis. Jamais les grands Princes ne viennent à deſhériter leurs enfans, pour ſe délivrer d'une crainte éloignée, telle qu'étoit celle dont il s'agit ici. L'Archiduc chez qui étoit le Comte de Suffolk, avoit trop beſoin d'Henry VII, de peur d'être accablé par la France, pour entreprendre d'exciter une guerre civile dans l'Angleterre, & appuier les deſſeins d'un homme qui auroit entrepris de s'en rendre maître; & dont il n'auroit pû arriver autre choſe, ſi ce n'eſt que la France profitant des troubles de l'Angleterre, auroit chaſſé l'Archiduc lui même de ſes Etats. Enfin toutes les conſiderations politiques de M. Varillas, ne ſont que des Réflexions creuſes d'un homme qui n'a aucune connoiſſance de l'hiſtoire, ni des affaires du monde.

7. C'eſt avec auſſi peu de fondement, qu'apres avoir parlé, ſelon ſa coûtume, des raiſons qu'on apporta à Rome pour & contre la Diſpenſe, il conclut enfin qu'Alexandre VI n'y voulut pas conſentir, pour ne pas donner ſujet qu'on lui reprochât d'avoir

voir contrevenu à la discipline Ecclesiasti- "
que, dans une affaire de si grande impor- "
tance. "

M. Varillas nous fait un portrait si faux de la Cour de Rome en ce temps-là, & en particulier d'Alexandre VI, que je me sens obligé de lui donner un avis, pour les Romans qu'il composera desormais, puis qu'il veut absolument emploier son temps à cela. C'est que, comme le savoir & le jugement d'un Peintre, paroissent en ce qu'on appelle en Italien *le costume*, qui consistent à savoir garder l'air, les manieres, & les habits de ceux que l'on peint, selon les temps & les lieux ausquels ils ont vécu, c'est aussi en quoi paroît le bon sens d'un Poëte, ou d'un faiseur de Roman. Lors qu'il fait paroître sur la scene des personnages inconnus, il les peut habiller, comme il lui plaît: mais si l'histoire de ses personnages est connuë, il doit bien se garder de confondre leurs caracteres, & de représenter, par exemple, Neron, comme un sage Philosophe, ou comme un bon Prince, & Marc Aurele comme un Comedien, ou comme un tiran. Ainsi quoi qu'il soit permis à M. Varillas d'étaler ses prétenduës découvertes, lors qu'il s'agit de personnages peu connus, en faisant paroî-

tre Alexandre ſixiéme ſur la ſcene, c'eſt violer toutes les regles de l'art, que de le repréſenter comme un rigoureux obſervateur des loix de l'honneur & de la conſcience. Il a raiſon de dire que la diſpenſe dont il parle, étoit contraire à la diſcipline Eccleſiaſtique, mais aſſurément l'exactitude, dans laquelle il prétend que les Theologiens de Rome examinerent cette affaire, convient fort mal à l'état de la Cour de Rome en ce temps-là; & pour moi je conçois qu'un Peintre pourroit auſſi juſtement repréſenter les Anciens Romains vêtus comme nous.

Pag. 241. 8. M. Varillas dit „ qu'Henry VII faiſoit travailler à l'appareil des nôces de ſon „ fils, lors que la mort le ſurprit: & il avoit „ dit un peu auparavant, que les Rois Catholiques ſacrifierent l'interêt de leur famille à la ſatisfaction du Roi d'Angleterre, en conſentant au mariage de leur „ fille.

Ce n'étoit pas un fort grand ſacrifice, que de marier une Infante de Caſtille à l'héritier de la couronne d'Angleterre. Et pour ce qui regarde le deſſein, que M. Varillas dit qu'on avoit de la donner au Duc de Calabre, & de le rétablir ainſi dans le Roiaume de Naples, cela s'accom-

commode ſi mal avec les maximes du Roi d'Arragon, que puis que nôtre Auteur n'en apporte aucune preuve, c'eſt apparemment une de ces circonſtances inventées, dont il divertit ſon Lecteur. Pour Henry VII, il étoit ſi éloigné de faire des appareils pour le mariage de ſon fils, qu'un * Auteur de ce temps-là nous aſſure qu'à ſa mort il ordonna à ſon fils de le rompre, craignant peut-être que ce mariage douteux n'excitât de nouveau des guerres civiles. * *Moriſon.*

9. M. Varillas nous donne encore une autre preuve de ſon peu d'habileté, à diſpoſer ſes Romans ſelon les regles de l'art. Il a trouvé que lors qu'on commença à parler du divorce d'Henry VIII, on parla auſſi de le marier avec la ſœur de François I, qui fut depuis Reine de Navarre. C'eſt à cauſe de cela qu'il dit „ qu'avant qu'Henry épousât l'infante de Caſtille, les veux de tout le monde élevoient « la Princeſſe Marguerite ſur le trône d'Angleterre. Il a cru que les reflexions qu'il « fait ſur cela, étoient un prélude neceſſaire pour la ſuite de ſon Ouvrage. « Pag. 240.

Mais tous les écrits de ce temps-là, que j'ai vus, ne diſant rien du tout de cette circonſtance, ce ſilence me perſuade bien

plus qu'elle eſt de l'invention de nôtre Auteur, que la citation qu'il fait en marge de la negotiation de Piennes, ne me peut faire croire quelle eſt veritable. On ſait que dans les Archives de Veniſe, on trouve des recits de toutes les negotiations des Ambaſſadeurs de cette Republique. C'eſt peutêtre ſur ce modele que M. Varillas a imaginé les relations des Ambaſſades qu'il cite quelquefois, quoique tout le monde ſâche que ce n'eſt pas l'uſage de la Cour de France. Mais comme il n'y a aucune raiſon de croire qu'on ait parlé de marier Marguerite de Valois à Henry VIII, auſſi la Cour de Louïs XII n'étoit pas ſi bien diſpoſée à l'égard du Comte d'Angoulême & de ſa Sœur, que tout le monde élevât cette Princeſſe ſur le trône d'Angleterre.

10. M. Varillas dit que le Parlement qu'Henry VIII convoca à l'entrée de ſon regne „ ſe piqua d'honneur de faire exe-
„ cuter la derniere volonté d'Henry VII,
„ qui avoit ordonné que le Mariage de ſon
„ fils avec l'Infante d'Eſpagne s'accomplît
„ immédiatement apres la mort. *Il ne s'étoit pas contenté*, dit-il, *d'en faire le principal*
Pag. 245. *article de ſon Teſtament. Il l'avoit encore recommendé à ce même fils, & comme s'il ne ſe fût pas entierement fié à l'autorité*

pater-

paternelle ſur un point ſi délicat, il en avoit recommandé l'execution aux perſonnes les plus qualifiées d'Angleterre, en leur diſant le dernier adieu. Ainſi le Parlement jaloux d'exercer le pouvoir qu'il prétendoit ſur ſon maître, l'obligea par des rémontrances réïterées à épouſer l'Infante.

M. Varillas fait voir pour la troiſiéme fois, le peu de bien qu'il veut à la maiſon Roiale d'Angleterre. Premierement il l'a faite deſcendre ou de ſimples gentils-hommes, ou de roturiers, & comme ſi ce n'étoit pas aſſez il luy ôte ſon autorité, en donnant au Parlement quelque ſuperiorité ſur elle. Mais il paroît encore ici qu'il n'y a rien de ſi temeraire que d'entreprendre d'écrire l'hiſtoire d'un Roiaume, ſans l'avoir étudiée avec ſoin. S'il avoit ſeulement ouvert le Volume de nos Loix, il auroit trouvé que le premier Parlement qu'Henry VIII convoca, fut aſſemblé le 21 de Janvier 1510, environ huit mois apres ſon mariage, qui fut celebré ſix ſemaines apres ſon avenement à la Couronne. Si M. Varillas avoit eu quelque intelligence de nos coûtumes, il auroit ſû qu'il étoit impoſſible qu'un Parlement s'aſſemblât en ce temps-là, puis qu'il faut neceſſairement qu'il s'écoule quarante jours

entre le temps de la convocation & celui de l'assemblée. Ainsi quand Henry auroit convoqué un Parlement le jour même de la mort de son Pere, il n'auroit pas pû être assemblé plûtôt que le jour qui préceda son mariage avec l'Infante.

11. Nôtre Auteur nous assure dans le même endroit „ que ce Prince eut cinq enfans de l'Infante, dont les trois premiers „ furent mâles, & les deux derniers femel- „ les: que l'ainé des fils ne vécut que neuf
Ib. „ mois, & que les deux suivans moururent „ incontinent apres leur naissance, aussi bien „ que l'ainée des filles, qui laissa toute l'espe- „ rance de la succession d'Angleterre à sa „ cadette, qui vint au monde le 8 Fevrier „ 1515.

M. Varillas a un talent admirable à commettre plusieurs fautes dans une seule periode, & il ne le cede en cela à aucun Auteur de nôtre siecle. C'est ce qu'on peut voir par celle-ci. La Reine n'eût que trois enfans, le premier fut un fils, qui naquit le 1 de Janvier & mourut le 22 de Fevrier suivant, ce qui est bien loin de neuf-mois que nôtre Auteur lui donne. Le second ne mourut pas immédiatement, mais seulement quinze jours, apres sa naissance. La fille, qui fut ensuite la Reine Marie naquit

quit le 9 de Fevrier 1516, de ſorte que M. Varillas s'eſt trompé au jour, & à l'année, ce qui fait croire que c'eſt par hazard qu'il a rencontré le mois. C'eſt une grande imprudence à un Auteur peu inſtruit des choſes, de deſcendre à de ſemblables particularitez, car encore qu'il puiſſe tromper des gens qui n'en ſavent pas plus que lui, par cette apparence d'exactitude; il s'expoſe à la raillerie de ceux qui ont le loiſir, & la patience d'examiner ſes ouvrages. Mais il eſt vrai qu'il faut une grande patience pour cela, & qu'elle eſt aſſez rare.

12. Il s'étend fort au long ſur l'hiſtoire des deſordres d'Henry VIII. & il louë extraordinairement la dévotion de la Reine Catherine. Pag. 240.

On ne voit pas que pendant tout le temps, dont parle ici nôtre Auteur, Henry ait eu d'autre Maîtreſſe *qu'Eliſabeth Blunt.* Pendant cet eſpace, on vit tout le Clergé de l'Europe vanter ſa pieté, & ſon zele pour la Religion, & ſi nous ne vivions pas dans un ſiecle, où la flatterie eſt allée au delà de toutes les bornes de la bienſéance, les loüanges qu'on lui donnoit nous paroîtroient tout à fait extravagantes. Si des flatteries outrées ne nous fourniſſoient pas

un préjugé legitime contre les Princes qui les souffrent, qui font paroître par là un esprit orgueilleux & tirannique que l'on ne peut ménager sans cette basse complaisance, nous aurions des sentimens fort avantageux d'Henry VIII, à en juger par les Dédicaces & par les Panegyriques qu'on lui adressa. Pour la Reine Catherine, il paroit qu'elle étoit dévote & vertueuse. Mais M. Varillas est si accoûtumé au stile des Legendes, qu'il ne peut faire un portrait de la pieté de cette Princesse, sans y a ajoûter beaucoup du sien. Aucun Auteur, pas même de ceux qu'il cite, n'en a dit la moitié: mais les Poëtes embellissent ordinairement un peu leur sujet, & s'ils n'ont pas du jugement ils outrent la matiére.

13. Il dit qu'Henry VIII. avoit dessein de marier son fils naturel le Duc de Richemont à sa fille Marie, sur quoi il fait une longue digression touchant la famille des *Tudors*, dont on a déja parlé.

Lors qu'on assûre des choses si injurieuses à la memoire d'un Prince, on doit au moins en apporter quelque preuve. Si M. Varillas croit qu'en cette occasion on ne doit pas se mettre en peine si un fait est vrai, ou faux, il devoit au moins penser que

que la plûpart du monde s'attend à quelque ſorte de preuves, qui le rendent au moins vraiſemblable. Il eſt vrai que ceux qui aſſurent hardiment ce qui leur vient en l'eſprit, ont de l'avantage ſur ceux qui le nient, lors que ces derniers ſont obligez de prouver que ce qu'il nient eſt une fauſſeté. Mais en cette rencontre toute la ſuite des Inſtructions originales, des Lettres & des Actes paſſez entre la Cour de Rome & le Roi d'Angleterre, ſubſiſte encore, & l'on n'y trouve aucune mention de ce prétendu mariage. On voit ici des choſes ſi incompatibles, qu'il n'y a que des gens faits comme M. Varillas, qui puiſſent avoir la hardieſſe de les aſſurer également. Il eſt tout à fait hors d'apparence, que dans le même temps qu'Henry témoignoit d'avoir du ſcrupule d'avoir épouſé la veuve de ſon frere, il demandât à Rome une diſpenſe pour marier un frere & une ſœur: car Sanders, l'Auteur de M. Varillas, dit qu'on traitoit de ces deux choſes en même temps. Entre tous les libelles que l'on publia alors contre Henry VIII, il n'y en a point de plus violent que celui que fit le Cardinal Pool, où il n'oublie rien de tout ce qu'on pouvoit dire contre Henry, avec quelque apparence de verité. Cependant

il ne dit rien de ceci, quoi qu'il fût plus propre pour découvrir l'hipocrisie de ce Prince, qui vouloit alors paroître fort scrupuleux, que tout ce qu'il dit contre lui: & l'on ne trouve qui que ce soit, qui en ait parlé avant Sanders, dont le livre n'a été imprimé que soixante ans apres.

14. M. Varillas nous donne une autre marque de son habileté dans l'Histoire, qui nous fait comprendre qu'il est également bien instruit de celles du tous les Etats de l'Europe. Il nous représente les efforts que le Roi d'Ecosse fit pour obtenir d'Henry VIII, la Princesse Marie pour son fils. Il fait ensuite diverses reflexions sur l'inquietude que cette proposition donna au Roi d'Angleterre, qui craignoit que „ s'il la rejettoit ouvertement le Roi & le „ Prince d'Ecosse ne s'adressassent au Par- „ lement d'Angleterre, qui auroit plûtôt „ excité un soulevement géneral que de la „ rejetter.

Il faut que le chagrin que M. Varillas a conçu contre la maison d'Angleterre, soit entré bien avant dans son esprit, puis qu'il revient si souvent à la charge. Il nous représente ici les Princes étrangers se plaignans aux Parlemens, lors que nos Rois refusent d'accepter les propositions de ma-

riage

riage qu'on leur fait pour leurs enfans, comme si nos Princes avoient en cela moins de liberté que les moindres de leurs sujets, qui disposent de leurs enfans comme ils le trouvent à propos. Mais nôtre Auteur sait nos Lois à peu prés comme l'histoire d'Ecosse. Autrement il n'auroit pas pu dire que le Roi d'Ecosse demanda à Henry la Princesse d'Angleterre en mariage pour son fils, puisque Jaques IV. dont il parle, qui avoit épousé la sœur d'Henry VIII fut tué à la bataille de Flodun le 2 de Septembre 1513, plus de trois ans avant la naissance de la Princesse Marie. Ce Prince laissa un fils dans l'enfance, qu'on proposa une fois de marier à la Princesse, mais sans succes, seulement parce qu'Henry negligea cette proposition. Il s'étoit si bien soumis les Parlements, qu'il n'avoit aucune apprehension semblable à celle dont M. Varillas entretient son Lecteur. Il y a bien des gens qui n'ont pas fait de grands progrès dans l'histoire, mais qui ont au moins quelque connoissance de la Chronologie, & qui savent les temps de la mort des Rois. Mais puis que nôtre Auteur n'est pas si avancé que cela, il ne sauroit mieux faire que d'acheter quelques Tables Chronologiques, & de les avoir

perpetuellement devant ſoi lors qu'il écrit. Cela l'empêchera de commettre de ſi groſſieres erreurs.

15. Il nous dit que la Princeſſe Marie étoit recherchée par tous les Souverains de l'Europe, & pour achever de particulariſer cette hiſtoire, il nomme *L'EMPEREUR & les Rois de France, d'ESPAGNE & d'Ecoſſe*, apres quoi il nous repréſente Henry VIII. balançant dans ſon eſprit toutes ces propoſitions les unes contre les autres.

Pag. 251. „ „ „

Mais puis que pour arrondir la periode, il partage Charles V en deux, & qu'il fait deux prétendans de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, il en auroit pû faire, s'il avoit voulu cinq autres Rois, ſavoir les Rois d'Arragon, de Caſtille, de Sicile & de Naples, & le Roi titulaire de Jeruſalem.

16. C'eſt avec autant de raiſon qu'il nous dit qu'encore que le parti du Roi d'Ecoſſe fût le plus avantageux à l'Angleterre, Henry VIII étoit ſi animé contre le jeune Roi d'Ecoſſe fils de ſa ſœur, à cauſe qu'il s'étoit déclaré contre lui en faveur de la France, dans la derniere guerre qu'elle avoit euë contre les Anglois, qu'il ne pût jamais ſe réſoudre à lui donner ſa fille.

Pag. 252. „ „ „ „ „ „ „ „

Nôtre

Nôtre Auteur verra encore ici la neceſſité où il eſt d'avoir des Tables Chronologiques, car encore qu'elles lui doivent coûter quelque choſe, & qu'il n'aime pas, à ce qu'on dit, à ſe mettre en fraix, néantmoins elles le garantiroient de quelques groſſieres bévuës, qui pourroient empêcher le debit de ſes livres. Les moindres tables Chronologiques lui auroient appris que ce ne fut pas le Neveu d'Henry VIII, qui prit le parti de la France, mais ſon beau frere le Roi Jaques IV, qui à cette occaſion entreprit une guerre dans laquelle il fut tué, laiſſant ſon fils dans l'enfance, & par conſequent hors d'état de rien faire. Il n'y a rien de plus plaiſant que de voir nôtre Auteur qui repréſente en un endroit le Roi Jaques IV tâchant d'obtenir la Princeſſe pour ſon fils, quoi que ce Roi ſoit mort pluſieurs années avant la naiſſance de cette Princeſſe; & dans un autre Jaques V, durant la vie de ſon Pere, & n'étant encore que dans l'enfance, déclarant neantmoins la guerre à ſon Oncle.

17. Il dit qu'entre ceux qui prétendoient « Ibid.
à la Princeſſe Marie, l'Empereur parut le «
ſecond ſur les rangs, apres quoi il raconte «
au long une negotiation qu'il y eut pour
cela entre ce Prince & le Cardinal Wolſey.

M. Va-

M. Varillas fait voir par là qu'il a peu étudié la vie de Charles V, dans laquelle il prétend neantmoins d'avoir fait des découvertes extraordinaires. Il paroît bien qu'il eſt également mal inſtruit de toute ſorte d'Hiſtoires. Il renverſe l'ordre des propoſitions de mariage, que l'on fit à la Princeſſe Marie. On l'accorda premierement au Dauphin de France le 15 de Novembre 1518, & le Contract de cette promeſſe ſubſiſte encore. Charles V, étant paſſé en Angleterre en perſonne, obtint la même choſe pour lui, & le contract s'en paſſa à Windſor le 22 de Juin 1522. Apres cela on propoſa le Roi d'Ecoſſe, mais cette propoſition n'eut point de ſuite. Enfin on mit ſur le tapis le Roi de France qui étoit alors Veuf, & le ſecond de ſes fils le Duc d'Orleans. On laiſſoit le choix à François I de la prendre pour lui même, ou pour ſon fils. C'eſt un grand malheur pour M. Varillas de n'avoir pas ſu que Charles-Quint paſſa en Angleterre. S'il l'avoit ſû, il auroit mis en œuvre toute ſa Politique, pour repréſenter au Lecteur les raiſons de cette conduite.

Ibid. 18. Il nous fait auſſi le portrait & l'hiſtoire du Cardinal Wolſey, ſelon ſa coûtume, c'eſt à dire qu'il n'y entre pas beaucoup de

de verité. Il nous dit comment il fut fait Evêque de Tournai, ou plûtôt comment on lui donna l'Economat de cet Evêché. Il nous parle des voiages qu'il fit de Londres à Tournai & de Tournai à Londres. Il nous assûre que s'étant enrichi à Tournai, il obtint premierement l'Evêché de Lincoln, ensuite celuy de Wincheſter, jusqu'à ce qu'enfin il fut promû à l'Archevêché d'Yorc. Il fut, dit-il, Chancelier d'Angleterre, & la Cour de Rome crut qu'il y alloit de son interêt de lui envoier le chapeau de Cardinal, & comme si elle eût eu dessein de pratiquer en sa personne toutes les liberalitez dont elle étoit capable à l'égard des étrangers, elle le créa Legat *à latere* dans les Roiaumes d'Angleterre & d'Irlande. *Il ne lui restoit plus rien à desirer que la dignité de premier Ministre, & il l'obtint dans une étenduë si vaste & si extraordinaire, que l'on ne déliberoit de rien sans sa participation dans le Conseil du Roi.*

"*V. Reflexions sur divers endroits qui regardent le Cardinal Wolsey, Anne Boleyn &c.*

Ce dernier article a paru si douteux à nôtre judicieux Auteur, qu'il a fallu en donner quelque preuve. Il nous renvoie pour cela au *Regître de Leon X*, quoi que les dignitez dont il vient de faire l'énumeration le rendissent assez croiable pour n'avoir pas besoin de preuves plus particulie-

res,

res, & quoique le Regitre de Leon X ne paroiſſe pas un monument fort propre à y trouver de ſemblables choſes.

Il a voulu faire voir ici à ſon Lecteur combien il poſſede l'hiſtoire de ce temps-là, en faiſant un portrait exact & en racontant au long les avantures de ce miniſtre d'Etat. Mais le portrait qu'il en donne n'eſt qu'un pur ouvrage de ſon imagination, car d'où auroit-il pû tirer la moindre connoiſſance de l'air & des manieres du Cardinal Wolſey? Cependant il nous dit *qu'il avoit de l'eſprit, de la patience, de l'ambition & de l'impudence: que perſonne ne paroiſſoit plus ſimple & ne ſavoit pourtant mieux tromper que lui; quand il le vouloit: que perſonne ne ſavoit mieux paſſer d'une douceur feinte à un air imperieux, qui inſpiroit de la crainte aux ames les plus hardies: qu'il reüſſiſſoit admirablement bien en toute ſorte de negotiations; & que ſon humeur enjoüée ſe changeoit tout d'un coup en gravité, lors qu'il étoit queſtion de vacquer aux affaires ſerieuſes.* J'ai vû beaucoup plus de Lettres, de Dépéches & d'Introductions du Cardinal Wolſey, que M. Varillas ne peut prétendre d'en avoir vû: mais je n'oſerois aller ſi loin que lui, n'étant pas rempli des mouvemens de la Religion de M. Va-

M. Varillas, laquelle empêche qu'on ne se mette en peine, si ce qu'on dit est vrai ou faux. Si le portrait qu'il fait de Wolsey n'est pas plus fidele que l'Histoire qu'il en donne, il n'est pas difficile de deviner le nom qu'on lui doit donner.

Wolsey fut fait Evêque de Tournai au mois d'Octobre, & eut l'Evêché de Lincoln au mois de Mars suivant, ou plûtôt au mois de Fevrier, car on le mit en possession des revenus le 4 de Mars, ce qui ne se fait qu'apres la consecration, de sorte que Wolsey n'eut pas assez de temps pour faire plusieurs voiages de Tournai à Londres & de Londres à Tournai, ni pour s'enrichir des revenus de ce dernier Evêché. Pour celui de Wincheſter il ne l'eut que quinze ans apres, mais il fut Archevêque d'Yorc deux ans apres avoir obtenu l'Evêché de Lincoln. Il fut encore Cardinal & Legat avant que d'être Chancelier, car Warham Archevêque de Cantorbery a été Chancelier pendant que Wolsey fut Legat, & eut quelque démêlé avec luy sur l'étenduë de son pouvoir. Là dessus on lui accorda cette dignité, afin qu'il n'y eut plus de lieu à de semblables disputes. Bien loin d'être parvenu au Ministere, apres avoir obtenu les autres dignitez dont on a

parlé,

parlé, il fut Miniſtre d'Etat dans le temps qu'il n'étoit encore qu'Aumônier, & les charges qu'il eut apres cela ne furent que des ſuites de la faveur, dans laquelle il étoit aupres de ſon maître.

Ibid. » 19. Quelques Hiſtoriens ont écrit qu'il » s'étoit avancé, en devenant le confident & » même le Miniſtre des amours de ſon » maître, ce qui n'eſt pas tout à fait vrai- » ſemblable, ſelon M. Varillas, parce qu'il » ne ſe fut pas ſi lourdement trompé en cet- » te matiére, qu'il le fit, s'il eût ſu juſqu'à » quel point alloit l'inclination du Roi pour » une Maîtreſſe.

Je vois clairement par cet endroit que nôtre Auteur n'a point lû mon Hiſtoire, où entre autres preuves manifeſtes par où il paroît que Wolſey a été de l'intrigue d'Anne Boleyn, j'ai produit deux lettres que cette Dame lui écrivit. Pour ce qui regarde le long recit d'une negotiation qui y eut entre Charles-Quint, & le Cardinal, & de la maniére dont l'Empereur le traitoit de Couſin dans les Lettres qu'il lui écrivoit, où il ſe nommoit auſſi quelquefois ſon fils; tout cela n'eſt fondé que ſur les Lettres de l'Empereur à Wolſey, leſquelles nôtre Auteur cite en marge, & qui n'exiſterent jamais que dans ſon imagination,

tion, qui eſt la plus grande Bibliotheque du monde, comme la plus inacceſſible. Il paroit tant de negligence en cet endroit de ſon hiſtoire, qu'on voit bien que M. Varillas ne ſuit aucunes lumieres certaines, puis qu'il ne dit pas un mot de la plus importante circonſtance de toute cette affaire. C'eſt que l'Empereur alla en perſonne en Angleterre, ce qu'on crût qu'il faiſoit principalement, pour gagner tout à fait Wolſey, en quoi il reüſſit autant qu'il le pouvoit ſouhaiter.

20. M. Varillas dit que Wolſey étant ir- « Pag. 257.
rité contre l'Empereur, François I ne fut «
pas plûtôt ſorti d'Eſpagne que le Cardinal «
le preſſa de demander pour le Dauphin de «
France la Princeſſe d'Angleterre, qu'on la «
lui accorda & que la ceremonie des fian- «
çailles s'en fit avec beaucoup de magnifi- «
cence; qu'encore qu'il ſemblât que Wol- «
ſey dût être ſatisfait de cette vengeance, il «
ne le fut point, n'aiant pas fait à l'Empe- «
reur tout le mal qu'il lui pouvoit faire. «

J'ai déja fait voir que la propoſition de marier le Dauphin avec la Princeſſe Marie fut faite en 1518, longtemps avant que François I. fût fait priſonnier. Mais apres qu'il fut revenu d'Eſpagne, on mit ſur le tapis une autre propoſition, c'eſt qu'on lui

lui offrit cette même Princeſſe pour lui, ou pour ſon ſecond fils, comme il lui plairoit. Cette alternative étoit aſſez extraordinaire, pour en dire quelque choſe, & il paroît bien par le ſilence de nôtre Auteur, qu'il n'a pas grande connoiſſance des affaires de ce temps-là. Autrement il n'auroit pas manqué de prendre occaſion d'une propoſition peu commune, de nous débiter mille belles viſions.

Pag. 258. „ 21. Il dit que Wolſey voulut engager „ Longland Confeſſeur du Roi à jetter des „ ſcrupules dans l'eſprit de ce Prince, pour „ le faire douter ſi ſon mariage étoit permis „ ou non: que Longland refuſa d'en faire „ la premiere ouverture, croiant que cette „ affaire étoit d'une nature à ne pouvoir être „ propoſée que par le Cardinal, mais qu'il „ promit d'augmenter les doutes qu'il auroit „ fait naître. Wolſey fut contraint d'y ac„ quieſcer: & le Roi ſurpris d'apprendre „ qu'il y avoit à douter de ſon mariage, en parla à ſon Confeſſeur, qui ne fit que le confirmer dans ſes doutes.

M. Varillas s'éloigne ici de Sanders, qu'il copie néantmoins ordinairement. Il n'eſt pas difficile d'affecter de découvrir des ſecrets, mais il n'eſt pas aiſé de prouver ce que l'on en dit. Le Roi nia non ſeulement

ment ceci dans la ſuite, mais il aſſûra que Wolſey tâcha autant qu'il put, de luy lever ces ſcrupules, & qu'il les découvrit de lui même en confeſſion à Longland. Il dit encore à Grineus, qu'il avoit été inquieté de ces ſcrupules de conſcience depuis l'année 1529, trois ans avant que cette affaire éclattât.

22. Nôtre Auteur dit que lors que le Roi « Pag. 259.
conſulta les Theologiens d'Angleterre, les «
Docteurs deſintereſſez & les gens de pro- «
bité connuë furent tous pour la validité du «
mariage, mais que ceux qui avoient de «
l'ambition, ou qui n'étoient point à l'é- «
preuve de l'argent qu'on leur offrit, trai- «
terent la queſtion d'une maniere proble- «
matique, ou prononcerent hardiment que «
le mariage étoit nul: que le nombre des der- «
niers ne fut pas néantmoins le plus grand. «

Ceci eſt ſi faux, que tous les Evêques d'Angleterre, excepté *Fiſher*, déclarerent par des écrits ſignez de leur main, & auſquels ils appoſerent leurs ſeaux, qu'ils croioient que le mariage du Roi étoit illegitime.

23. M. Varillas fait apres cela un por- Pag. 260.
trait *d'Anne Boleyn*, où il n'oublie rien de ce qu'on a dit contre ſa perſonne. Il nous repréſente une femme qui avoit les yeux battus,

„ battus, le tein jaunâtre, la bouche difformé à cauſe d'une dent extraordinairement „ avancée en la gencive d'enhaut, une forme „ d'un ſixiéme doit en la main droite, & ſous „ le menton une enflure qu'elle cachoit en „ portant des robes, qui n'étoient point „ échancrées. Mais comme tout cela n'eſt pas fort propre pour être la maîtreſſe d'un Roi, il s'étend ſur ſon eſprit, ſur ſon air, & ſur ſes manieres, en quoi conſiſtoient, ſelon lui, tous les charmes d'Anne Boleyn. Il prend en tout cela autant de licence qu'en ſauroit prendre un Poëte, ou un Peintre.

Mais comme il y a encore en Angleterre divers portraits de cette Dame, qui font voir que tout ce qu'on a débité de ſa laideur ne ſont que des fables: les autres traits du tableau que nous en donne M. Varillas, ne ſe trouvent que dans ſon imagination, qui eſt un fonds inépuiſable d'hiſtoires chimeriques.

„ 24. Il dit que les Ecrivains d'Angleterre, „ & quelques autres Catholiques, conviennent „ aſſez du portrait que l'on vient de faire, mais „ qu'ils different preſque en tout le reſte, & il cite en marge *Sanders*, *Ribadeneira*, & *Raymond*. Il n'aſſure pas que tout ce qu'ils diſent ſoit vrai; mais il a crû, que cela meri-

meritoit d'être rapporté. Il dit que quelques uns soûtiennent qu'elle avoit pour mere la femme du Chevalier Thomas Boleyn, & que son Pere étoit incertain: Qu'elle étoit née en Angleterre, durant l'Ambassade de ce Chevalier en France, & qu'Henry Huit étant devenu amoureux de sa mere, en avoit joui, apres avoir envoié le mari delà la mer: Qu'Anne Boleyn avoit été conçuë durant cette amourette: Que le Roi dégoûté de la femme de son Ambassadeur en France, s'étoit attaché à servir Marie Boleyn leur fille ainée, dont il avoit encore abusé: Que Thomas Boleyn à son retour à Londres trouvant sa femme grosse, l'avoit mise en justice, mais que le Roi l'avoit contraint de la reprendre, & de faire baptizer sous son nom la fille dont elle accoucha, qui fut Anne Boleyn: Que cette fille à l'âge de quinze ans s'étoit prostituée au Sommelier, & depuis à l'Aumonier de celui qui passoit pour son Pere: Que l'on avoit crû sauver sa reputation en la dépaïsant, sous prétexte de l'envoier à la Cour de France, mais qu'on l'avoit noircie davantage, en la produisant sur un Theatre plus fameux: Qu'Anne Boleyn y avoit été traitée de haquenée

„ d'Angleterre à cauſe de ſon impudicité & „ du peu de rapport qu'elle avoit avec la „ gentilleſſe des Courtiſannes Françoiſes: „ Qu'on s'en étoit quelque temps diverti à „ la Cour, & qu'en ſuite on en avoit fait „ des railleries les plus ſatyriques: Qu'elle „ étoit dés-lors devenuë Lutheriénne; mais „ qu'elle n'avoit pas laiſſé de s'acquiter de „ tous les devoirs exterieurs de la profeſſion „ Catholique.

Il ajoûte que d'autres Ecrivains au contraire, l'ont fait paſſer pour une Heroïne, & qu'il ne reſte plus de titres aſſez authentiques, pour les convaincre d'impoſture.

Tout cet endroit ne s'accommode pas mal avec les talens, que nôtre Auteur a pour l'Hiſtoire. Il eſt vrai que ſa Religion n'a pas agi aſſez puiſſamment ſur lui, en cette occaſion, pour le dégager tout à fait des égards que l'on doit avoir pour la verité. Et ce qu'il y a de plaiſant c'eſt qu'en traitant d'impoſture tout ce qu'on a dit en faveur d'Anne Boleyn, il avouë qu'il n'y a point de titres aſſez authentiques, pour le prouver. D'où ſait-il donc que le bien que l'on dit de cette Dame, ne ſont que des menſonges? Il répond à cela au commencement de l'endroit que l'on vient de rapporter, où il cite en géneral *les Ecrivains d'An-*

d'Angleterre, & quelques autres Catholiques. Mais pour tous les *Ecrivains* d'Angleterre, il ne nomme que Sanders, dont je ne voi pas qu'il puiſſe faire pluſieurs Auteurs, à moins qu'il ne le diviſe en trois ou quatre, comme il a fait deux perſonnes de l'Empereur Charles-Quint, lors qu'entre ceux qui demandoient la Princeſſe Marie d'Angleterre en mariage, il conte l'Empereur & le Roi d'Eſpagne.

J'ai fait voir ſi clairement la fauſſeté de tout ce que M. Varillas dit ici, que j'ai peutêtre laſſé mon Lecteur par une trop grande quantité de preuves. Mais il faut encore ici éclaircir cette matiére. J'y ſuis contraint par la hardieſſe exceſſive de M. Varillas, qui ſemble avoir celle de tout l'ordre des Jeſuites, & être en état de ſoûtenir les plus grandes fauſſetez: de même que l'Egliſe Romaine conſerve encore un grand nombre de Leçons, avec des Prieres & des Antiennes qui s'y rapportent, quoi que ces Leçons ne contiennent que des fables groſſieres, rejettées par tous les habiles gens. Il en eſt de même de ce que dit ici M. Varillas, qu'il faut que je refutes en peu de mots, quoi que je l'aie déja fait d'une maniere à croire, que même une penſion ne pourroit faire qu'un homme

fût à l'épreuve de mes raiſons.

Les perſonnes équitables ſe perſuaderont aiſément que tout cela eſt faux, puis qu'il eſt ſûr que Sanders a été le premier qui a publié ces contes d'Anne Boleyn, cinquante ans apres ſa mort, à quoi il faut ajoûter ces deux choſes. La premiere c'eſt qu'encore que le Cardinal Pool, & les autres Auteurs de même parti, qui ont vécu en ce temps-là, n'aient rien oublié pour noircir la conduite d'Henry VIII, cependant il n'y en a pas un qui ait dit d'Anne Boleyn ce que Sanders en raconte. La ſeconde c'eſt que lors même qu'Anne Boleyn eut fini ſa vie d'une maniere Tragique, & que ſon malheur l'eut expoſée à toute ſorte de calomnies, ſes ennemis demeurerent dans le ſilence. Ces impoſtures étoient reſervées à Sanders, & à un ſiecle, dans lequel lui & pluſieurs autres de la même Egliſe, ont cabalé inceſſamment & ont travaillé ſans relâche à exciter des ſeditions, contre la Reine Elizabet. Ces gens là étoient ſi puiſſamment animez de l'eſprit de la Religion de M. Varillas, qu'encore qu'ils ne l'aient pas avoüé, comme a fait nôtre Auteur, ils ſe ſont donné la liberté de dire les choſes du monde les plus mal-honêtes contre la mere d'E-

d'Elizabeth, ſans ſe mettre en peine de s'informer ſi elles étoient vraies, ou fauſſes. Et ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que ce qu'ils diſent eſt d'une nature, qu'il doit être ou évidemment veritable, ou notoirement faux. Une ſi longue Ambaſſade en France, un procès intenté au retour du Chevalier Thomas Boleyn ſont des faits publics, qu'il falloit prouver clairement. Outre cela, il eſt impoſſible que ce qu'on dit ſoit arrivé. Si Anne Boleyn étoit née apres le retour de ſon Pere de l'Ambaſſade de France, où Henry l'avoit envoié pour jouïr de ſa femme, & où il demeura deux ans à ce que dit Sanders, il faudroit qu'elle fût née l'année 1511, Henry VIII étant monté ſur le thrône en 1509. Ainſi ſa quinziéme année ſe trouveroit en 1526: or il eſt certain que le Roi commença à l'aimer en 1527, d'où il s'enſuit qu'elle n'eut pas le temps de commettre tout ce qu'on lui a reproché & de faire un long ſejour en France. Mais il eſt indubitable qu'elle naquit en 1507, deux ans avant que le Roi parvint à la Couronne, & lors qu'Henry n'avoit encore que quatorze ans: qu'elle n'avoit que ſept ans, lors qu'elle paſſa en France avec la ſœur du Roi, quand on la maria avec

Louïs XII : qu'elle demeura en France, quoique la Reine Doüairiere retournât bien tôt en Angleterre, apres la mort du Roi, & qu'elle fut au ſervice de la Reine Claude de France, femme de François I, & apres ſa mort en celui de la Ducheſſe d'Alençon, ſœur du Roi. La vertu de ces deux Princeſſes eſt ſi connuë, qu'il ſuffit de dire qu'elle a été du nombre de leurs domeſtiques, pour faire voir qu'elle n'étoit pas deſhonorée, comme l'on dit. Elle a auſſi été fille d'honneur de nôtre Reine Catherine, qui étoit, ſelon M. Varillas lui même, d'une vertu trop ſevere, pour recevoir en ce rang une infame & une proſtituée. En voila plus qu'il ne faut, pour ruïner toutes ces calomnies.

„ 25. M. Varillas dit qu'encore qu'il n'y „ ait plus de titres aſſez authentiques, pour , convaincre les Auteurs Proteſtans d'im- „ poſture à l'égard d'Anne Boleyn, il y „ en a un ſuffiſant contre ſa ſœur ainée. *Il conſiſte*, dit-il, *dans la requête d'Henry* VIII *au Pape Clement* VII, *pour épouſer Anne de Boulen, incontinent après que le mariage de ce Prince avec Catherine d'Arragon auroit été déclaré nul, Henry qui l'avoit ſignée y découvrit un empéchement que la*

la Cour de Rome ne ſçavoit pas, en avoüant d'avoir couché avec Marie de Boulen ſœur de celle qu'il vouloit prendre à femme. Il en demandoit pardon, il offroit d'en faire pénitence, & il ſe ſoumettoit aux peines, que le droit avoit ordonnées pour de ſemblables crimes. Nôtre Auteur cite pour preuve de cela, l'expoſé de la Requête à Clement VIII. Mais il paroît par là, combien peu il ſait tirer d'avantage des moiens, qu'il a de prouver ce qu'il avance. Il y a une autorité pour ce dernier fait, qui eſt beaucoup plus plauſible que toutes les citations de nôtre Auteur enſemble. Le Cardinal Pool, dans le livre qu'il a fait contre Henry, lui fait ce reproche, & on pouvoit le citer avec aſſez de probabilité, au lieu que la Requête que l'Auteur allegue eſt une pure fiction, & dont perſonne n'a jamais ouï parler, avant qu'il la citât. Mais encore que j'aie plus dit de choſes pour l'honneur du Cardinal Pool, que tous ſes panegyriſtes, j'ai de tres-fortes preuves qui me perſuadent, que dans cette occaſion il s'eſt laiſſé tromper par de faux rapports. Toutes les inſtructions originales & toutes les Dépeches concernant cette affaire ſubſiſtent encore, & l'on n'y trouve pas un mot de ce que dit le Cardinal.

Outre cela, il eſt clair que jamais cette affaire n'a été ſi avancée, que l'on pût demander permiſſion pour un ſecond mariage, puis qu'on ne pouvoit pas faire cette propoſition que le premier ne fût diſſout, ce qui n'aiant jamais été accordé, il n'y a pas eu lieu de faire une ſemblable demande. Si Henry VIII avoit donné un ſi grand avantage contre lui même, en mettant cette confeſſion dans une requête au Pape, eſt-il croiable que le Pape ne l'eût point renduë publique, & ne l'eût point inſerée dans la Bulle d'excommunication, qu'il fulmina contre ce Prince? Cela ſeul eut prouvé inconteſtablement qu'il n'étoit qu'un hypocrite, qui feignoit d'avoir des ſcrupules de conſcience ſur ſon mariage. Si Henry agit en cette occaſion ſans conſcience, il eſt ridicule de le repréſenter, comme un Prince ſcrupuleux, & qui confeſſe un ſecret auſſi ſcandaleux, que celui que rapporte le Cardinal Pool, & qui ne pouvoit que donner un tres-grand avantage ſur lui à des gens, de la bonne volonté de qui il n'étoit pas aſſuré.

Pag. 265. & ſuiv. „ 26. M. Varillas nous parle fort au long „ d'un deſſein que Wolſey eut d'engager ce „ Prince à épouſer la Ducheſſe d'Alençon „ ſœur de François I: d'un traité conclu pour

pour le mariage de la Princeſſe d'Angle- «
terre avec le Dauphin,& d'une Ambaſſade «
de l'Evêque de Tarbes envoié en Angle- «
terre, pour emmener la Princeſſe en Fran- «
ce: du ſoin que Wolſey prit de perſuader «
cet Evêque de ne parler point du deſſein «
de ſon Ambaſſade, & de propoſer le ma- «
riage de la Ducheſſe d'Alençon avec le «
Roi d'Angleterre: de la maniére dont «
l'Evêque de Tarbes ſe laiſſa tromper par «
Wolſey. Il nous dit *que la liaiſon particu-* «
liere de l'Evêque avec la Ducheſſe d'A- «
lençon lui fit préferer les interêts de cette Princeſſe à ceux de l'Etat; & qu'il ne parla non plus d'emmener la Princeſſe d'Angleterre à Paris que s'il n'en eût point eu de commiſſion; qu'il demanda ſeulement au Roi d'Angleterre la permiſſion de lui faire une remontrance en préſence de ſon Conſeil, & qu'apres qu'il l'eut obtenuë il emploia toute ſon éloquence à perſuader ſa Majeſté Angloiſe à repudier la Reine & à épouſer la ſœur du Roi tres-Chrétien.

Nôtre Auteur copie ici Sanders, quoi qu'il ne puiſſe s'empêcher d'y ajoûter quelques fauſſetez du ſien. Ce qu'il dit de l'Ambaſſade del'Evêque de Tarbes, pour emmener en France la Princeſſe d'Angleterre, n'eſt qu'un ſuite de la maxime pi-

euſe, qui fait qu'il ne ſe met pas en peine ſi ce qu'il dit eſt vrai, ou faux. On pourroit pardonner à un homme comme Sanders, d'avancer des hiſtoires ſi peu vrai-ſemblables : mais cela n'eſt pas ſupportable dans un Auteur qui croit avoir quelque connoiſſance des Cours des Princes de l'Europe, & des negotiations des Ambaſſadeurs, comme le croit M. Varillas. Que peut-on concevoir de plus éloigné de toute ſorte de vraiſemblance, qu'un Ambaſſadeur envoié exprès demander une Princeſſe pour le fils de ſon maître, qui étoit la choſe la plus avantageuſe que la France pût peut-être eſperer en ce temps-là, qu'un Ambaſſadeur, dis-je, ſe laiſſe ſi fort étourdir par un Miniſtre de la Cour où il eſt envoié, que non ſeulement il ſupprime le ſujet de ſon Ambaſſade, mais qu'il offre encore la ſœur du Roi ſon maître, ſans aucunes nouvelles inſtructions, & expoſe ainſi cette Princeſſe à être refuſée publiquement, en la préſentant avec éclat au Roi d'Angleterre ? Tout le monde ſait néantmoins que l'Evêque de Tarbes, qui avoit non ſeulement paſſé ſa commiſſion, mais qui avoit agi directement contre ſes inſtructions, ne fut ni rappellé, ni disgracié : au contraire il obtint le chapeau

de

de Cardinal à la nomination du Roi de France. Peut-on croire encore qu'étant parvenu à cette dignité, & voiant comme on l'avoit trompé, si l'on en croit M. Varillas, il n'eût pas découvert toute cette intrigue, ou pour soûtenir les interêts de la Cour de Rome, ou pour se justifier de la faute qu'on lui pouvoit reprocher qu'il avoit faite en proposant le premier le divorce au Roi d'Angleterre? Enfin cette histoire n'est conforme ni à la maniere dont on en use chez nos Rois, ni à la conduite ordinaire des Ambassadeurs des Princes de l'Europe. On n'a jamais demandé d'audience semblable à nos Rois devant leur Conseil, par où il semble que M. Varillas le leur rend égal en autorité, comme il met ailleurs les Parlements au dessus d'eux. La conduite de l'Evêque de Tarbes est si contraire à toutes les regles que les Ambassadeurs observent constamment, qu'à peine pourroit-on souffrir qu'on avançât rien de semblable, en faisant l'histoire des negotiations de la Chine & du Japon. Il faut avoir une grande confiance dans la credulité du Lecteur, pour esperer qu'on en sera crû en débitant des contes si grossiers, parmi des gens qui ont quelque connoissance des Cours de l'Europe. Le

proverbe Italien *se non è vero, è ben trovato* contient une leçon si necessaire pour ceux qui ont envie que leurs livres se débitent bien, ce qu'on dit être le principal dessein de M. Varillas, qu'il n'auroit pû mieux faire que de prendre quelcun pour juger de ses pieces, puis qu'il est visible qu'il n'est pas capable de connoître si une chose a de la vrai-semblance.

Pag. 166. & suiv. » 27. Il assure que lors que le Cardinal » Wolsey alla en France, il avoit ordre de » consulter les Universitez sur le divorce, » dont il s'agissoit entre leurs Majestez An- » gloises, mais que le changement des af- » faires d'Italie fit revoquer ce Prélat, qui » vécut à Londres dans l'étrange embarras » où l'on entre, quand on s'est attiré par son » imprudence de tres-dangereuses affaires, » dont on ne peut se dispenser, sans être » disgracié. Il se voioit entierement frustré » de l'esperance qu'il avoit euë de marier le » Roi à la Duchesse d'Alençon, en appre- » nant que le Roi son maître aimoit Anne » Boleyn, jusqu'à la vouloir épouser.

C'est un malheur pour un Auteur d'avoir trop souvent ouï parler d'Histoire, & de n'en avoir pas assez lû: l'une de ces choses le remplit de confiance, & l'autre l'expose à commettre une infinité de fautes.

Nô-

Nôtre Auteur a entendu dire qu'Henry consulta plusieurs Universitez, mais ne sachant où placer cela, il s'est imaginé que c'est la premiere chose qu'il avoit entrepris, dès qu'il pensa au divorce. Mais c'est ce qui ne lui vint en l'esprit qu'après deux ans de poursuite dans la Cour de Rome, lors qu'il vit qu'on n'avoit autre dessein que de tirer l'affaire en longueur, & se moquer de lui. C'est sur cela qu'il embrassa la voie de consulter les Universitez. Tout ce que M. Varillas dit ici est fondé sur cette erreur commune, que Wolsey ne savoit pas que le Roi aimât Anne Boleyn, dont j'ai suffisamment démontré la fausseté.

28. Nôtre Auteur dit que Wolsey traitant un jour un grand nombre d'Evêques, « Pag. 268. « le Roi l'aiant sû, l'alla voir l'apresdinée, « & fit lire en présence des conviez un écrit « contre son mariage avec la Reine, que « l'assemblée n'approuva pas tout à fait, « mais qu'elle eut la complaisance de dire, « que si ce qu'il contenoit étoit veritable, « sa Majesté pourroit bien n'être pas sans « scrupule. «

Cette circonstance seroit trop importante, si elle étoit vraie, pour l'avancer de la sorte, sans essaier de la rendre vrai-semblable par quelque citation: mais elle est

très-certainement fauſſe, puis que pour montrer combien les ſcrupules du Roi avoient de fondement, on produiſit devant les Legats, un écrit ſigné de tous les Evêques d'Angleterre, excepté Fiſher, où ils deſapprouvoient le mariage du Roi avec Catherine.

Ibid. „ 29. Nôtre Auteur ajoûte que le Con-
„ ſeil d'Etat témoigna plus de fermeté, &
„ ſe mit en devoir d'avertir le Roi que ſa
„ maîtreſſe n'étoit pas ſi chaſte qu'il la croioit.
„ Un de ceux qui le compoſoient, nommé
„ Thomas Wiat, avoüa à ſes collegues, qu'il
„ avoit receu d'Anne Boleyn les dernieres
„ faveurs, & conſentit qu'ils en avertiſſent
„ le Roi. Il paſſa même plus avant, car
„ aiant ſû que ſa Majeſté n'en vouloit rien
„ croire, il offrit de faire voir ce qu'il diſoit.
„ Le Duc de Suffolc s'étant chargé de
„ faire cette propoſition au Roi, bien loin
„ d'en être écouté favorablement, cela fut
„ cauſe que Wiat fut diſgracié, & qu'Anne
„ Boleyn fut dès lors à couvert de ſemblables
„ accuſations.

On pourroit pardonner à Sanders, qui avoit peu de connoiſſance du Monde, de débiter des hiſtoires ridicules: mais il n'eſt pas pardonnable à nôtre Auteur d'écrire d'une maniére auſſi éloignée de toute apparen-

parence, que s'il avoit passé sa vie dans un desert. Ceux qui connoissent un peu le cœur de l'homme, ne sauroient se persuader que Wiat ait voulu si cruellement trahir Anne Boleyn, ou s'exposer soi même à faire au Roi une semblable découverte. Il est bien plus naturel de penser qu'un homme assuré de la faveur d'une jeune Dame, tâcheroit plûtôt de contribuër à la fortune de cette Dame, que de la ruïner, parce que par là il s'éleveroit lui même. Il faudroit encore que le Roi dont le naturel imperieux avoit beaucoup de penchant à la jalousie, eût été fait tout autrement que le reste des hommes, pour refuser l'éclaircissement qu'on lui proposoit. Outre cela lors qu'il s'agit de découvrir à un Prince des intrigues secretes, qui lui doivent donner de la jalousie, on ne commence pas à en parler en plein Conseil, & l'on ne fait pas des députations pour cela. On ne pourroit souffrir une conduite si grossiére, même dans un Roman. Mais comme il ne paroit point que Wiat ait été du Conseil privé, avant la fin du regne d'Henry VIII: on sait aussi qu'il n'a jamais été disgracié, mais qu'il a été emploié en des Ambassades étrangeres, jusqu'à la fin de sa vie.

30. M. Va-

Pag. 269. & 270. „ 20. M. Varillas assure qu'Anne Boleyn „ aiant essaié en vain d'engager le Chevalier „ Thomas Morus à plaider sa cause, com- „ me elle vit qu'il étoit à l'épreuve de toute „ corruption, elle fut contrainte de se servir „ du Canoniste Gardiner, que l'on fit Secre- „ taire d'Etat à ce dessein, & que l'on envoia „ en Ambassade à Rome avec le Lord „ Briam, qui y scandalisa tous les gens de „ bien par la dissolution de ses mœurs; que „ ce Seigneur eut l'impudence d'assurer que „ la Reine ne demandoit pas mieux que „ d'être séparée de son mari, & qu'elle avoit „ dessein de se confiner tout à fait dans le „ Monastere, où elle passoit la meilleure „ partie de sa vie; qu'il promit des choses fort „ avantageuses au Pape, en cas qu'il vou- „ lut accorder le divorce au Roi d'Angle- „ terre.

Nôtre Auteur s'étend beaucoup sur les loüanges de Thomas Morus, & puis qu'il l'estime d'une si grande sincerité, il faut qu'on l'avertisse, que Morus a été l'un de ceux qui ont approuvé le divorce. Entre ses œuvres que ses propres parens firent imprimer, sous le regne de Marie, on trouve une Lettre adressée à Cromwel, où il approuve le dessein du Roi de repudier Catherine. Il témoigne qu'il esperoit que le

Roi

Roi obtiendroit ce qu'il ſouhaitoit, pendant qu'on pourſuivoit l'affaire à la Cour de Rome, & qu'on s'appuioit ſur quelques formalitez, que l'on diſoit n'avoir pas été obſervées dans la bulle. La plûpart des Univerſitez & des Savans de l'Europe, s'étant déclarez pour le divorce, quatre ans apres que l'on eut commencé à en parler, Morus étant Chancellier, ſe tranſporta dans la Chambre des Communes, & y fit lire ces déciſions. Il dit qu'il ſouhaitoit que les Membres de cette Aſſemblée rapportaſſent chez eux ce qu'ils avoient vû & ouï; à quoi il ajoûta, en propres termes: *qu'alors tout le monde verroit clairement que le Roi n'avoit pas entrepris cette affaire, pour ſatisfaire ſon caprice & ſa paſſion, mais pour la décharge de ſa conſcience.* On le fit Chancelier apres la diſgrace de Wolſey, & il exerça cette éminente charge pendant environ trois ans, ce qui eſt une marque évidente qu'alors il ne s'oppoſoit point au divorce. Il ne commença à ſe dégoûter de la Cour, que lors qu'il vit que le Roi étoit ſur le point de rompre avec le Siege de Rome. Ainſi il auroit approuvé le Divorce, ſi on eût pu obliger le Pape à le permettre, mais il ne trouvoit pas bonne la voie dont le Roi

ſe

ſe ſervit pour repudier Catherine. M. Varillas n'eſt pas plus heureux, dans ce qu'il dit en ſuite de la maniére dont on negotia cette affaire, puis que ce ne fut pas *Gardiner* qu'on envoia le premier à Rome pour la traiter. Ce fut *Knight*, qui étoit alors Secretaire d'Etat, qu'on emploia, car pour Gardiner il ne le fut que vers la fin de cette negotiation. On ne l'envoia point à Rome avec *Brian*, Brian n'étoit point Lord, mais ſeulement Chevalier, & il y avoit un an qu'on avoit commencé de pourſuivre cette affaire à Rome, lors qu'il y fut emploié, de ſorte qu'il ne pouvoit pas tromper le Pape, en lui faiſant entendre que la Reine ſouhaitoit le divorce. Jamais encore les Ambaſſadeurs d'Angleterre ne dirent que la Reine ſouhaitoit d'entrer dans un monaſtere, pour obtenir plus aiſément ce qu'ils demandoient. Ce fut au contraire une penſée du Pape, qui crut que ſi on pouvoit perſuader cela à la Reine, ce ſeroit le meilleur moien de ſortir d'une affaire ſi embarraſſée. C'eſt pourquoi il donna ordre à ſon Legat, le Cardinal Campegge, de donner ce conſeil à cette Princeſſe. Pour ce qui regarde la diſſolution des mœurs de Brian, il faudroit qu'elle eût été bien grande, pour cauſer du ſcandale à Rome

Rome en ce temps-là. Comme je ne ſuis pas aſſez aſſuré de la vertu de Brian, je ne m'attacherai pas à le juſtifier: mais il n'auroit pû ſe conduire d'une maniere plus mal-honête, que Campagge fit en Angleterre, lors qu'il y vint en qualité de Legat, puis qu'il ſcandaliſa la Cour même par ſes déreglemens.

31. Il dit que le Pape touché de ce qu'Henry VIII avoit fait pour lui, réſolut de ſatisfaire ce Prince, autant que la juſtice & la bienſéance le permettroient, & que pour y travailler avec plus de précaution, il ordonna au Cardinal Cajetan d'examiner la queſtion du Divorce dans toute ſon étenduë; que Cajetan en fit un Traité à ſa mode, c'eſt à dire qu'il y mêla beaucoup de Theologie Scholaſtique. Nôtre Auteur donne là deſſus un abregé de ce Traité: Il dit que dans la Loi écrite, le Souverain Pontife avoit toûjours eu le droit de déterminer, ſi le mariage entre le frere & la belle ſœur étoit loüable dans ſa fin & honnête dans ſes circonſtances: Que l'autorité des ſouverains Pontifes n'étoit pas moindre dans la nouvelle; Que le Pape Jules II avoit pris toutes les précautions requiſes, en diſpenſant le Duc d'Yorc d'épouſer la veuve du Prince Artus, que la fin n'en avoit pû

«Pag. 271.

» pû être plus loüable, puiſque ç'avoit été
» pour unir les deux puiſſances de l'Europe,
» les plus conſiderables ſur mer, dans le deſ-
» ſein d'envoier leurs flottes bloquer le port
» de Conſtantinople, ni les circonſtances
» plus avantageuſes à l'Egliſe, puis qu'il
» s'agiſſoit alors de donner la paix à l'Italie, &
» d'empêcher l'héritier d'Angleterre de s'al-
» lier dans des maiſons ſuſpectes d'Héreſie,
» & qu'ainſi la diſpenſe de Jules aiant été
» bonne, le mariage d'Henri avec Catherine
» étoit tres-valable, & l'autorité de Cle-
» ment VII ne s'étendoit pas en ce point, juſ-
» qu'à ſeparer ce que Dieu avoit joint.
M. Varillas cite apres cela en marge, avec ſa confiance ordinaire, *la Conſultation de Cajetan*, & dit que cet écrit fortifia le Pape, dans la reſolution de ne rien accorder aux Ambaſſadeurs d'Angleterre.

J'ai donné de ſi fortes preuves de la fauſſeté de cette particularité, que je ne croi pas que les mouvemens les plus violens de la Religion de M. Varillas y puiſſent reſiſter. Le Pape accorda la Diſpenſe ſur la premiere demande que l'on en fit, & conſulta ſeulement avec quelques Cardinaux touchant la maniére dont on la devoit coucher. Apres cela il envoia une perſonne en Angleterre & promit qu'il feroit, non ſeulement

ment ce que le Droit & la Juſtice permettoient, mais qu'il accorderoit encore en faveur du Roi, tout ce qu'il pouvoit accorder, en vertu de la plenitude du pouvoir dont les Papes ſont revêtus. Il propoſa auſſi un moien, qui pourroit faciliter le ſuccès de cette affaire, c'eſt ſi le Roi étoit pleinement perſuadé en ſa conſcience, qu'il pouvoit legitimement repudier la Reine, & ſe marier à une autre, dont il croioit qu'aucun Docteur ne pouvoit mieux juger que le Roi, auquel cas le Pape pourroit confirmer ce qu'il feroit. L'artificieux Pontife croioit qu'il ſeroit moins odieux de confirmer ce qui ſeroit fait, que d'autoriſer Henry à faire ce qu'il ſouhaitoit. En un mot ce Pape laiſſa croire à Henry, qu'il ne lui refuſeroit rien, pendant qu'il s'imagina que cette conduite obligeroit l'Empereur d'accorder à la Cour de Rome ce qu'elle deſiroit. Pour ce qui regarde le ſentiment du Cardinal Cajetan, je ſuis préſentement en un lieu, où je ne puis trouver ſes œuvres, de ſorte que je n'oſerois rien aſſurer de poſitif en cette occaſion. Mais autant que je puis m'en reſſouvenir, Cajetan n'a rien écrit ſur ce ſujet. Il n'a parlé du divorce, que dans le corps de ſa Theologie Scholaſtique, qu'il avoit publié long-

temps

temps avant que cette affaire commençât, & où il a avancé une opinion nouvelle, touchant la défense de se marier dans des degrez, dans lesquels l'Eglise avoit toûjours crû par une Tradition constante, qu'on ne le pouvoit faire, sans violer des Lois *morales*. Il soûtient que ces défenses n'étoient que *positives*, qu'elles n'obligent point les Chrétiens, & par consequent qu'il n'y avoit présentement aucunes lois contre les mariages contractez en ces degrez, que celles de l'Eglise, dont le Pape peut dispenser. Dans tous les écrits composez sur le divorce d'Henry, que j'ai vûs, on cite l'autorité de Cajetan, comme un sentiment publié depuis long-temps, & non comme une Consultation faite exprès sur ce sujet. Je me souviens encore d'avoir lû dans la vie de ce Cardinal, que dans les conferences qu'il eut avec Luther, il se sentit si foible dans la connoissance de l'Ecriture, qu'au lieu qu'auparavant il s'étoit entierement appliqué à l'étude de la Scholastique, il s'adonna tout à fait à l'étude de l'Ecriture, où il reüssit admirablement, pour un homme qui n'avoit aucune intelligence des Langues Originales. Mais quoi que je ne puisse présentement consulter son traité, touchant les degrez permis à l'égard du maria-

mariage, l'idée qui me reſte de la maniére ſolide dont il écrit, me perſuade qu'il ne peut pas avoir parlé auſſi impertinement, que le repréſente nôtre Auteur. Il n'y a aucun homme de ſens, qui puiſſe dire que le ſouverain Sacrificateur des Juifs pût diſpenſer un frere d'épouſer la veuve de ſon frere en quelque cas : puis qu'on ſait que ſi un homme mouroit ſans enfans, ſon frere, ou ſon plus proche parent, pouvoit épouſer ſa veuve, par une diſpenſe que ſa Loi donnoit, & non par une diſpenſe du ſouverain Prêtre.

Pour s'imaginer que les Rois d'Angleterre & d'Eſpagne vouloient s'unir enſemble pour aller bloquer le port de Conſtantinople avec leurs flottes, il faut avoir auſſi peu de connoiſſance de l'Hiſtoire que M. Varillas. On ſait qu'alors les Princes n'entretenoient pas des flottes de vaiſſeaux de guerre, mais que lors qu'ils en avoient beſoin, ils étoient obligez de louër des vaiſſeaux marchands. Le blocus du port de Conſtantinople étoit une entrepriſe trop hardie pour ce temps-là, & il n'y a pas même de l'apparence qu'on en ait jamais eu ſeulement la penſée.

L'autre fin que M. Varillas dit qu'on s'étoit propoſée, ſavoir la paix de l'Italie, comme

comme il s'agiſſoit de l'interêt du Pape, étoit une choſe à laquelle la Cour de Rome auroit tout ſacrifié. Neantmoins il ne garde point ici le caractere de Jules II, qui accorda la Diſpenſe, & ſous le Pontificat de qui l'Italie fut brouïllée par des guerres continuelles: & il ne paroit pas que le mariage d'Henry eut aucun rapport avec la paix d'Italie, à moins qu'il ne fût extrémement éloigné. La raiſon qu'on ajoûte, ſavoir d'empêcher qu'il ne s'alliât avec quelque famille ſuſpecte d'Héreſie, eſt contre toute ſorte de verité & de vrai-ſemblance. Il ſemble que M. Varillas avoit dans l'eſprit l'état préſent de l'Europe, lors qu'il écrivoit cela: mais il eſt impoſſible que Cajetan ait écrit rien de ſemblable, car en 1503 il n'y avoit aucune famille en Europe ſuſpecte d'Heréſie. Ainſi tout ce raiſonnement n'eſt qu'une pure fiction de l'imagination creuſe de nôtre Auteur, qui découvre ainſi le peu de connoiſſance qu'il a de l'hiſtoire, & le peu de ſoin qu'il prend de mediter les matiéres qu'il traite.

Pag. 274. „ 32. Il accuſe Beauvais Evêque de Mets
„ de dire une choſe qui n'eſt pas vrai-ſembla-
„ ble, lors qu'il aſſure que le Pape donna à
„ Campegge une Bulle déciſive, qui *déclaroit nul le mariage* du Roi; qu'il luy permit

de

de la montrer au Roi & à Wolsey, mais « que la fin de cette intrigue alloit à empê- « cher le Roi de s'impatienter, lors que « Campegge exécuteroit l'ordre secret qui « lui avoit été donné de prolonger par tou- « tes les voies possibles, le proces du divorce, « & de ne publier la Bulle, que lors que sa « Sainteté lui manderoit. «

Mais quand on rejette ce qu'on trouve dans un Auteur, qui a vécu dans le temps duquel il écrit l'Histoire, on doit au moins dire les raisons qui obligent de s'éloigner du sentiment de cet Auteur. C'est être trop hardi, que de nier un fait assuré par un Historien contemporain, seulement parce qu'il ne paroit pas vrai-semblable. Mais ce que M. Varillas nie ici est non seulement vrai-semblable, mais encore évidemment vrai, comme je l'ai fait voir d'une maniere inconteſtable. Car apres que Campegge eut montré la Bulle au Roi & à Wolsey, selon ses instructions, on fit tout ce que l'on put, pour obtenir de Rome un ordre à Campegge, qu'il l'a montrât à quelques uns des Ministres d'Etat. Mais le Pape ne le voulut jamais accorder. J'ai publié une Lettre de *Jean Cassalis*, laquelle contient une longue conference qu'il eut sur ce sujet avec le

Pape, par où il paroît que la seule consideration qui retint la Cour de Rome fut la crainte de l'Empereur, que l'on auroit eu sur les bras, si on eût fait encore quelques démarches dans cette affaire.

» 33. M. Varillas assûre que dans une des » Assemblées que les Legats firent, pour ju- » ger de l'affaire du divorce, la Reine s'étant » jettée tout d'un coup aux pieds du Roi, » elle lui fit un discours si pathetique, qu'elle » l'émut, en sorte qu'il lui dit qu'il consen- » toit que leur different fût terminé immé- » diatement par le Pape: & que la Reine à » qui l'affliction avoit raffiné l'esprit, se douta » que la parole qu'elle venoit d'entendre » étoit échappée au Roi, & que ce Prince » la revoqueroit aussi tôt qu'il y auroit fait » tant soit peu de reflexion: & qu'elle deman- » da toûjours depuis l'execution d'une pro- » messe qui lui avoit été solennellement faite, » & que le Roi n'y voulut jamais avoir au- » cun égard.

Nôtre Auteur suit ici sa maxime de se mettre peu en peine, si ce qu'il dite st vrai ou faux, car encore qu'il n'ajoûte pas de nouveaux faits à ceux que Sanders a avancez, il les embelli mieux, & il a l'invention plus heureuse que lui. Mais il ne place pas assez judicieusement ce qu'il invente,

&

& il eſt bien plus ſur pour lui de découvrir des ſecrets du Cabinet, que d'entreprendre de repréſenter une Cour de judicature, avec tous ces embelliſſements. Comme il n'y eut jamais en Angleterre de jugement plus ſolennel, le Roi & la Reine y paroiſſant comme délinquans, & devant être examinez pour cauſe d'inceſte, ceux qui ont vécu en ce temps-là, ou immédiatemeut apres, nous en ont rapporté exactement toutes les circonſtances. Outre cela les Regîtres de la Cour ſubſiſtent encore, & l'on peut voir par là que d'abord que la Reine eut fait le diſcours dont il s'agit, elle ſortit à l'inſtant, ſans attendre un ſeul mot de réponſe. Et dans toute cette longue ſuite de procedures, que l'on fit pendant trois ans, pour obliger le Roi de conſentir qu'on jugeât de cette affaire à Rome, on auroit bien allegué cette promeſſe du Roi, ſi c'étoit autre choſe qu'une fiction de M. Varillas. Mais jamais perſonne n'en avoit parlé avant luy, de ſorte que l'honneur de cette découverte lui eſt entierement dû.

34. Il aſſure que lors que les Procu- «Ibid.
reurs du Roi eurent produit une Lettre du «
Cardinal Adrien de Cornetto, qui écri- «
voit avoir ouï dire à Jules II, quand on le «

„ preſſoit d'accorder la diſpenſe d'Angleter-
„ re, qu'il ne croioit pas le pouvoir faire.
„ Les Procureurs de la Reine au contraire,
„ produiſirent une Lettre Originale du mê-
„ me Jules écrite au Roi d'Angleterre, dont
„ le ſens étoit qu'il n'avoit jamais refuſé la
„ Diſpenſe, ni donné lieu de ſoupçonner
„ qu'il eût intention de la refuſer, quoi que
„ l'on publiât le contraire; mais qu'il avoit
„ ſeulement attendu pour l'accorder, une
„ conjoncture favorable, afin qu'on l'expe-
„ diât avec une plus meure déliberation, au
„ contentement des deux parties.

„ Ceci n'eſt pas de grande importance, mais une mauvaiſe habitude de débiter des fictions, fait que l'on en inſere par tout, quoi que ſouvent on n'en puiſſe tirer aucun avantage. Dans les Journaux de toutes ces procedures, on ne trouve rien de ces deux Lettres. Il peut néantmoins être arrivé, pour ce qui regarde la ſeconde, que M. Varillas aiant entendu confuſément dire quelque choſe d'approchant, ait entrepris d'embellir de circonſtances de ſa façon ce qu'il avoit ouï dire. On produiſit veritablement un Bref de Jules II, qui ne s'adreſſoit pas au Roi d'Angleterre, mais aux Rois Catholiques, & on crut que cette piece avoit été ſuppoſée en Eſpagne. Elle étoit con-

çuë

çuë dans les mêmes mots que la Bulle de la Diſpenſe, & dattée du même jour. Toute la difference qu'il y avoit, c'eſt qu'au lieu que la Bulle parloit du mariage de la Reine avec le Prince Artus, comme aiant peutêtre été conſommé, ce Bref parloit du même mariage d'une maniere plus affirmative & ſans peutêtre. On inferoit de là que les Eſpagnols prévoiant que l'on prouveroit que le mariage du Prince Artus avoit été conſommé, avoient ſuppoſé ce Bref, pour faire voir qu'on avoit informé le Pape de la verité du fait, quoi que l'honnêteté publique l'eût obligé d'en parler dans la Bulle, comme en doutant. On peut voir par là combien il eſt dangereux d'écrire l'Hiſtoire, ſans autre ſecours que de quelques rapports confus, ſoûtenus de l'imagination d'un miſerable faiſeur de Romans.

35. C'eſt ſur le même principe, qu'il « Pag. 278.
s'étend à louër le zele & la ſincerité des «
Evêques Anglois, que l'on donna pour «
Conſeillers à la Reine, entre leſquels, «
dit nôtre Auteur, il y eut une émulation «
génereuſe à qui la défendroit le mieux. «

Mais il fait voir en ceci combien peu il entend la conduite que l'on obſerve en cette ſorte de procedures, car depuis que

la Reine eut recusé tout autre juge que le Pape, il n'y avoit plus de lieu de lui donner des Avocats, pour défendre sa cause. Nôtre Auteur prétend que non seulement Fisher, mais encore les Evêques de Londres, de Bath & d'Ely la plaiderent, ce qui est impossible, puisque ces Evêques, aussi bien que tous les autres, avoient signé un écrit qui fut produit devant les Legats, & dans lequel ils soûtenoient que le mariage du Roi étoit illégitime.

» 36. M. Varillas dit que le Pape revoca » la commission accordée sur le Mariage de » leurs Majestez Angloises, sous couleur que » le Roi y avoit donné son consentement » de vive voix, en parlant à la Reine.

C'est ici une adresse de nôtre Auteur, pour cacher un secret, qui n'est pas trop honorable à la memoire de ce Pape. C'est que dès que l'Empereur eut consenti à mettre Florence entre les mains des Medicis, le Pape qui avoit paru favoriser Henry jusqu'à lors, reçut l'appel de la Reine. Quoi qu'il eût signé une promesse de ne point évoquer cette affaire à soi, il ne se crut pas plus obligé de tenir sa parole, que M. Varillas ne se croit obligé de dire la verité. Mais jamais il ne s'appuia sur aucun consentement du Roi.

37. C'est

37. C'eſt avec auſſi peu de fondement, qu'il aſſûre que Wolſey apres avoir été diſgratié languit dans ſa Metropolitaine, preſque reduit à la mendicité.

On n'avance cela, que pour donner une idée plus affreuſe de la ſeverité d'Henry VIII. Mais un des domeſtiques de Wolſey, qui a écrit ſa vie, nous apprend le contraire. Il dit qu'il alla à Yorc accompagné de cent-ſoixante Chevaux, & ſuivi de ſoixante & douze charretes, qui portoient ſon bagage. Le Roi l'avoit rétabli non ſeulement dans ſon Archevêché d'Yorc, mais encore dans ſon Evêché de Wincheſter, que M. Varillas lui ôte de ſon plein pouvoir. Or un Prélat qui jouïſſoit de ces deux grands Benefices, ne pouvoit pas tomber en neceſſité.

38. Nôtre Auteur dit que ce fut Anne Boleyn qui eleva Cranmer à la dignité de premier Miniſtre, & que c'étoit un des plus ſcelerats & des plus dangereux hommes d'Angleterre Il ne conſervoit gueres, ajoûte-t-il, que l'exterieur de la Religion Chrétienne, parce qu'il n'en pouvoit accorder l'interieur avec l'ambition & la vie voluptueuſe qu'il menoit. Il étoit fin, turbulent, hardi & capable de toutes ſortes d'intrigues. Il avoit beaucoup étudié en

« *VI. Reflexions ſur diverſ en droits touchant Cranmer, Anne Boleyn &c.* Pag. 247.

„ en Allemagne, où la curiosité l'avoit at-
„ tiré; mais il y avoit aussi pris l'héresie de
„ Luther, dont il ne faisoit neantmoins au-
„ cune profession. Il y avoit séduit une belle
„ fille qui l'avoit suivi en Angleterre, où il
„ la garda en qualité de Concubine jusqu'à ce
„ que le Roi lui permit de l'épouser. Il avoit
„ long-temps servi d'aumônier dans la mai-
„ son de Boleyn, lors que l'Archevêché de
„ Cantorbery vint à vaquer, auquel il fut
„ présenté par Anne Boleyn.

C'est ici que M. Varillas suit sa maxime dans toute son étenduë, car il est difficile de verser en si peu de mots plus de venin, & de dire un si grand nombre de fausſetez. Cranmer ne se mêla jamais des affaires d'Etat, bien loin d'être premier Ministre. Tout autre que M. Varillas auroit sû que ce fut Cromwel, qui succeda dans le Ministere à Wolsey. Pour Cranmer il étoit si peu ambitieux, qu'il a passé la plus grande partie de sa vie dans la retraite. Il étoit en Allemagne, lors que l'Archevêché de Cantorbery vint à vaquer, & lors qu'il eut appris que le Roi pensoit à l'élever à cette Dignité, il s'excusa autant qu'il put, & differa son retour en Angleterre de quelques mois, afin que le Roi eût le temps de changer de pensée. Il étoit si éloigné d'être *turbulent*,

hardi

hardi & propre à toute sorte d'intrigues, que sa simplicité le rendit mépriſable à ſes ennemis, juſqu'à ce qu'il s'apperçuſſent qu'il avoit avec cette ſimplicité une conduite tres-ſage. C'eſt par là, & en ne ſe mêlant d'aucune ſorte d'intrigues, qu'il ſe conſerva dans l'eſtime du Roi. Il n'alla point en Allemagne pour y étudier, mais Henry l'y envoia, auſſi bien qu'en Italie, pour s'informer du ſentiment des Savans dans chaque Univerſité, touchant le divorce. Il le maria à la verité en Allemagne; mais bien loin d'en obtenir permiſſion du Roi, il fut obligé de renvoier ſa femme pour quelque temps en Allemagne, à cauſe d'un Edit ſevere que le Roi fit contre les Eccleſiaſtiques mariez. Cependant lors que le Roi lui demanda s'il avoit une femme, il l'avoüa ingenument; & jamais on n'a formé le moindre ſoupçon contre ſa chaſteté, ſi ce n'eſt à l'égard de ſon mariage, où, ſelon nous, il n'y a pas une ombre d'impudicité.

Cranmer n'a jamais été Chapelain dans la famille de Boleyn, mais il vivoit en ſon particulier à Cambrige, quand le Roi en entendit parler, & réſolut de l'emploier dans l'affaire de ſon divorce. Lors qu'Henry penſa enſuite à l'élever à l'Archevêché

de Cantorbery qui étoit vacant, Cranmer étoit en Allemagne, ſi bien qu'on ne peut pas dire que ce fut Anne Boleyn, qui le préſenta au Roi. On voit préſentement que M. Varillas a le ſecret de mettre dans une Periode autant de fauſſetez qu'il en faudroit à d'autres pour en répandre dans tout un livre: mais il y a un certain Ordre au monde qui poſſede admirablement bien cette adreſſe, & chez qui M. Varillas a autant profité qu'il ſe peut.

Ibid. » 69. Il dit en ſuite que le Roi accepta » Cranmer, à condition de prononcer en » Angleterre la ſentence de divorce entre » leurs Majeſtez Angloiſes, en cas que le » Pape ratifiât leur mariage; & que ce fut » par une voie ſi peu canonique que Cran» mer parvint à l'Archevêché.

Il n'étoit point neceſſaire d'exiger de ſemblable promeſſe de Cranmer, car il s'étoit ouvertement déclaré là deſſus, & avoit témoigné qu'il croioit que le mariage du Roi avoit été inceſtueux & illégitime, de ſorte que ſon ſentiment étoit déja connu. M. Varillas fait bien voir qu'il ne ſait pas de quelle maniére Cranmer fut promu à l'Archevêché, lors qu'il dit que ſon élection n'a pas été canonique, puis qu'il fut élû par le Chapitre des Chanoines,

&

& qu'il eut sa Bulle de Rome. Quoique cela ne soit point canonique, selon les Canons de l'ancienne Eglise, neantmoins M. Varillas ne peut pas y trouver à redire, selon les Canons de l'Eglise Romaine d'aujourd'hui.

40. Il ajoûte que Cranmer devenu Archevêque, par cette voie si peu canonique, s'instala par une ruse qui l'étoit encore moins. Lors qu'il fut question, dit-il, de prêter serment au Pape, il appossta un Notaire, qui lui donna attestation que c'étoit contre sa volonté qu'il alloit promettre à sa Sainteté l'obéissance qu'elle exigeoit de lui, & qu'il ne prétendoit point garder ce ferment au préjudice du Roi. " Ibid.

Il ne protesta point qu'il faisoit ce ferment contre sa volonté, mais il fit deux fois une protestation publique proche du grand Autel, par laquelle il declara que par le ferment qu'il faisoit au Pape, il n'entendoit s'obliger à quoi que ce soit, qui fût contraire à la loi divine, aux droits du Roi, ou aux lois du païs, ni à ne proposer & à ne consentir jamais à ce qui regarderoit la Réformation de la créance, le gouvernement de l'Eglise, & les privileges du Roi & du Roiaume. Il y a une grande difference entre cette conduite, & professer qu'il faisoit ce ferment

contre ſa volonté, ce qui auroit été ridicule en ſoi même & contraire à la ſincerité qu'il a toûjours témoignée.

Ibid. „ 41. Nôtre Auteur aſſure qu'il y avoit „ dans le Code d'Angleterre une ancienne „ Loi, qui défendoit de recevoir & de re- „ connoître aucune juriſdiction étrangere, „ & que le Roi s'aviſa de prétendre que le „ Clergé d'Angleterre y avoit contrevenu, en „ déferant au Pape ſur les Roiaumes d'An- „ gleterre & d'Irlande, une juriſdiction que les „ Canoniſtes appelloient mixte, parce qu'elle „ étoit mêlée du ſpirituel & du temporel. Il y „ avoit, ajoûte-t-il, une infinité de preuves „ de l'accuſation, mais elle étoit ſi legere „ que le Clergé s'en fût aiſément purgé, en „ diſant que ce qu'il en avoit fait, avoit été „ par le conſentement exprès ou du moins „ tacite des Rois, & que cette loi ne regar- „ doit pas le ſpirituel.

Les matieres qui regardent les Lois demandent trop de penetration, pour être de la portée des gens faits comme M. Varillas. Il nous parle ici d'une ſeule Loi, & encore fort ancienne, & qui regardoit ſeulement le temporel: au lieu que s'il eût eu quelque connoiſſance de nôtre Juriſprudence, il auroit ſu que nous avons un grand nombre de Lois ſur cette matiere, & faites

ſous

sous divers de nos Rois, comme Edoüard I, Edoüard III, Richard II, Henry IV & Henry V. Toutes ces Loix sont conçuës en termes expres contre tous ceux qui apportoient des Bulles & des Provisions de Rome, pour quelque Benefice Ecclesiastique.

42. Il ajoûte au même endroit que les résolutions du Clergé d'Angleterre ne pouvoient pas être vigoureuses, parce que Cranmer Archevêque de Cantorbery, & Lee Archevêque d'Yorc étoient deux faux freres, qui concluoient toûjours par une tres-humble soumission au Roi qui déconcertoient tous les desseins hardis, qui se formoient dans leur compagnie, & la reduisirent par là à s'avoüer coupable, à demander pardon au Roi, & à lui offrir quatre cents mille écus, pour réparer une faute qu'ils n'avoient pas faite. Sa Majesté, dit l'Auteur, les accepta à condition que le Clergé reconnoîtroit par un acte Authentique, qu'elle avoit une puissance souveraine dans son Roiaume sur le Corps des Ecclesiastiques, aussi peu limitée que celle qu'elle exerçoit sur ses autres sujets. Ainsi le Clergé d'Angleterre fournit, sans y penser, à son Roi le prétexte de se dire Chef de l'Eglise Angloise. « pag. 282.

Cranmer eut ſi peu de part en tout ceci, qu'il y avoit deux ans paſſez que le Clergé d'Angleterre avoit fait cette ſoumiſſion au Roi, lors qu'il fut élu Archevêque. C'étoit Warham qui étoit alors Primat d'Angleterre, cette affaire étant arrivée en 1531, & Cranmer aiant été conſacré le mois de Mars en 1533. Tant s'en faut que Lee, Archevêque d'Yorc, y conſentît, qu'il combattit cette réſolution, long-temps apres qu'elle eût paſſé dans le Synode, où Warham preſidoit. Nôtre Auteur croit que ce qui donna prétexte au Roi de ſe déclarer Chef de l'Egliſe Anglicane, fut la reconnoiſſance que le Clergé fit de l'Autorité du Roi ſur les Eccleſiaſtiques, mais il n'y a rien de plus éloigné de la verité. Tout le Clergé, ſans en excepter Fiſher, le Heros de M. Varillas, dans l'Acte de la ſoumiſſion qui fut ſigné de tous, appella le Roi en termes formels *Chef ſupreme de l'Egliſe & du Clergé d'Angleterre, autant que la Loi de Jeſus-Chriſt le permettoit.* On fit cet Acte pendant le miniſtere de Morus, qui fut encore Chancelier quinze mois apres cette action.

Pag. 283. „ 43. M. Varillas dit que lors qu'il ſe dé-
„ mit de cette dignité, le Roi remit ſes Sceaux
„ entre les mains d'un Eccleſiaſtique qui ne

lui-

lui étoit pas moins dévoüé que Cranmer. Ce fut, dit-il, Thomas Audley, qui n'avoit ni naiſſance, ni bien.

Audley n'étoit pas Eccleſiaſtique, mais ſeulement Juriſconſulte, comme Morus, qui venoit d'être Chancelier, & l'on ſait que les perſonnes de ce caractere, s'élevent uniquement par leur merite & non par leur naiſſance, deſorte que l'on ne doit pas remarquer ſa baſſe extraction, comme une choſe fort extraordinaire.

44 NôtreAuteur dit dans la même page, "Ibid. que le Roi d'Angleterre perſuadé que l'intention de Clement Sept avoit été d'empêcher un mariage clandeſtin de ſa Majeſté avec Anne Boleyn, réſolut par dépit de le contracter, que le jour aiant été pris, un ſimple Prêtre nommé Roland, choiſi pour faire la ceremonie, lors qu'il fut revêtu des habits Sacerdotaux, au lieu de commencer la Meſſe, ſe tourna du côté du Roi, & lui dit qu'encore qu'il ajoûtât une entiere foi à ſa Majeſté, qui l'aſſuroit d'avoir la Bulle du divorce, le devoir de ſa Charge l'obligeoit pourtant de la lire à haute voix; & que le Roi jura qu'elle étoit dans ſon Cabinet, & que rien ne l'empêchoit de l'envoier chercher, que la crainte de retarder la ceremonie. "

Cet

Cet endroit eſt ſi mal tourné, que M. Varillas auroit dû ici faire uſage de ſon zele pour ſa Religion, afin de rendre plus vraiſemblable ce qu'il avance. Tout le monde ſavoit ſi bien que le Pape étoit alors tout à fait uni d'interêts avec l'Empereur que Rolland Lee, ne pouvoit pas croire qu'on eût accordé au Roi aucune Bulle ſemblable. Outre cela il étoit d'un naturel ſi complaiſant, qu'il ne falloit point d'artifice, pour l'obliger à faire une choſe d'où dépendoit ſon avancement. Nôtre Auteur repréſente encore, contre toute ſorte de vraiſemblance, Henry comme un ſimple Gentil-homme, qui garde ſes Papiers dans ſon Cabinet, & qui eſt obligé de les aller querir lors qu'il en a beſoin. Mais cela étoit neceſſaire, pour faire commencer le mariage du Roi par un faut ſerment. Quoi qu'il ait fallu pour cela ſacrifier à une fiction & la verité & le *decorum*, ce n'étoit pas une choſe à faire de la peine à un Auteur de l'humeur de M. Varillas, lui qui ne fait pas de difficulté de dire que le Roi épouſa Anne Boleyn, ſeulement pour faire dépit au Pape. Un plus habile faiſeur de Romans que lui, auroit tourné d'une maniére plus galante la concluſion d'un Amourette, qui avoit duré plus de ſept ans.

45. Mais

45. Mais pour nous faire voir qu'il n'eſt pas néantmoins tout à fait épuiſé d'inventions, il fait paroître l'amour & la jalouſie ſur la ſcene, & nous dit que la jalouſie de deux ſœurs fut la veritable cauſe de la précipitation du Roi. C'eſt que Marie Boleyn ſœur ainée d'Anne, bien loin de ſe réjoüir de la fortune de ſa cadette, en étoit devenuë envieuſe, & ne s'étoit pas ſouciée d'avoüer que le Roi avoit couché avec elle, pourvû qu'elle empêchât ſa Majeſté d'épouſer cette même ſœur. La cadette au contraire, irritée de voir ſa ſœur dans des tranſports, dont eut été capable la plus dangereuſe rivale, s'étoit emportée à ſon tour, & pour lui faire tout le dépit qu'elle pouvoit, s'étoit réſoluë d'accorder au Roi la faveur qu'il lui demandoit, il y avoit ſi long-temps, c'eſt à dire de l'épouſer en ſecret, à condition que ſa Majeſté rendroit dans deux mois le mariage public. Pag. 284.

Les fictions des Vieillards, auſſi bien que leurs vers, lors qu'ils entreprennent de parler d'intrigues amoureuſes, ſe ſentent un peu de leur âge. N'eſt ce pas une choſe admirable de voir nôtre Auteur, repréſenter une jeune Dame qui a bien la reſolution de devenir Reine, pour ſe venger de ſa ſœur? Un autre auroit crû que l'éclat d'une

d'une Couronne, étoit assez suffisant, pour la faire accepter, sans qu'il s'y melât d'autres considerations. Pour ce qui regarde la jalousie & l'indiscretion de Marie Boleyn, c'est une circonstance que nôtre Auteur a l'honneur d'avoir inventée, car je ne la trouve dans aucun autre Historien. C'est pourquoi je lui rends toute la justice qu'il peut souhaiter, en reconnoissant de bonne foi qu'il est l'unique inventeur de cette histoire. Mais s'imaginer que le Roi ne voulut pas perdre ce moment favorable, de peur que l'éclat d'une Couronne ne fût pas capable de toucher Anne Boleyn, si le dépit ne s'en méloit, est une pensée trop peu digne d'un Auteur, qui prétend avoir tant de connoissance du cœur de l'homme.

Ibid. „ 46. Il dit là dessus que Cranmer eut „ ordre de se transporter avec une suite d'E- „ vêques, & d'Officiers de Justice corrom- „ pus, à Dunstable; qu'il instruisit en quinze „ jours le procès du divorce, & mit les par- „ ties en liberté du se marier, nonobstant le „ refus que faisoit la Reine de le reconnoître, „ & les protestations au contraire qu'elle re- „ nouvelloit à chaque formalité.

On n'avoit que faire de corrompre aucun Officier de Justice en cette rencontre, où il n'y en eu point d'emploié. Un grand nom-

nombre d'Evêques accompagnerent Cranmer, & l'assisterent dans ce jugement, quoi que la sentence fût prononcée en son seul nom. On montra que ç'avoit été la doctrine constante de l'Eglise, que les défenses de se marier dans les degrez marquez dans la Loi de Moïse, étoient des précentes moraux, qui obligent les Chrétiens. On le prouva par les décrets de divers Papes, par les Canons de divers Conciles, par les témoignages de presque tous les Peres Grecs & Latins, par le consentement des modernes, des Scholastiques, des Canonistes & des Casuïstes. Si c'est dans la Tradition qu'on doit chercher la veritable explication de l'Ecriture, & la doctrine de l'Evangile, on ne peut pas douter que le mariage du Roi ne fût incestueux, de sorte que selon les principes de l'Eglise Romaine, il étoit manifestement illégitime. On prouva encore par les mêmes autoritez que le Pape ne peut pas dispenser des lois divines, & que le Clergé d'Angleterre étoit le juge naturel & legitime de ce qui arrivoit en Angleterre. C'étoit là proprement l'état de la question, & presque toutes les Universitez de l'Europe, sans en excepter celle de Bologne qui dépend du Pape, s'étant déclarées en faveur d'Hen-

d'Henry, on ne peut pas être surpris que Cranmer ait donné sentence sur ces fondemens.

„ 47. Nôtre Auteur forme, comme il lui „ plait, une harangue qu'il fait faire au Car„ dinal du Bellai, où l'on ne remarquera „ qu'une chose. Il dit qu'il représenta à „ Henry que sa Majesté reüssiroit, ou non, „ dans le dessein de séparer ses sujets de la „ Communion de l'Eglise Romaine. Que si „ elle reüssissoit, outre qu'elle se mettroit en „ état de damnation, il n'y auroit plus de „ sureté en aucun lieu pour sa personne sa„ crée, contre les attentats des Catholiques „ zelez, qui croiroient en se défaisant d'elle, „ sauver l'ancienne Religion: que si elle ne „ reüssissoit pas, elle étoit assurée de per„ dre dans une révolte generale, la couronne „ & la vie.

M. Varillas est présentement agité d'un mouvement tout different, de ceux que nous avons vû. Il y a dans les accès de fievre du froid & du chaud, & il semble que comme quelques uns des transports religieux de nôtre Auteur, lui ont fait oublier la verité, celui-ci la luy a fait dire. Mais s'il avoit eu quelque experience dans la maniere secrete dont la Cour de Rome, ou les Jesuites conduisent leurs affaires, il

auroit

auroit sû qu'encore qu'il ait été permis à un Cardinal du Perron d'avancer des maximes aussi hardies que celle-là, pendant la minorité d'un Roi: ou à la Sorbonne de se declarer pour de semblables sentiments, pendant les confusions d'une guerre civile, il faut soûtenir tout le contraire, sous un Regne tel qu'est celui du Roi qui regne aujourd'hui, & dans la conjoncture présente des affaires. Peu de gens auroient cru que dans un temps, comme celui-ci, on traitât un Clement & un Ravaillac tout simplement de *zelez Catholiquos*. Mais nôtre Auteur nous fournit par là, une idée complette de ceux a qui l'on peut donner cet éloge. Ce sont des gens qui ne se mettent pas en peine, si ce qu'ils disent est vrai, ou faux, & qui ne font pas difficulté de commettre quelque crime que ce soit, pourvû qu'il puisse servir à la défense de leur Religion. Si un Prince pense à changer de Religion & à se séparer de la communion de l'Eglise Romaine, il faut qu'il s'attende ou à une révolte genérale, qui ne finira que par la perte de la couronne & de sa vie, ou s'il trouve moien d'empêcher cette révolte, qu'il se dispose à perir par la main des Catholiques zelez, qui le poursuivront par tout, & qui ne lui donne-

ront

ront aucun relâche qu'ils ne l'aient immolé à l'interêt de leur Religion. C'eſt là le plus horrible crime que le plus grand ennemi de l'Egliſe Romaine lui puiſſe objecter, & M. Varillas a ſi peu de jugement que de le faire avouër à un Cardinal. Mais il n'y a pas encore long-temps qu'il a une penſion, & ſon Noviciat n'eſt pas fini, ou peutêtre qu'il eſt trop vieux, pour apprendre tous les raffinemens que lui voudroit enſeigner M. Maimbourg, qui eſt ſon modele. Autrement il auroit ſû que dans un Roiaume, tel qu'eſt celui de France, la Religion doit être une doctrine toute pleine de principes d'obeïſſance & de ſoumiſſion. Mais peut être que quelcun a dit à M. Varillas que l'on voioit dans les derniers articles du Clergé une diſpoſition à ſe ſéparer de la Cour de Rome, de ſorte qu'il a crû, qu'il étoit bon de faire connoître au Roi à quel danger il s'expoſeroit en faiſant encore quelques démarches dans cette affaire, ou en entreprenant de réformer quelque choſe dans la Religion. Il eſt vrai qu'on a fait depuis peu en France beaucoup de bruit de cette Réformation, mais il eſt viſible que ce n'a été que pour ſéduire, ceux qui ont bien voulu ſe tromper eux mêmes, & qui

ont

ont fait naufrage dans la foi & dans la bonne conſcience.

48. M. Varillas dit que l'eſperance que le Cardinal du Bellai avoit de reüſſir dans ſa negotiation, étoit principalement fondée ſur l'inconſtance d'Henry, qui n'avoit eu de l'attachement pour Anne Boleyn, que durant les premieres ardeurs de ſon mariage: qu'il étoit devenu inconſtant, & peu apres amoureux de Jeanne Seimour fille d'honneur d'Anne Boleyn; de ſorte que « l'étrange attachement pour celle-ci aiant « ainſi ceſſé & ce Prince n'étant retenu de la « quitter, que par la honte de la renvoier « apres l'avoir ſi ſolennellement épouſée, un « peu de patience & de douceur le diſpoſeroit « infailliblement à reprendre la Reine Ca- « therine. « Pag. 289.

Pour un faiſeur de Roman, c'eſt peu connoître les effets de l'amour, que de croire qu'un nouvel attachement diſpoſeroit le Roi à reprendre la Reine, qu'il avoit abandonnée depuis ſi long-temps. Le temps du refroidiſſement du Roi pour Anne Boleyn n'eſt pas non plus celui qu'il marque, puis qu'il ſe paſſa preſque deux ans & demy avant qu'on remarqua que le Roi commençât à ſe dégoûter d'Anne Boleyn, & a aimer Jeanne Seimour. Mais

voici

voici la veritable hiſtoire de la négotiation, que le Cardinal du Bellai entreprit à Marſeille. Le Pape avoit promis à François I, que ſi Henry vouloit remettre l'affaire en ſa diſpoſition, & envoier un Procureur à Rome, il décideroit en ſa faveur contre la Reine, étant perſuadé de la juſtice de ſa cauſe. Là deſſus on envoia en Angleterre le Cardinal, pour porter le Roi à ſe ſoumettre au jugement du Pape: mais le Roi ne voulut pas, ſur une ſimple promeſſe de bouche, faire une démarche de ſi grande conſequence. Il promit néantmoins que ſi on luy en donnoit des aſſurances ſûres & en bonne forme, il envoieroit à Rome une ſoumiſſion telle qu'on la deſiroit, & que d'abord que le Cardinal auroit tiré ces aſſurances de la Cour de Rome, il ne manqueroit pas d'y envoier l'Acte que l'on demandoit. M. Varillas aiant ſupprimé la verité de cette affaire, il a fallu remplir ce vuide par quelque choſe de ſon invention. Mais comme toutes les liqueurs prennent ordinairement quelque goût des vaſes où on les tient; ce que M. Varillas avance de ſon chef ſe reſſent ſi fort de ſon imagination déreglée, qu'il ne peut rien dire de ſemblable, ſans faire connoître au Lecteur, qu'il a auſſi peu de jugement que de ſincerité.

49. Il

49. Il dit dans la même page, que le re- « Ibid.
tardement du Courier, que l'on envoioit «
de Rome en Angleterre, ne vint que de «
ce que les Miniſtres de l'Empereur firent «
en ſorte qu'on lui rendit les chemins diffi- «
ciles. «

Mais cela eſt ridicule. On avoit marqué un jour pour le retour du Courier, qui arriva deux jours apres, & comme c'étoit en hyver, & qu'il falloit paſſer deux fois la mer, il n'étoit nullement beſoin de chercher d'autre cauſe d'un retardement de deux jours. Mais on remarque que ceux qui ont contracté l'habitude de ne pas dire la verité, la déguiſent même lors que rien ne les y engage. M. Varillas eſt ſi accoûtumé à mêler ſes viſions dans toutes les negotiations dont il parle, qu'il ne dit pas la moindre choſe, ſans l'embellir de conſiderations politiques.

50. Il dit qu'apres que le Pape eut ful- «Pag. 288.
miné l'excommunication contre Henry, «
ce Prince aſſembla ſon Parlement le 24 «
d'Avril en 1534, où il ſe fit connoître Chef «
des Egliſes d'Angleterre & d'Irlande, & où «
ſon ſecond mariage fut autoriſé, & le pre- «
mier paſſa pour non-legitime, auſſi bien «
que la Princeſſe qui en étoit ſortie, ſur «
quoi la Reine plus touchée de l'infortune «

de sa fille, que de la sienne, mourut de regret.

M. Varillas ne devroit pas se hasarder à marquer les dates de ces faits si publics, puis que de deux il en marque ordinairement une à faux. Le Parlement où ces Lois passerent, fut ouvert le 15 de Janvier, les séances furent remises & le Parlement prorogé au 29 de Mars, la sentence d'excommunication aiant été donnée à Rome le 23 du même mois. La verité est qu'Henry ne s'attendoit pas qu'on y agiroit de bonne foi avec lui, & qu'il regardoit les dernieres Propositions qu'on lui avoit faites, comme de pures illusions, seulement pour l'empêcher de faire passer dans le Parlement, les Actes qu'il avoit dressez. Il resolu de passer outre, dans la pensée qu'il ne lui seroit pas difficile de faire revoquer ces Actes, en cas que le Pape lui accordât ce qu'il demandoit. La Reine Catherine vécut encore deux ans apres ceci, de sorte qu'encore qu'il y ait bien de l'apparence que le chagrin qu'elle en eut abregea ses jours, c'est outrer le Roman que de la faire mourir, d'abord apres que ce Parlement eut été renvoié.

Pag. 289. 51. Nôtre Auteur assure que le Roi averti de l'impudicité d'Anne Boleyn, crut d'abord

d'abord que c'étoit une calomnie, mais « qu'enfin il en eut des preuves qui n'étoient « que trop convaincantes, sur quoi il ne cher- « cha plus que le prétexte d'éclater. «

Ceci ne s'accommode pas trop bien avec ce que nôtre Auteur a dit à la p. 287. que le Roi étoit dégoûté d'Anne Boleyn. Ce dégoût lui auroit fait croire facilement tout ce qu'on lui auroit rapporté d'elle, car il n'y a rien qui donne tant de disposition à la jalousie que le dégoût. Il fait que l'on croit aisément le mal, que l'on entend dire de ceux que l'on n'aime pas. Mais il est certain qu'Henry ne prétendoit point avoir vû aucune chose, qui pût deshonorer Anne Boleyn. Pour ce qu'ajoûte M. Varillas d'un Tournoi, qui se fit à Grenwich, c'est un conte trop mal-inventé, pour en persuader son Lecteur. C'étoit une faveur trop publique, que de jetter son mouchoir à un Cavalier, & il n'est pas croiable qu'Anne Boleyn ait pû commettre une imprudence de cette nature, particulierement si l'on suppose, avec nôtre Auteur, qu'elle savoit que le Roi commençoit à se dégoûter d'elle. Encore quand cela seroit vrai, ce n'étoit pas une chose si énorme, qu'elle dût causer sa perte.

Pag. 290. „ 52. Nôtre Auteur dit que ſon propre „ Pere fut de ſes juges, & que quoi qu'elle ſe „ défendit en perſonne qui cherchoit à chi- „ caner ſa vie, elle fut condamnée à perdre la „ tête avec ſon frere, & ſes quatre autres „ adulteres. Il paru, ajoute-t-il, plus de fierté, „ que de veritable grandeur d'ame, dans l'air „ dont elle affronta la mort. Elle mourut „ auſſi exactement dans les maximes Stoï- „ ques, que ſi elle les eût étudiées.

C'eſt une opinion ſi commune que ſon Pere fut de ſes Juges, que je n'ai garde de charger M. Varillas de cette faute. J'ai crû moi même, emporté par le conſente- ment de tous les Hiſtoriens, que cela étoit veritable, mais aiant vû l'Original de ſon Procès, j'ai trouvé que c'étoit une fauſſeté, & j'ai corrigé cette faute à la fin de mon premier Volume, d'où je puis aſſurément conclurre que M. Varillas n'a jamais lû mon hiſtoire, quoy qu'il le vueille faire croire. On fit le proces à Anne Boleyn, d'une maniere aſſez étrange, on ne lui confronta aucun témoin, de ſorte qu'elle fut condamnée ſur de ſimples dépoſitions écrites, ce qui eſt manifeſtement contraire à nos Lois. Pour ce qui regarde la maniere dont elle mourut, elle étoit fort éloignée des maximes Stoi- ques, puis qu'elle témoigna beaucoup de joie,

joie. Le Lieutenant de la Tour, qui savoit mieux comme elle mourut que qui que ce fût, nous en a fait un portrait bien different, dans la Lettre qu'il en écrivit à la Cour. Il dit qu'elle parut pleine de joie, & d'une grande dévotion, qu'elle protesta plusieurs fois qu'elle étoit innocente, le matin qui préceda sa mort, & lors qu'elle communia; & qu'elle eut toûjours un Aumonier avec elle, depuis deux heures apres Minuit. Il assure qu'elle donna diverses marques de joie en mourant. Tout cela ne s'accommode gueres avec les maximes de la Philosophie Stoïque; & il semble que M. Varillas ne sait pas non plus trop ce que c'étoit que cette Philosophie. Autrement il n'auroit pas donné une indolence & une fermeté Stoïque à une femme, qu'il avoit décrite comme d'un temperament extraordinairement amoureux, à moins qu'il n'ait oublié le tableau qu'il en a fait, en commençant à parler d'elle. Mais cette catastrophe est digne de toute la piece.

Il faut que j'avouë que je commence à être aussi las de critiquer les fautes de M. Varillas, qu'aucun Lecteur pourroit l'être de les lire, ou que M. Varillas lui même le sera apres avoir parcouru cette Critique. Je suis bien aise de n'être plus obligé de feuilleter *VII. Conclusion.*

un ſi méchant livre. Puis que dans l'examen du plus court des dix Livres de M. Varillas, j'ai trouvé un ſi grand nombre de fautes groſſieres, la plûpart renfermant diverſes bévuës dans une ſeule Periode, de quelle confuſion ne ſera-t-il pas couvert, ſi ceux qui s'intereſſent en ce qu'il dit dans les autres Livres, les examinent avec le même ſoin? Pour moi je ne demande autre choſe de lui, ſi ce n'eſt qu'il regarde la honte, que lui cauſera la publication de ſes fautes, comme une juſte punition que lui font ſouffrir les héretiques, & qu'il ſe ſerve de cette occaſion pour faire augmenter ſa penſion. Mais on croira avoir beaucoup fait, ſi quelcun peut apprendre à ſes dépends, à écrire avec plus de ſincerité & de jugement.

Le deſſein de toute la révelation eſt d'élever à une plus grande perfection les ſemences de probité, d'honnêteté & de vertu, qui ſont dans nôtre nature. Je ne ferai pas même difficulté de dire, qu'il vaudroit mieux pour les hommes, qu'il n'y eût point du tout de Religion révelée, & qu'ils fuſſent abandonnez à leur propre nature, que s'ils avoient tous une Religion, qui étouffe tous les principes de la Vertu: qui au lieu de rendre ſincere, apprend à mentir, & au lieu d'inſpirer à ceux qui l'embraſ-

braſſent de la miſericorde, & de la charité, les enflamme de cruauté & de fureur, contre ceux qui n'entrent pas dans leurs ſentimens. M. Varillas entendra ſans peine de quelle Societé je parle. Il merite bien d'être au moins un des freres Laics de cet Ordre, s'il n'eſt pas même digne de remplir la place de M. Maimbourg. L'Ordre ne perdra pas beaucoup au change, puis qu'il trouvera en lui preſque toutes les qualitez eſſentielles que l'on peut demander en un bon Jeſuïte, leſquelles donnerent occaſion à quelque choſe d'aſſez plaiſant, qui arriva, comme on m'a dit, il y a environ vint ans à Amiens.

Toutes les Confrairies des Mêtiers choiſiſſent dans l'Egliſe Romaine un Saint pour leur Patron, & pluſieurs Mêtiers nouveaux ont bien mis en peine des Evêques, pour leur donner quelque Saint qui leur fût propre. Cela a produit des choix ridicules, comme celui des Rôtiſſeurs, qui ont *l'Aſſomption* pour leur feſte, parce que les deux premieres * ſyllabes ſignifient *rôti*, en Latin; & comme lors que les Faiſeurs d'Aiguilles de Paris demanderent un Patron au Cardinal de Gondy, qui ne pouvant trouver un Saint qui eût quelque rapport avec leur mêtier; leur donna la *Touſſaint*, parce qu'il

* *Aſſum.*

qu'il paroiſſoit difficile qu'il n'y eût pas quelque Saint, qui eût fait des Aiguilles. C'eſt ainſi que l'Evêque d'Amiens donna *Ignace Loyola* pour Patron aux *Emballeurs*, parce que ce mot, outre ſa ſignification ordinaire, ſe prend quelquefois pour un Charlatan. Les Emballeurs ſatisfaits de leur Patron, ne manquerent point de faire une Proceſſion le jour de S. Ignace. Les Jeſuites irritez de voir leur Saint Patron d'un métier ſi mépriſable, firent un procès aux Emballeurs, qui ſe défendirent ſur ce qu'il avoient reçu ce Patron de l'Evêque. Quand on demanda à ce Prélat la raiſon de ſon choix, il dit, en faiſant alluſion à la ſeconde ſignification du mot, qu'il avoit remarqué que tous les Emballeurs de l'Europe reconnoiſſoient ce Saint pour Patron. Mais on ne peut pas conclurre neceſſairement de là, que M. Varillas ait quelque droit d'être ſous la protection d'Ignace Loyola, parce qu'encore qu'il paroiſſe avoir de fort bonnes inclinations, il n'a pas aſſez d'adreſſe, pour entrer dans une Societé, qui ſe conduit avec tant de fineſſe. Il en a coûté cinquante ans à M. Maimbourg, pour faire ſon Noviciat. Il ne faut pas tant de temps pour apprendre un métier ordinaire,

naire, mais il n'en faut pas moins, pour acquerir la hardieſſe & la mauvaiſe foi qui ſont neceſſaire ponr s'acquiter des emplois conſiderables de cet Ordre.

ADDITIONS.

I. A La page 232. M. Varillas prétend que le Parlement d'Angleterre fit une requête pour le mariage de Henry huitiéme au Pape Alexandre VI. laquelle il cite a la marge pour ſon garant. Mais voici une preuve inconteſtable, que ſes citations ne ſont que des impoſtures. On a examiné les regîtres de nos Parlements, où l'on a trouvé que le Parlement ne ſe mêla jamais de cette affaire, & cela étoit tout à fait impoſſible pendant la vie d'Alexandre VI. puiſque depuis la mort du Prince Artus juſqu'a la mort de ce Pape, il ne ſe tint aucun Parlement en Angleterre.

II. A la page 249. où il parle de la race des Tudors. Dans le Regître public qu'on garde à la Tour, ſur l'année 29 d'Edouard premier, il eſt marqué qu'un Tudor a rendu hommage entre les principaux de la Nobleſſe du païs de

Galles à Edouard de Caernavan. Cette famille étoit auſſi fort diſtinguée dans le temps du Roi Henry Trois, & Mathieu Paris en fait mention quoique ſous un autre nom. Quand Henry VII. donna une commiſſion pour examiner l'antiquité de cette race, on fit un rapport, par lequel on la faiſoit deſcendre des anciens Roix Bretons. Je ne fais pas beaucoup de fond là deſſus, car les Souverains trouvent aſſez de gens qui élevent leur race auſſi haut qu'ils ſouhaittent. Cependant il eſt inconteſtable que la race des Tudors, que M. Varillas veut mettre entre les roturieres, étoit des plus nobles du païs de Galles. Il écrit toûjours Tither, & je ne puis m'imaginer où il a pris cette ortographe, car nos Auteurs écrivent conſtamment Theodor, Tudor, ou Tuder; il eſt vray que dans un ſi grand nombre de fautes d'Hiſtoire, on ne devroit pas s'arreſter à celles d'ortographe. Il n'eſt pas cependant hors de propos de remarquer celles-ci, puiſqu'elles font voir que M. Varillas n'a point du tout feuilleté nos Auteurs.

„ III. Nôtre Auteur dit p. 250. qu'Hen-
„ ry VIII. ſouffrit avec tant peine qu'on
don-

donnât en mariage ſa ſœur ainée au Roi « d'Ecoſſe, que la violence qu'il ſe fit « pour n'en pas témoigner du reſſentiment, « lui cauſa pluſieurs accès de fievre. «

Mais on fit ce mariage en 1503 au Mois d'Août, & Henry n'avoit pas alors douze ans. Un Poëte même n'oſeroit repréſenter un Prince de cet âge, prenant ſi fort à cœur des affaires d'Etat, que ſa ſanté en fût alterée. Mais comme les Legendes des Sains diſent quelquefois qu'ils étoient en extaſe, avant qu'ils fuſſent ſortis de l'enfance: nôtre faiſeur de Roman a cru pouvoir repréſenter Henry VIII encore enfant, agité d'une violente paſſion pour des raiſons d'Etat. Je crains que je ne donne ici trop de peine à nôtre Auteur, qui n'a pas examiné la vie d'Henry avec aſſez de ſoin, pour ſavoir ſeulement ſon âge. Mais auſſi il a tort de n'avoir pas toûjours devant les yeux des tables Chronologiques.

IV. Touchant la mort de Sanders, on en a fait des recits bien differents. Phil. Oſullevan Hiſt. Cath. Hib. tom. 2. l. 4. c. 16. dit qu'il mourut de diſſenterie, qu'il reçut l'extreme onction de l'Evêque de Killaloe, qu'il fut enterré ſecrettement, &

& que ſon Pere étoit préſent. Milord Burleygh en ſon Execution de Juſtice, page 24. dit qu'il mourut ſans ſecours, dans les montagnes d'Irlande, enragé & phrenetique. Camden ſur l'an 1583, dit qu'il mourut de faim, étant tombé en phreneſie, & il eſt ſuivi par la foule des Auteurs. Pitſeus qui étoit neveu de Sanders, dit ſeulement qu'il mourut tres-ſaintement, ſans parler de la maniere, ce qui fait croire qu'il y a quelque choſe de honteux dans le genre de ſa mort, autrement il auroit pris ſoin d'en donner les circonſtances: & Riſheton, qui a donné au public ſon Hiſtoire du Schiſme apres ſa mort, dit qu'il fut reduit à de grandes extremitez qui la cauſerent. Voila bien des Auteurs qui parlent de cette affaire; & puis M. Varillas en a fait le recit tout autrement; c'eſt une marque qu'il n'a lû de nos Auteurs, ni les bons, ni les mechants.

V. J'ai enfin trouvé les Oeuvres du Cardinal Cajetan, & je ſuis confirmé dans ce que je n'avois fait que conjecturer. Il eſt difficile même qu'une conjecture ſoit fauſſe, lors qu'elle ſe trouve oppoſée à ce que dit M. Varillas; & les raiſons qu'il met dans la bouche du Cardinal Cajetan, reſſen-

ſentent ſi fort le peu de connoiſſance & de jugement de nôtre Auteur, que je ne doutois point qu'elle ne fuſſent de ſon invention. Mais je n'ai oſé l'aſſurer poſitivement, juſqu'à ce que j'aie pû voir les Oeuvres de Cajetan, où j'ai reconnu que ma conjecture étoit bien fondée. Le Volume dans lequel il propoſe ſon ſentiment, touchant les degrez dans leſquels les Lois du Levitique défendent de ſe marier, a été publié long-temps avant l'affaire du Divorce d'Henry & de Catherine, car il eſt dédié à Leon X. Au lieu des impertinences que M. Varillas lui fait dire, & dont on ne peut être capable, ſans avoir auſſi peu de connoiſſances que lui, Cajetan dit que quoique Thomas d'Aquin ait crû que les défenſes dans les degrez marquez dans le Levitique, étoient des défenſes morales, & qui obligeoient les Chrétiens auſſi bien que les Juifs, il eſt pour lui d'un autre ſentiment. Il eſt vrai que pour le prouver, il ſe ſert d'une étrange methode, mais qui s'accommode aſſez avec les tenebres du ſiecle auquel il écrivoit. Il prouve que ces défenſes ne ſont pas morales, ſeulement parce que le Pape, qui ne peut pas diſpenſer des Lois morales, en a ſouvent

Secunda ſecundæ quæſt. 154. Art. 9.

vent diſpenſé. Il donne pour exemple, le mariage du Roi de Portugal, à quoi il ajoûte ces mots. * *La Reine d'Angleterre d'à preſent avoit conſommé ſon premier mariage avec le frere du Roi ſon époux.* On voit par là que Cajetan n'eſt entré dans ce ſentiment, que pour juſtifier la pratique de la Cour de Rome: & qu'on croioit à Rome comme une verité indubitable, que le premier mariage de la Reine avec le Prince Artus avoit été conſommé. Apres cela il n'en faut pas davantage, pour comprendre juſqu'où va la hardieſſe de nôtre Auteur, qui fait dire au Cardinal Cajetan ce qu'il ne penſa jamais. Il étoit bien eloigné de parler d'une flotte de vaiſſeaux Chrêtiens, qui allât bloquer le port de Conſtantinople. Mais M. Varillas, qui connoit peu l'hiſtoire des ſiecles paſſez & qui s'imagine que les choſes alloient comme elle vont préſentement, a eu dans l'eſprit le miſerable état, où eſt aujourd'hui l'Empire Ottoman, ou peutêtre la maniére dont on a depuis peu bombardé Genes. C'eſt ſur ce pied-là qu'il a inventé que les Rois d'Angleterre & d'Eſpagne ſongeoient, il y a cent-quatre-vints-

* *Moderna quoque Regina Angliæ conſummaverat prius matrimonium cum olim fratre iſtius Regis Angliæ mariti.*

vints-ans à aller bloquer le port de Conſtantinople ; penſée auſſi peu convenable à Cajetan, qu'elle s'accommode admirablement avec les rares connoiſſances de Monſieur Varillas.

F I N.

A

D. 106.
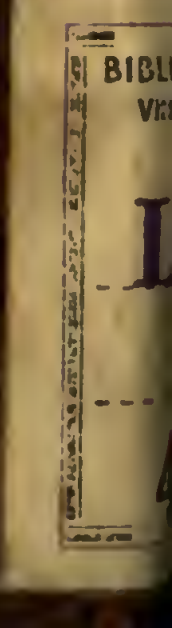
LVII
C41